



ECOWAS COMMISSION  
COMMISSION DE LA CEDEAO  
COMISSÃO DA CEDEAO



# Rapport annuel 2023 et PTBA 2024

Programme Agroécologie en Afrique de l'Ouest – PAE





# SOMMAIRE

---

<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>2</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX.....</b>	<b>5</b>
<b>ACRONYMES.....</b>	<b>6</b>
<b>RESUME EXECUTIF .....</b>	<b>8</b>
<b>RAPPORT AU 31/12/23.....</b>	<b>10</b>
<b>1   CONTEXTE DU PROJET ET PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS .....</b>	<b>10</b>
1.1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET .....	10
1.2 BREVE DESCRIPTION DU PROJET .....	10
1.2.1 <i>Objectifs et composantes du programme.....</i>	<i>10</i>
1.2.2 <i>Rappel des principaux résultats attendus et stratégies d'intervention du programme.....</i>	<i>11</i>
1.2.3 <i>Zones d'intervention et coût du programme .....</i>	<i>12</i>
1.3 FAITS MARQUANTS DANS L'ENVIRONNEMENT DU PROGRAMME .....	12
<b>2   ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU COPIL 2023 .....</b>	<b>13</b>
<b>3   EXECUTION PHYSIQUE DU PROJET EN 2023.....</b>	<b>14</b>
3.1 COMPOSANTE ATA - APPUI A LA TRANSITION AGROECOLOGIQUE POUR LES ACTEURS LOCAUX	14
3.1.1 <i>ATA.2 - Mise en œuvre et appui aux projets de terrain .....</i>	<i>14</i>
3.1.2 <i>ATA.3 - Suivi-évaluation, capitalisation interne et audits des projets de terrain ..</i>	<i>14</i>
3.2 COMPOSANTE FRC - FORMATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR L'INTENSIFICATION AGROECOLOGIQUE ET L'AGRICULTURE DURABLE.....	17
3.2.1 <i>FRC.1 - Etude sur l'état des lieux des centres de formation en agroécologie et sélection des centres à appuyer .....</i>	<i>17</i>
3.2.2 <i>FRC.2 – Appui au développement des activités des centres de formation.....</i>	<i>17</i>
3.2.3 <i>FRC.3 – Appui à l'enseignement supérieur.....</i>	<i>19</i>
3.3 COMPOSANTE ACV - APPUI-CONSEIL ET VULGARISATION DES INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES	20
3.3.1 <i>ACV.1 - Soutien à la mise en place des partenariats entre OPA, centres de recherche et centre de formation.....</i>	<i>20</i>
3.3.2 <i>ACV.2 - Renforcement des capacités et appui méthodologiques aux dispositifs de vulgarisation.....</i>	<i>23</i>
3.4 COMPOSANTE ECP - ECHANGES, CAPITALISATION ET CONTRIBUTION A L'ELABORATION DE POLITIQUES PUBLIQUES D'INTENSIFICATION AGROECOLOGIQUE .....	24
3.4.1 <i>ECP.1 - Mise en place d'un réseau régional et de dispositifs d'échanges .....</i>	<i>24</i>
3.4.2 <i>ECP.2 - Appui au processus de capitalisation des résultats obtenus et diffusion des « bonnes pratiques ».....</i>	<i>26</i>

3.4.3	<i>ECP.3 - Mise en place et animation des cadres de concertation nationaux et plaidoyer</i>	29
3.4.4	<i>ECP.4 - Appui à la mise en place du PRIASAN et des PNIASAN et financement de l'agroécologie</i>	32
3.5	COMPOSANTE CG - COORDINATION ET GESTION DU PROGRAMME	33
3.5.1	<i>CG.1 - Appui à la maîtrise d'ouvrage dans la coordination et la gestion courante du PAE</i>	33
3.5.2	<i>CG.2 - Suivi-Evaluation</i>	34
3.5.3	<i>CG.3 - Audits et appuis à l'ARAA</i>	35
3.6	SYNTHESE DES REALISATIONS PHYSIQUES	35
<b>4</b>	<b>  EXECUTION BUDGETAIRE DU PROJET EN 2023</b>	<b>37</b>
4.1	EXECUTION FINANCIERE DU PTBA 2023	37
4.1.1	<i>Etats des décaissements faits par l'AFD</i>	37
4.1.2	<i>Engagements contractuels additionnels de 2023</i>	38
4.1.3	<i>Dépenses justifiées de 2023</i>	39
4.2	EXECUTION FINANCIERE GLOBALE	40
4.2.1	<i>Etats des décaissements faits par l'AFD</i>	40
4.2.2	<i>Engagements contractuels globaux</i>	41
4.2.3	<i>Dépenses justifiées globales</i>	41
4.3	EXECUTION FINANCIERE DU PATAE	43
4.3.1	<i>Etats des décaissements faits par l'AFD</i>	43
4.3.2	<i>Engagements contractuels sur le PATAE</i>	43
4.3.3	<i>Dépenses justifiées globales</i>	43
4.4	EXECUTION FINANCIERE DU PAIAD	44
4.4.1	<i>Etats des décaissements faits par l'AFD</i>	44
4.4.2	<i>Engagements contractuels sur le PAIAD</i>	44
4.4.3	<i>Dépenses justifiées globales</i>	44
4.4.4	<i>Suivi de l'utilisation des tranches de préfinancement versées par l'UE à l'AFD</i>	45
<b>5</b>	<b>  PRINCIPALES DIFFICULTES, DEFIS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS</b>	<b>46</b>
	<b>PTBA 2024</b>	<b>47</b>
<b>1</b>	<b>  ORIENTATIONS MAJEURES DU PTBA 2024</b>	<b>47</b>
<b>2</b>	<b>  PLAN DE TRAVAIL 2024</b>	<b>47</b>
2.1	RAPPEL DES RESULTATS ATTENDUS	47
2.2	COMPOSANTE ATA - APPUI A LA TRANSITION AGROECOLOGIQUE POUR LES ACTEURS LOCAUX	47
2.2.1	<i>ATA.2 - Mise en œuvre et appui aux projets de terrain</i>	48
2.2.2	<i>ATA.3 - Suivi-évaluation, capitalisation interne et audits des projets de terrain</i>	48
2.3	COMPOSANTE FRC - FORMATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR L'INTENSIFICATION AGROECOLOGIQUE ET L'AGRICULTURE DURABLE	48
2.3.1	<i>FRC.2 - Appui au développement des activités des centres de formation</i>	48
2.3.2	<i>FRC.3 - Appui à l'enseignement supérieur</i>	49

2.4	COMPOSANTE ACV - APPUI-CONSEIL ET VULGARISATION DES INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES	49
2.4.1	ACV.1 - Soutien à la mise en place des partenariats entre OPA, centres de recherche et centre de formation.....	49
2.4.2	ACV.2 - Renforcement des capacités et appui méthodologiques aux dispositifs de vulgarisation.....	49
2.5	COMPOSANTE ECP - ECHANGES, CAPITALISATION ET CONTRIBUTION A L'ELABORATION DE POLITIQUES PUBLIQUES D'INTENSIFICATION AGROECOLOGIQUE .....	50
2.5.1	ECP.1 - Mise en place d'un réseau régional et de dispositifs d'échanges .....	50
2.5.2	ECP.2 - Appui au processus de capitalisation des résultats obtenus et diffusion des « bonnes pratiques ».....	51
2.5.3	ECP.3 - Mise en place et animation des cadres de concertation nationaux et plaidoyer .....	52
2.5.4	ECP.4 - Appui au PRIASAN et aux PNIASAN et financement de l'agroécologie .....	52
2.6	COMPOSANTE CG - COORDINATION ET GESTION DU PROGRAMME .....	52
2.6.1	CG.1 - Appui à la maîtrise d'ouvrage dans la coordination et la gestion courante du PAE.....	52
2.6.2	CG.2 - Suivi-Evaluation.....	53
2.6.3	CG.3 - Audits et appuis à l'ARAA.....	53
<b>3</b>	<b>  BUDGET 2024 DU PAE .....</b>	<b>55</b>
<b>4</b>	<b>  SYNERGIES AVEC D'AUTRES PROJETS ET INITIATIVES.....</b>	<b>56</b>
<b>5</b>	<b>  DEFIS ET PERSPECTIVES.....</b>	<b>57</b>
5.1	DEFIS.....	57
5.2	PERSPECTIVES.....	57
<b>6</b>	<b>  CONCLUSION.....</b>	<b>58</b>
	<b>ANNEXES .....</b>	<b>59</b>



# LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Etat de mise en œuvre des recommandations du CoPil de février 2023 .....	13
Figure 1 : Sarclage localisé en culture céréalière au Sahel (Projet BSP porté par l'ONG Terre Verte au Burkina Faso).....	15
Figure 2 : Extrait de la maquette du guide de capitalisation des projets de terrain .....	16
Tableau 3 : État des premiers versements aux centres de formation .....	17
Figure 3 : Atelier de lancement des partenariats à Lomé.....	21
Tableau 4 : État des premiers versements aux partenariats.....	21
Figure 4 : Formation des agents nationaux de vulgarisation du Ghana .....	23
Figure 5 : Page d'accueil de la plateforme numérique 3AO .....	26
Figure 6 : Pages de couvertures des Newsletters de l'agroécologie.....	27
Tableau 5 : État d'avancement de la prise en compte de l'agroécologie dans les politiques nationales.	29
Figure 7 : Tenue de la 1ère session du Cadre de Concertation Nationale (CCN) au Bénin .....	32
Figure 8 : Visite du centre CNTA avec les Correspondants nationaux, au cours de l'atelier de Kumasi au Ghana.....	35
Tableau 6 : Taux de décaissement par l'AFD du budget du PTBA .....	37
Tableau 7 : Engagements contractuels pris en 2023.....	38
Tableau 8 : Taux de dépenses justifiées par activité du PTBA 2023 .....	39
Tableau 9 : Taux de décaissement global par l'AFD du budget du PAE.....	40
Figure 10 : Evolution des décaissements par l'AFD des fonds du PAE de 2018 à 2023.....	41
Tableau 10 : Taux de dépenses justifiées globales du PAE par composante .....	41
Figure 11 : Evolution du montant de dépenses justifiées du PAE de 2018 à 2023.....	41
Tableau 11 : Taux de décaissement global par l'AFD du budget du PATAE .....	43
Tableau 12 : Taux de dépenses justifiées du PATAE par composante.....	43
Tableau 13 : Taux de décaissement global par l'AFD du budget du PAIAD .....	44
Tableau 12 : Taux de dépenses justifiées du PAIAD par composante.....	45
Tableau 13 : Difficultés rencontrées et solutions apportées .....	46
Tableau 14 : Prévisions budgétaires de 2024 .....	55
Tableau 15 : Synergies avec d'autres projets et actions .....	56



# ACRONYMES

---

<b>3AO</b>	Alliance pour l'Agroécologie en Afrique de l'Ouest
<b>ACF</b>	Action Contre la Faim ( <i>Burkina Faso</i> )
<b>AFD</b>	Agence Française de Développement
<b>AFDI</b>	Agriculteurs Français et Développement International ( <i>Côte d'Ivoire</i> )
<b>AMEDD</b>	Association Malienne d'Éveil au Développement Durable ( <i>Mali</i> )
<b>ANOPACI</b>	Association Nationale des Organisations Professionnelles Agricoles de Côte d'Ivoire
<b>ARAA</b>	Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation
<b>ASPRODEB</b>	Association Sénégalaise pour la Promotion du Développement par la Base ( <i>Sénégal</i> )
<b>AVSF</b>	Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières
<b>BIDC</b>	Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO
<b>BOAD</b>	Banque Ouest Africaine de Développement
<b>CCN</b>	Cadre de Concertation National
<b>CED</b>	Centre pour l'Ecologie et le Développement ( <i>Togo</i> )
<b>CEDEAO</b>	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CIRAD</b>	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
<b>CF</b>	Centre de Formation en Agroécologie
<b>CN</b>	Correspondant(s) National(aux)
<b>CR</b>	Centre de Recherche
<b>CoPil</b>	Comité de Pilotage
<b>CPS</b>	Contrat de Prestations de Services
<b>CTS</b>	Comité Technique de Suivi
<b>ECLOSIO</b>	ONG de l'Université de Liège ( <i>Sénégal</i> )
<b>EFTP</b>	Etablissements de Formation Technique et Professionnelle
<b>ESA</b>	Ecoles Supérieures d'Agriculture
<b>ETD</b>	Entreprises Territoires et Développement ( <i>Togo</i> )
<b>FED</b>	Fonds Européen pour le Développement
<b>FPGL</b>	Fondation Paul Gérin-Lajoie ( <i>Mali</i> )
<b>GRFAS</b>	Global Forum for Rural Advisory Services
<b>IECD</b>	Institut Européen de Coopération et de Développement ( <i>Côte d'Ivoire</i> )

<b>INADES</b>	Institut Africain pour le Développement Economique et Social
<b>IRAM</b>	Institut de Recherches et d'Application des Méthodes de développement
<b>MAEE</b>	Ministère des Affaires Etrangères et Européennes
<b>MO</b>	Maîtrise d'Ouvrage
<b>MOOC</b>	Massive Open Online Course
<b>MoU</b>	<i>Memorandum of Understanding</i> / Mémorandum d'Entente et de Coopération
<b>OP</b>	Organisation de Producteurs
<b>OPA</b>	Organisation Professionnelle Agricole
<b>PAE</b>	Programme AgroEcologie en Afrique de l'ouest
<b>PAIAD</b>	Projet d'Appui à la diffusion et à la mise en œuvre de bonnes pratiques d'Intensification Agricole Durable
<b>PATAE</b>	Projet d'Appui à la Transition Agroécologique en Afrique de l'Ouest
<b>PD</b>	Propositions Détaillées
<b>PIR</b>	Programme Indicatif Régional
<b>PNIA</b>	Programme National d'Investissement Agricole
<b>PNIASIAN</b>	Programme National d'Investissement Agricole
<b>PPM</b>	Plan de Passation des Marchés
<b>PRIA</b>	Programme Régional d'Investissement Agricole
<b>PRIASAN</b>	Programme Régional d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
<b>PTBA</b>	Plan de Travail et Budget Annuel
<b>PTF</b>	Partenaire Technique et Financier
<b>RAFIA</b>	Recherche, Appui et Formation aux Initiatives d'Auto-développement ( <i>Togo</i> )
<b>RESCAR-AOC</b>	Réseau des Services de Conseil Agricole et Rural d'Afrique de l'Ouest et du Centre
<b>ROPPA</b>	Réseaux des Organisations Paysannes et des Producteurs de l'Afrique de l'Ouest
<b>TdR</b>	Termes de Référence
<b>THP</b>	<i>The Hunger Project (Sénégal)</i>
<b>TV</b>	Terre Verte ( <i>Burkina Faso</i> )
<b>UAVES</b>	Union pour un Avenir Écologique et Solidaire ( <i>Mali</i> )
<b>UCP</b>	Unité de Coordination du Projet
<b>UE</b>	Union Européenne
<b>UPPA-HOUET</b>	Union Provinciale des Professionnels Agricoles des hauts-bassins du Houet ( <i>Burkina Faso</i> )



# RESUME EXECUTIF

---

Le Programme Agroécologie (PAE) est une initiative conjointe mise en place par la CEDEAO, l'Union Européenne (EU) et l'Agence Française de Développement (AFD) pour améliorer les performances des exploitations agricoles familiales et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations face au changement climatique. Le PAE est mis en œuvre à travers cinq composantes à savoir : (i) Appui à la transition agroécologique pour les acteurs locaux - ATA, (ii) Formation et renforcement des capacités pour l'intensification agroécologique et l'agriculture durable - FRC, (iii) Appui-conseil et vulgarisation des innovations technologiques pour l'intensification agricole durable adaptées aux modes de production des petits producteurs agricoles - ACV, (iv) Echanges, capitalisation et contribution à l'élaboration de politiques publiques d'intensification agroécologique - ECP et (v) Coordination et gestion du Programme - CG.

---

*Le présent rapport annuel d'activités 2023 du PAE couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2023 et présente le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2024*

---

Sur chacune de ces composantes, les principales réalisations en 2023 se présentent comme suit :

**Sur la composante ATA**, les activités réalisées ont concerné la clôture des derniers projets de terrain, la finalisation de l'évaluation finale et capitalisation des projets terrains et la conduite des audits finaux.

**Concernant la composante FRC**, les principales réalisations ont porté sur la signature des 15 Accords de subvention avec les centres de formation agricoles sélectionnés en 2022 pour améliorer leurs offres de formation en agroécologie et la mise en place des 1<sup>ères</sup> tranches de financement, les missions de suivi-évaluation des centres, la finalisation de l'étude « l'état des lieux de l'offre de formation en agroécologie (enseignement technique et professionnel secondaire et enseignement supérieur) et la contractualisation avec le Consortium d'Universités pour l'animation du MOOC Agroécologie.

**Pour ce qui est de la composante ACV**, les activités exécutées ont concerné l'appui à la mise en place des projets de partenariats entre les organisations professionnelles agricoles (OPA), les centres de recherche et les centres de formation, la signature des Accords de subvention et la mise en place des 1<sup>ers</sup> versements à 13 partenariats, les missions de suivi-évaluation de ces projets de partenariats, et le renforcement des capacités et appui méthodologique aux dispositifs de vulgarisation par les Correspondants Nationaux -CN du PAE.

**Quant à la composante ECP**, les activités réalisées ont porté sur la finalisation de l'étude sur les réseaux et plateformes existants en agroécologie, la poursuite de l'appui au fonctionnement de l'Alliance pour l'Agroécologie en Afrique de l'Ouest – 3AO et la mise en place de la plateforme Numérique de partage d'informations de l'alliance, l'appui au processus de capitalisation transversale, la mise en place et l'animation des cadres de concertation nationaux par les CN, la poursuite des activités de communication et la finalisation de l'étude sur le financement de l'agroécologie.

**Enfin, au titre de la composante CG**, l'année 2023 a été marquée par la signature des avenants de prolongation d'un an du Programme, la prise de service d'une nouvelle Chargée de Suivi-Evaluation et Capitalisation, l'implication de l'UCP dans plusieurs réunions régionales et l'instruction d'un nouveau programme DeSIRA+AO.

Le budget prévisionnel des activités à exécuter en 2023 était estimé à 4 955 265 €, dont 1 621 228 € imputables au financement de l'Agence Française de Développement (AFD) et 3 334 037 € imputable au

financement de l'Union Européenne. Au 31/12/2023, un total de 2 779 467,88 € a été décaissé par l'AFD sur le PTBA 2023, dont 915 834,06 € sur le financement de l'AFD (56% d'exécution) et 1 863 633,81 € sur le financement européen (56% d'exécution).

Le taux d'exécution physique des activités programmées en 2023 est de 84% contre un taux d'exécution financière de 54%. La mise en œuvre des activités de 2023 a permis d'atteindre un taux d'exécution financière global de 66 %, un taux d'engagement contractuel global de 75% et un taux de décaissement global de 73%.

Le budget prévisionnel des activités à exécuter en 2024 est estimé à 5 873 628,75 €, dont 1 217 826,56 € imputables au financement de l'Agence Française de Développement (AFD) et 4 655 802,19 € imputable au financement de l'Union Européenne.

Les principaux résultats attendus sont les suivants :

- L'ensemble des projets de terrain sont clôturés sur le plan comptable et les éventuels reliquats de fonds sont reversés à l'ARAA.
- L'évaluation finale et capitalisation des projets terrains est bouclée.
- Les 15 centres de formation sont appuyés en infrastructures, équipements pédagogiques pour améliorer leurs offres de formation en agroécologie et former 3600 jeunes.
- Le MOOC Agroécologie est adapté et animé.
- Les 14 partenariats entre OPA, centres de recherche et centres de formation pour la diffusion en ciblant les filières stratégiques prioritaires dans les Etats membres de la CEDEAO sont appuyés en infrastructures, équipements pédagogiques et plusieurs produits de recherche sont cocréés et diffusés sur les plateformes des OPA.
- 850 agents des dispositifs nationaux d'appui-conseil et de vulgarisation sont formés.
- 15 cadres de concertation nationaux et plaidoyer sont fonctionnels dans les pays.
- Les Concertations Nationales et les plaidoyers pour la prise en compte de l'agroécologie par les politiques publiques sont fonctionnelles.
- La plateforme numérique d'agroécologie de 3AO est fonctionnelle.
- La capitalisation transversale finale du PAE est lancée.
- Le PTBA 2024 est élaboré et validé par le CoPil.
- Les rapports trimestriels, semestriel et annuel sont élaborés et diffusés.
- Des outils de communication sur les actions du programme sont élaborés et diffusés.
- La coordination et la gestion du programme est assurée.



# RAPPORT AU 31/12/23

## 1 | Contexte du projet et principaux faits marquants

### 1.1 Contexte et justification du projet

L'Afrique de l'Ouest comme la plupart des régions du continent est continuellement confrontée à une insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique où les populations vivent dans une situation d'extrême pauvreté aggravée par les effets néfastes du changement climatique. Cette situation amène la CEDEAO à revisiter périodiquement sa politique agricole régionale – ECOWAP pour tenir compte des défis présents et futurs. Ainsi, à la suite de la création de son cadre d'intervention pour le développement d'une agriculture climato-intelligente et son inscription dans la Politique agricole régionale (ECOWAP/PDDAA), la Commission de la CEDEAO a déployé plusieurs initiatives en collaboration avec divers partenaires techniques et financiers pour une transformation durable de son secteur agricole et plus globalement du système alimentaire régional.

C'est dans ce contexte que le Programme Agroécologie (PAE) a été mis en place pour accompagner les exploitations familiales vers une transition agroécologique leur permettant de concilier performances économiques (augmentation de la productivité et de la production, réduction des pertes, amélioration des revenus, etc.), sécurité alimentaire, renforcement de la résilience, préservation de l'environnement et santé des populations.

Conçu comme une alternative pour faire face aux défis de la vulnérabilité et des changements climatiques, les défis majeurs du PAE pour l'ECOWAP sont de : (i) moderniser les exploitations familiales en créant des emplois décents et en améliorant les revenus ; (ii) d'augmenter et de diversifier la production avec des systèmes durables et sains pour l'environnement et la santé des consommateurs ; (iii) de s'adapter aux changements et à la variabilité climatiques pour améliorer la biodiversité et la fertilité des sols et (iv) d'assurer la diversité, la souveraineté et la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la région.

### 1.2 Brève description du projet

#### 1.2.1 Objectifs et composantes du programme

L'objectif général du PAE est d'améliorer les performances des exploitations agricoles familiales par l'augmentation des revenus et de la résilience aux changements climatiques favorisée par des processus de préservation et de restauration de l'état des écosystèmes cultivés et naturels ; ce qui permet de renforcer la résilience des populations de l'Afrique de l'Ouest en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Spécifiquement, il s'agit (i) d'accompagner la transition agroécologique en Afrique de l'Ouest ; (ii) de favoriser l'émergence, l'adoption et la diffusion de pratiques agricoles écologiquement intensives dans les exploitations familiales, et (iii) de promouvoir des modes de gestion et d'organisation favorisant cette adoption.

Pour atteindre ces objectifs, le programme est articulé autour de cinq (5) composantes :

- **la composante Appui à la Transition agroécologique pour les acteurs locaux (ATA)** est centrée sur la promotion des initiatives de recherche-action pour l'intensification agricole

durable et la transition agroécologique. Pour la mise en œuvre de cette composante, des initiatives locales sont appuyées par la CEDEAO pour accompagner des collectifs d'agriculteurs et des communautés rurales vers une intensification agroécologique.

- **la composante Formation et renforcement des capacités pour l'intensification agroécologique et l'agriculture durable (FRC)** vise à contribuer à la formation agricole et au renforcement des capacités pour l'intensification agricole durable et la promotion de l'agroécologie. A travers cette composante, les connaissances sur les techniques et les bonnes pratiques d'intensification agricoles durables et d'agriculture écologiquement intensive sont promues, notamment dans les dispositifs de formation non diplômante des acteurs des filières agricoles.
- **la composante Appui-conseil et vulgarisation des innovations technologiques pour l'intensification agricole durable adaptées aux modes de production des petits producteurs agricoles (ACV)** est destinée à contribuer à l'appui-conseil et à la vulgarisation des innovations technologiques pour l'intensification agricole durable. A travers cette composante les innovations technologiques pour l'intensification agricole durable et adaptées aux modes de production des petits producteurs (et notamment les acquis et recommandations issus de la mise en œuvre des projets de terrain soutenus dans le cadre du Programme) sont vulgarisées auprès des acteurs des filières stratégiques prioritaires notamment le riz, le maïs, le manioc, le mil et le sorgho.
- **la composante Echanges, capitalisation et contribution à l'élaboration de politiques publiques d'intensification agroécologique (ECP)** vise à faciliter les échanges, communiquer, capitaliser les acquis des projets de terrain, des partenariats OPA - centres de recherches - centres de formation et à contribuer à l'élaboration des politiques publiques en faveur de l'agroécologie. A travers cette composante, les expériences sur l'intensification agricole durable et l'agriculture écologiquement intensive sont donc mises en débat, capitalisées, intégrées et promues dans les politiques agricoles notamment le PRIASAN et les PNIASAN. Les résultats des initiatives porteuses, les leçons apprises et leur évaluation en vue d'établir les conditions favorables aux investissements privés pour une agriculture écologiquement intensive et économiquement durable sont diffusés, communiqués et la visibilité des actions pleinement assurée.
- **la composante Coordination et gestion du Programme (CG)** concerne le suivi évaluation, la gestion financière, la coordination des actions internes, nationales et régionales, les appuis divers à l'ARAA et les acquisitions.

La maîtrise d'ouvrage du PAE est assurée par la CEDEAO. Le suivi et la coordination du programme au niveau régional sont assurés par l'unité de coordination du programme (UCP) basée à l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) à Lomé au Togo. Cette unité est appuyée techniquement par le groupement opérateur AVSF-IRAM-INADES Formation International.

### **1.2.2 Rappel des principaux résultats attendus et stratégies d'intervention du programme**

Quatre (04) principaux résultats sont attendus de la mise en œuvre du programme :

- les collectifs d'agriculteurs et des communautés rurales sont accompagnés vers une transition agroécologique ;
- les connaissances sur les techniques et les bonnes pratiques d'agroécologie, d'intensification agricoles durables et d'agriculture écologiquement intensive sont promues dans les dispositifs de formation des acteurs des filières agricoles ;

- les innovations technologiques pour l'intensification agricoles durables et adaptées aux modes de production des petits producteurs, sont vulgarisées auprès des acteurs des filières stratégiques prioritaires (riz, maïs, manioc, mil/sorgho) ;
- les expériences sur l'intensification agricole durable et l'agriculture écologiquement intensive en Afrique de l'Ouest sont capitalisées, intégrées et promues dans les politiques agricoles nationales et régionales.

Pour atteindre ces résultats, la stratégie d'intervention du PAE repose sur sept (07) grands principes à savoir: (i) la participation et la responsabilisation des acteurs locaux comme base des interventions du Programme ; (ii) la diversification et la complémentarité des démarches d'appui aux producteurs et aux acteurs locaux à différentes échelles (village, commune ou filière) ; (iii) l'action collective comme approche de co-conception/construction des innovations et comme démarche favorisant leur adoption ; (iv) l'appui-conseil et la diffusion des innovations en tant que principal levier de l'adoption des pratiques et des innovations technologiques en matière d'Agroécologie (AE) et d'intensification agricole durable ; (v) la formation et le renforcement des capacités s'appuyant sur l'existence et le déploiement, au niveau régional, d'un réseau de centres de formation des pratiques AE déjà existantes ou à promouvoir pour permettre à un grand nombre de femmes et de jeunes des milieux ruraux et périurbains, de participer de manière inclusive à la co-construction des connaissances ; (vi) des échanges d'expériences pour produire de nouvelles connaissances et déboucher sur des enseignements plus génériques que ceux tirés de chaque initiative prise individuellement ; (vii) la capitalisation des acquis obtenus ainsi que les leçons tirées des réussites et des échecs facilitant les échanges au niveau local, national et régional et fournissant des éléments utiles aux décideurs pour faire évoluer les politiques publiques.

### **1.2.3 Zones d'intervention et coût du programme**

Le programme couvre les 15 pays membres de la CEDEAO.

Le coût global pour la mise en œuvre du programme est de 16,2 millions d'euros dont 8 millions d'euros financés par l'Agence Française de Développement (AFD) et 8,2 millions par l'Union Européenne (EU). Ces budgets sont exécutés sur la base de planifications annuelles des activités. A cet effet, des plans de travail et budget annuels (PTBA) sont élaborés par l'UCP, les projets de terrains, les Correspondants Nationaux<sup>1</sup> et les partenaires intervenants dans la mise en œuvre du programme (tels que 3AO, les centres de formation et les partenariats OPA-CR-CF).

## **1.3 Faits marquants dans l'environnement du programme**

Plusieurs événements majeurs ont marqué la mise en œuvre du Programme en 2023 :

- la suspension de l'aide française au Mali, Niger et Burkina Faso, suite aux tensions politiques entre la France et ces pays ;
- la persistance de l'insécurité au Burkina Faso et au Mali qui a eu des conséquences sur la mise en œuvre de certaines activités ; et

---

<sup>1</sup>Les Correspondants Nationaux sont les cadres des Ministères en charge de l'agriculture nommés et qui sont chargés de l'organisation des concertations nationales en agroécologie, de la coordination et du suivi rapproché des activités du PAE dans les 15 pays de la CEDEAO

- le recrutement d'une nouvelle Chargée de Suivi-évaluation et Capitalisation basée au sein de la Direction de l'Agriculture de la CEDEAO à Abuja.
- la participation de l'ARAA au salon international des ressources agricoles et animales d'Abidjan en Côte d'Ivoire

## 2 | Etat de mise en œuvre des recommandations du CoPil 2023

Pour la mise en œuvre efficace de ses interventions, la CEDEAO, en collaboration avec l'ensemble des partenaires, a organisé en février 2023, la réunion des Comités régionaux de Pilotage (CoPil) thématiques des Projets et Programmes dans le cadre de l'ECOWAP 2025. Cette réunion avait pour objectif global d'examiner et d'approuver les rapports techniques et financiers 2022 et les plans de travail et budgets 2023 des projets et programmes et formuler des recommandations/suggestions en vue d'améliorer leur performance. L'état de mise en œuvre des recommandations formulées au Programme Agroécologie au cours de cette réunion se présente dans le tableau suivant.

**Tableau 1 : Etat de mise en œuvre des recommandations du CoPil de février 2023**

Nr	Recommandation	Echéance	Statut	Observations
R1	Développer les articulations entre programmes développés au niveau national et régional	Tout au long du PAE	En continu	Poursuite de l'appui aux pays via les Correspondants Nationaux
R2	Préparer le policy brief de l'étude ESA pour mise en ligne sur le site de l'ARAA et plus globalement publier davantage les résultats du Programme	Fin mars 2023	En cours	Une première proposition a été élaborée et est en attente de validation par le service communication de l'ARAA
R3	Renforcer les actions de visibilité et communication du PAE pour mettre davantage en avant les résultats quantitatifs du Programme	Tout au long du PAE	En continu	Diffusion des Newsletters sur l'agroécologie Mise en ligne d'articles web Mais retards sur certains outils (spots radios, capsules vidéo)
R4	Continuer à construire des passerelles entre le PAE et les autres projets et initiatives dont le projet ACOTAF	Tout au long du PAE	En continu	Co-financement d'activités prévu en 2024 avec ACTION AID NIGERIA au niveau des activités des Correspondants Nationaux et de 3AO (forum régional) Co-financement de la plateforme numérique de 3AO avec le projet FAIR-SAHÉL Webinaire avec l'ONG Access Agriculture pour accompagner la vulgarisation digitale des bonnes pratiques agroécologiques (MoU prévu dans le cadre de DeSIRA+ AO)

## 3 | Exécution physique du projet en 2023

L'état de mise en œuvre des activités programmées en 2023 se présente composante par composante comme suit.

### 3.1 Composante ATA - Appui à la Transition agroécologique pour les acteurs locaux

Les réalisations sur cette composante ont porté sur la clôture des derniers projets de terrain, la finalisation de l'évaluation finale et capitalisation des projets de terrain et les audits finaux.

#### 3.1.1 ATA.2 - Mise en œuvre et appui aux projets de terrain

La plupart des projets de terrain ont clôturé au cours de l'année 2022. Cinq (5) d'entre eux étaient toujours en cours en 2023 (suite à une prolongation par lettre-avenant) et ont été clôturés au 1<sup>er</sup> semestre 2023, à savoir :

- Le projet « Amélioration de la production et l'efficacité d'utilisation de la fumure organique dans les systèmes de production à l'Ouest du Burkina Faso (APEUFO) » mené par l'UPPA-Houet ;
- Le projet « Intensification agroécologique et gestion durable des espaces et des ressources naturelles au Sud du Mali » mené par AMEDD au Mali ;
- Le projet « Appui aux organisations de producteurs agricoles pour l'innovation, l'adaptation des systèmes agricoles familiaux et la gestion durable des ressources naturelles à travers l'Agroécologie (AOPAE) » mené par UAVES au Mali ;
- Le projet « Projet d'appui à la résilience des exportations familiales agropastorales (PAREFA) face aux effets des changements climatiques » mené par ASPRODEB au Sénégal ; et
- Le projet « Intensification durable des pratiques agroécologiques dans la région des savanes » mené par l'ONG RAFIA au Togo.

#### 3.1.2 ATA.3 - Suivi-évaluation, capitalisation interne et audits des projets de terrain

##### ATA.3.1 - Finalisation de l'évaluation finale et capitalisation des projets de terrain

En 2022, l'UCP a recruté un consultant pour réaliser l'évaluation finale et la capitalisation de l'ensemble des projets de terrain. Cette étude a été réalisée et une première version des livrables, à savoir 15 rapports d'évaluation, 15 rapports de capitalisation, 38 fiches de bonnes pratiques (4 fiches ont dû être abandonnées pour insuffisance d'informations) et une note de capitalisation transversale, a été soumise. Les 15 rapports d'évaluation finale des projets de terrain ont été acceptés par la CEDEAO et sont disponibles en téléchargement sur le lien suivant :

<https://app.box.com/s/sf6wxnppqqefbmir4e6xkqtv4wok8fp1>.

Les principaux enseignements et recommandations de l'évaluation finale croisée se trouvent dans le résumé exécutif de la note de performance des projets de terrain présent en **Annexe 1** du rapport.

Concernant la capitalisation, compte tenu des difficultés majeures rencontrées dans la collecte des données nécessaires à la capitalisation (non disponibilité des équipes projets de mise en œuvre, insuffisance dans leur système de suivi-évaluation et crises sécuritaires dans certaines zones d'intervention) et d'insuffisances majeures par rapport aux termes de référence de la prestation, les deux premières versions des livrables soumis par le consultant n'ont pas pu être validées par la CEDEAO. De

nombreux échanges et réunions de clarification ont été tenues avec le consultant pour remédier aux problèmes et obtenir des livrables finaux acceptables, répondant au mieux aux attentes initiales de la CEDEAO. Il a finalement été demandé au cabinet de compléter et de revoir 17 fiches de bonnes pratiques (finalement retenues par l'UCP et le backstopping) pour permettre la répliquabilité et la mise à l'échelle des bonnes pratiques (une fiche modèle a été élaborée pour servir de référence au travail de révision), de fusionner certaines fiches qui traitent du même sujet et de réorganiser et approfondir la note transversale soumise pour obtenir 5 notes sur les thématiques suivantes pré-identifiées par l'UCP, avec l'appui du backstopping, à savoir :

- (1) Valorisation/commercialisation des produits agroécologiques ;
- (2) Bio intrants et matériels pour l'agroécologie ;
- (3) Intégration agriculture-élevage ;
- (4) Diversification, association et plantes de services ; et
- (5) Aménagement et gestion collective des ressources naturelles.

**Figure 1 : Sarclage localisé en culture céréalière au Sahel (Projet BSP porté par l'ONG Terre Verte au Burkina Faso)**



Les 17 fiches de bonnes pratiques retenues sont les suivantes :

- Compostage en tas à l'aide d'un broyeur et d'un moule à composter ;
- Le sarclage localisé en culture céréalière au Sahel ;
- Le Bokashi ;
- Semences paysannes ;
- L'aménagement des terres en Courbes de Niveau (ACN), une technologie de conservation de l'humidité et de la fertilité des sols ;
- Bio pesticide à base de feuille de Neem, d'écorce de Caïlcédrat ou de « Gnonkôrôdjalan » ;
- Introduction des coqs et poules de race RAINBOW pour une amélioration génétique de la race locale de volaille ;
- L'Aflasafe SN01, un moyen efficace et durable pour réduire la contamination aux aflatoxines
- Compost et fumier améliorés ;
- Accès équitable et durable des femmes et des jeunes aux terres agricoles ;
- Potager familial ;
- Cajanus cajan et Mucuna pruriens, des plantes fertilisantes et de couverture ;

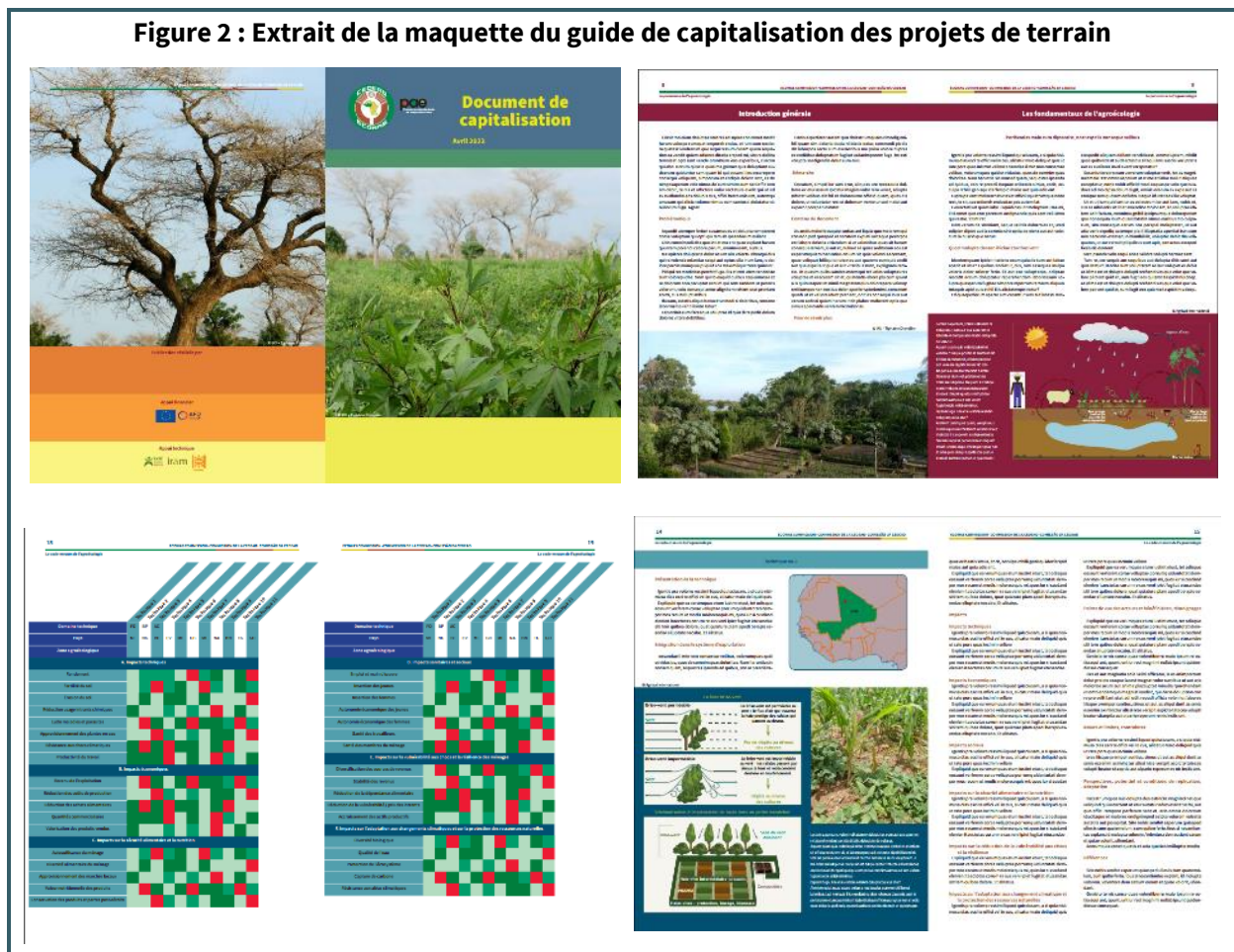
- Optimisation de l'utilisation du compost au sein des exploitations agricoles ;
- Utilisation de la traction animale pour accroître l'efficacité des exploitations des femmes ;
- Système de garantie participative ;
- Sélection participative des sites d'aménagement (bas-fonds) ;
- Clubs d'écoute communautaires (CEC).

La version finale des livrables a été reçue en décembre 2023.

**ATA.3.2 - Finalisation des produits de capitalisation**

Le prestataire de communication recruté dans le cadre du programme a soumis une première version de la maquette du guide de capitalisation des projets de terrain. La maquette en version française sera finalisée une fois les livrables de capitalisation validés par la CEDEAO.

**Figure 2 : Extrait de la maquette du guide de capitalisation des projets de terrain**



**ATA.3.3 - Conduite des audits finaux des projets de terrain**

Avec la prolongation des projets de terrain de 3 à 12 mois, les audits finaux se sont poursuivis en 2023. 10 audits sont actuellement en cours et 3 rapports d'audit final sont disponibles, ceux des projets FPGL, ANOPACI et CED ; 2 Rapports d'audit provisoire sont en cours de signature à savoir ceux de ECLOSIO et THP.

Au 31/03/2024, les rapports finaux des 10 audits en cours seront finalisés ainsi que les deux rapports provisoires amenant à 15 rapports finaux rendus sur les 15 prévus.

## 3.2 Composante FRC - Formation et renforcement des capacités pour l'intensification agroécologique et l'agriculture durable

En 2023, les principales réalisations sur cette composante ont porté sur la signature des 15 Accords de subvention avec les centres de formation et mise en place des 1<sup>ères</sup> tranches de financement, les missions de suivi-évaluation des centres, la finalisation de l'étude diagnostic des ESA et EFTP et la contractualisation avec le Consortium d'Universités pour l'animation du MOOC Agroécologie.

### 3.2.1 FRC.1 - Etude sur l'état des lieux des centres de formation en agroécologie et sélection des centres à appuyer

L'« Etude sur l'inventaire et la caractérisation des centres de formation en agroécologie et l'analyse approfondie des centres à soutenir par le PAE » débutée fin 2021 a été finalisée (une prestation additionnelle avait été ajoutée par avenant début 2022) et les livrables finaux validés par la CEDEAO ; ils sont disponibles ici : <https://app.box.com/s/6px3lq12udrew2ar4mu2xy23mraapydg>.

L'étude a permis la sélection par la CEDEAO, avec l'appui des CN, d'un centre de formation à appuyer par pays en 2022. Les 15 centres retenus ont ensuite été appuyés par le consultant pour l'élaboration de leur projet d'amélioration de leur offre de formation en agroécologie jusqu'à fin 2022. Le 19 avril 2023, les 15 Accords de Subvention ont été signés entre les centres de formation et la CEDEAO, pour un montant total de 1 516 507,00 €.

Le tableau synthétique du profil des projets des 15 centres de formation est disponible en **Annexe 2** du rapport. Sept (7) des centres de formation appuyés par le PAE sont également financés sur les financements propres de la CEDEAO pour les appuyer dans la formation des jeunes dans le secteur ASPH (environ 30 000 dollars par centre sur 4 mois, avec objectif de former 150 jeunes au moins par centre) (cf. Annexe 2). Les synergies sont assurées via le partage d'information entre projets et des missions conjointes sur le terrain.

### 3.2.2 FRC.2 - Appui au développement des activités des centres de formation

#### FRC.2.1 - Mise en œuvre des activités des centres formation

L'année 2023 a été consacrée aux versements des fonds pour la mise en œuvre des PTBA validés. Compte tenu de la difficulté des partenaires à soumettre des dossiers complets de demande de 1<sup>er</sup> versement, le virement des 1<sup>ères</sup> tranches aux bénéficiaires a accusé d'un retard important. L'état des premiers versements effectués aux centres de formation est consigné dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 3 : État des premiers versements aux centres de formation**

Pays	Nom du centre de formation	Montant total de la subvention (Euros)	Montant de la 1 <sup>ère</sup> tranche (Euros)	Date de versement de la 1 <sup>ère</sup> tranche	Observations
<b>Bénin</b>	TCHARM-FORA	100 000	66 600	29/06/2023	Réception des fonds confirmée
<b>Burkina Faso</b>	Centre de Promotion Rurale (CPR) de Kodougou	103 717	80 056	26/06/2023	Réception des fonds confirmée
<b>Cap Vert</b>	Centro de Emprego e Formação Profissional de Santa Cruz - CEFPSC	88 732	58 313	14/08/2023	Réception des fonds confirmée
<b>Côte d'Ivoire</b>	Centre de formation GAGNOA-LAKOTA	102 078	68 531	26/06/2023	Réception des fonds confirmée

<b>Gambie</b>	Pirang Mixed Farming Centre	89 950	-		En attente des dossiers complémentaires pour payer la tranche 1 (il manque la DV corrigée, le RIB, le PPM et les documents relatifs au perdiem et indemnités)
<b>Ghana</b>	KUMASI INSTITUTE OF TROPICAL AGRICULTURE (KITA)	105 000	72 000	26/06/2023	Réception des fonds confirmée
<b>Guinée</b>	Centre de Vulgarisation et de Formation (CVF) de Bamban	103 814	65 472	06/11/2023	Réception des fonds confirmée
<b>Guinée Bissau</b>	Centro de Instrução e Formação Artesanal e Profissional (CIFAP/ MURIALDO-BULA)	89 250	-		Païement en cours à l'AFD
<b>Libéria</b>	Tumutu Agricultural Vocational Training Centre (TAVTC)	104 822	77 872	26/12/2023	Réception des fonds confirmée
<b>Mali</b>	Centre d'Apprentissage Agricole (CAA) de Samanko	104 946	-		Païement suspendu par l'AFD
<b>Niger</b>	Institut Privé de Formation IPF Kaoura-Matameye,	104 756	72 894	26/06/2023	Réception des fonds confirmée
<b>Nigéria</b>	AGRICULTURAL AND RURAL MANAGEMENT TRAINING INSTITUTE (ARMTI)	104 980	70 667	01/08/2023	Réception des fonds confirmée
<b>Sénégal</b>	La Ferme des 4 chemins	104 465	74 715	06/11/2023	Réception des fonds confirmée
<b>Sierra Leone</b>	University of Makeni Agroecological Training Centre	105 000	77 170	09/09/2023	Réception des fonds confirmée
<b>Togo</b>	Centre d'Animation Rurale Tambimong Ogaro (CARTO)	104 997	59 083	26/06/2023	Réception des fonds confirmée
	<b>Total</b>	<b>1 516 507</b>	<b>843 373</b>		

En résumé, sur les 15 centres de formations :

- Le paiement d'un centre, à savoir le CAA du Mali, a été suspendu par l'AFD en raison de la situation politique entre la France et le Mali ;
- 12 centres ont reçu à ce jour leur paiement
- La demande de versement de la Gambie n'a pas encore été effectuée du fait de l'incomplétude de leur dossier ; et
- La demande de versement de la Guinée Bissau est en cours de paiement au niveau de l'AFD.

L'ensemble des versements, à l'exception du Mali si la situation reste inchangée, devrait être effectif d'ici la fin de l'année 2023.

Le résumé des activités mises en œuvre en 2023 par les centres de formation (au 31/12/2023) se trouve en **Annexe 4** du rapport.

### *FRC.2.2 - Organisation des missions de suivi-évaluation des activités des centres*

Par ailleurs, plusieurs missions de suivi de proximité auprès des centres de formation ont été organisés par les Correspondants Nationaux. Des missions conjointes de suivi avec l'UCP, le Backstopping et les CN ont été conduites au Bénin, au Ghana, en Côte d'Ivoire et en Guinée-Bissau. L'objectif principal de ces missions était d'apprécier les capacités techniques, opérationnelles, administratives et financières du porteur de projet pour mener les activités retenues et de s'assurer que l'ensemble des dispositions nécessaires à la bonne exécution du projet ont été prises (recrutements éventuels de personnel, achats, plan de travail, etc.). Une mission conjointe UCP-CN de suivi est prévue au Burkina Faso dans la première quinzaine du mois de décembre.

### **3.2.3 FRC.3 – Appui à l'enseignement supérieur**

#### *FRC.3.1 - Finalisation de l'étude diagnostic ESA/EFTP et organisation de l'atelier virtuel de restitution*

L'étude sur « l'état des lieux de l'offre de formation agricole (enseignement technique et professionnel secondaire et enseignement supérieur) relative à l'agroécologie et l'agriculture durable dans les pays CEDEAO » débutée en 2022 a été finalisée. Les livrables finaux sont disponibles ici : <https://app.box.com/s/a2tyusvm5t0lez9mzjly0xrckl1swoin>. Le contenu de la note aux décideurs a été validée. L'étude a permis de (i) faire l'analyse diagnostic de la demande des acteurs productifs du secteur agricole en termes de compétences/métiers en lien avec la transition agroécologique et l'agriculture durable ; et celle de l'offre de formation diplômante existante en agroécologie et agriculture durable, et (ii) formuler des recommandations pertinentes pour la prise en compte de l'agroécologie dans les formations agricoles au secondaire et supérieur. Les conclusions et recommandations de l'étude ont été partagées lors d'un atelier virtuel de restitution le 27 janvier 2023 regroupant les praticiens du domaine de l'enseignement technique agricole (décideurs, acteurs de la formation secondaire et supérieure (responsables d'établissement, responsables pédagogique, enseignants, cadres des ministères de l'enseignement technique agricole et de l'enseignement supérieur, partenaires publics et privés, acteurs du conseil agricole, les différents bénéficiaires) provenant des différents pays membres de la CEDEAO.



Retrouver ici l'article publié par le Réseau International de Formation Agricole et Rurale (FAR) sur le webinar : <https://www.reseau-far.com/lagroecologie-dans-lenseignement-agricole/>

#### *FRC.3.2 - Adaptation et animation du MOOC Agroécologie en Afrique de l'Ouest*

Dans le cadre de l'adaptation et l'animation du MOOC Agroécologie en Afrique de l'Ouest développé par l'Institut Agro de France, des missions d'évaluation ont été organisées au Bénin, Burkina Faso, Nigéria et Sénégal pour apprécier la capacité technique, pédagogique et organisationnelle d'universités, instituts, écoles et centres formation à participer au processus d'adaptation et d'animation du MOOC. Six (6) Universités (dont quatre (4) en consortium au Sénégal), écoles et instituts identifiés après analyse des manifestations d'intérêt ont été visités.

Suite à ces missions, les six (6) candidatures ont été retenues (dont une était constituée d'un Consortium de 4 Universités du Sénégal) pour la suite du processus, soit 9 Universités / Instituts.

Un atelier régional s'est tenu du 24 au 28 avril 2023 à Saint-Louis au Sénégal avec les représentants des 6 candidatures pour définir la stratégie d'adaptation du MOOC et formaliser le Consortium d'Universités pour l'opérationnalisation du MOOC. Au cours de cet atelier, les discussions entre tous les participants y compris l'UCP et l'ARAA ont abouti au fractionnement des candidatures en consortia pour que chaque entité soit représentée au sein d'un seul consortium. C'est ainsi que le consortium final constitué est passé de 6 entités à 9 entités. Après de longs échanges entre les membres du consortium et avec l'Institut Agro chargé d'apporter l'appui technique à l'adaptation du MOOC puis, la validation du PTBA soumis à

l'ARAA par le consortium, une proposition d'accord de subvention a été soumise le 22 novembre 2023 à l'AFD qui a donné son ANO le 21 décembre.

### 3.3 Composante ACV - Appui-conseil et vulgarisation des innovations technologiques

Au cours de l'année 2023, les activités exécutées sur cette composante ont concerné l'appui à la mise en place des partenariats OPA-centre de recherche-centre de formation et le renforcement des capacités et appui méthodologique aux dispositifs de vulgarisation par les CN.

#### 3.3.1 ACV.1 - Soutien à la mise en place des partenariats entre OPA, centres de recherche et centre de formation

##### *ACV.1.1 - Mise en œuvre des activités de partenariats entre OPA et centres de recherche et de formation et diffusion des résultats de recherche*

En 2023, l'UCP, avec l'appui des CN dans chaque pays, a finalisé la sélection des projets de partenariats à appuyer, entre les organisations professionnelles agricoles (OPA), les centres de recherche et les centres de formation pour la recherche-action et la diffusion des produits de recherche. L'UCP les a également accompagnés dans la préparation de leurs PTBA. Le tableau synthétique du profil des projets des 13 partenariats retenus se trouve en **Annexe 3** du rapport.

L'exécution de ces projets de partenariats permettra de :

- Promouvoir la recherche participative et inclusive tout en expérimentant les besoins des OPA en la matière et en leur apportant d'appuis méthodologiques ;
- Concevoir des produits de recherches adaptés aux besoins des petits producteurs ;
- Diffuser des produits de recherche via des plateformes de producteurs, des transformateurs et autres réseaux agricoles ; et
- Accompagner les membres de l'OPA dans la transition agroécologique tout en renforçant leur dispositif de vulgarisation en agroécologie.

Un atelier de lancement officiel des activités des projets partenariats s'est tenu du 22 au 26 mai 2023 à Lomé au Togo. Spécifiquement, l'atelier a permis de :

- Lancer officiellement les activités des Partenariats ;
- Présenter le programme agroécologie de la CEDEAO et ses résultats intermédiaires ;
- Donner des informations sur les indicateurs principaux à renseigner durant la mise en œuvre des activités ;
- Finaliser les documents de projets des partenariats ; et
- Former les représentants des partenariats aux procédures administratives et financières et au système de suivi-évaluation de la CEDEAO.



Retrouver ci-dessous les articles web publiés sur l'atelier :

- Site d'AgriDigitale : <https://agridigitale.tg/article/agroecologie-la-cedeao-met-le-pied-a-letrier>
- Site « Le Tabloid » : <https://letabloid.tg/agroecologie-les-projets-de-partenariats-opa-centres-de-recherche-et-de-formation-en-afrique-de-louest-lances-a-lome/>

**Figure 3 : Atelier de lancement des partenariats à Lomé**

Au cours de l'année, treize (13) Accords de subvention entre la CEDEAO et les partenariats ont été signés. L'état des premiers versements effectués aux partenariats est consigné dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 4 : État des premiers versements aux partenariats**

<b>Pays</b>	<b>Nom du porteur de projet</b>	<b>Montant total de la subvention (Euros)</b>	<b>Montant de la 1<sup>ère</sup> tranche (Euros)</b>	<b>Date de versement de la 1<sup>ère</sup> tranche</b>	<b>Observations</b>
<b>Bénin</b>	FUPRO : Fédération des Unions de Producteurs du Bénin	50 000	34 923	10/08/2023	Réception de fonds confirmée
<b>Burkina Faso</b>	ARFA : Association pour la Recherche et la Formation en Agroécologie	50 000	31 169	02/11/2023	Réception de fonds confirmée
<b>Cap Vert</b>	NA	-	-	-	Accord de subvention non signé malgré les nombreuses relances de l'UCP et une lettre officielle de la CAEA
<b>Côte d'Ivoire</b>	AGRINNOV	50 000	32 180	10/08/2023	Réception de fonds confirmée
<b>Gambie</b>	DoA (Departement of Agriculture): Ministry of Agriculture (MoA)	50 000	35 000	14/12/2023	Réception de fonds confirmée
<b>Ghana</b>	CNTA: Centre for No-Till Agriculture	50 000	34 150	22/08/2023	Réception de fonds confirmée
<b>Guinée</b>	IRAG : Institut de la Recherche Agronomique de Guinée	50 000	35 000	14/12/2023	Réception de fonds confirmée

<b>Guinée Bissau</b>	AS: Associação Asas de Socorro	50 000	28 951	02/11/2023	Réception de fonds confirmée
<b>Liberia</b>	AfricaRice, Suakoko, Bong County	50 000	34 725	26/10/2023	Réception de fonds confirmée
<b>Mali</b>	FENABE (Fédération Nationale des Producteurs de l'Agriculture Biologique et Ecologique).	-	-	-	AS non signé. Blocage politico Administratif
<b>Niger</b>	INRAN : Institut National de la recherche Agronomique du Niger	50 000	-	-	AS signé et PTBA OK, mais aucun autre document reçu. Il manque la DV, le RIB, le PPM, Désignation des personnes autorisées, perdiems et indemnité + Blocage politico administratif
<b>Nigeria</b>	Institute for Agricultural Research (IAR), Ahmadu Bello University	50 000	-		Il manque la DV et le RIB A payer en 2024
<b>Sénégal</b>	CNCR : Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux :	50 000	35 000	22/12/2023	Réception de fonds confirmée
<b>Sierra Leone</b>	Planning Evaluation Monitoring and Statistics Division (PEMSD). Ministry of Agriculture and Food Security, Sierra Leone	50 000	-	27/10/2023	Un premier versement a été fait le 27 octobre mais il y a retour de fonds en novembre sur le compte de l'ARAA. Le suivi avec le partenariat a permis de recevoir un nouveau RIB et le transfert sera effectif d'ici fin février 2024 et sera confirmé par le partenaire.
<b>Togo</b>	ITRA : Institut Togolais de Recherche Agronomique	50 000	34 395	02/11/2023	Réception de fonds confirmée
	<b>TOTAL</b>	<b>650 000</b>	<b>335 493</b>		

Sur les 15 projets de partenariat prévus :

- Le partenariat du Mali n'a pas reçu l'ANO de l'AFD suite à la situation politique du Mali avec la France ;
- Le partenariat du Cap-Vert ne s'est pas constitué et l'accord de subvention n'a donc pas été signé à ce jour, malgré les relances et un courrier officiel de la Commissaire aux Affaires Economique et à l'Agriculture (CAEA) de la CEDEAO à l'attention de Monsieur le Ministre capverdien de l'Agriculture ;
- 10 pays ont reçu leur premier versement, à savoir le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Burkina-Faso, le Togo, le Nigéria, le Sénégal et la Guinée ;

- 1 versement est en cours de traitement au niveau de l'ARAA (Sierra Leone) ;
- 2 partenariats doivent encore compléter leur dossier, à savoir le Niger et la Gambie, mais le partenariat du Niger risque de ne pas recevoir les fonds si le blocage politique persistait.

L'ensemble des versements (pour les accords de subvention signés), à l'exception du Niger (même si la situation peut changer à tout moment), devrait être effectif d'ici la fin du premier trimestre 2024.

Le résumé des activités des partenariats mises en œuvre en 2023 (au 31/12/2023) se trouve en **Annexe 4** du rapport.

#### *ACV.1.2 - Organisation des missions de suivi-évaluation des activités des projets de Partenariat OPA*

Plusieurs missions de suivi de proximité auprès des partenariats ont été organisés par les Correspondants Nationaux. Des missions conjointes de suivi avec l'UCP et le Backstopping ont été conduites au Bénin, au Ghana, en Côte d'Ivoire et en Guinée-Bissau pour apprécier l'état de mise en œuvre des activités planifiées. Une mission conjointe UCP-CN de suivi est prévue au Burkina Faso en décembre prochain.

### **3.3.2 ACV.2 - Renforcement des capacités et appui méthodologiques aux dispositifs de vulgarisation**

#### *ACV.2.1 - Formation des agents des systèmes nationaux de vulgarisation*

Cette activité est directement exécutée par les Correspondants nationaux, à travers l'organisation des sessions de formation des agents des systèmes nationaux de vulgarisation sur l'agroécologie, l'agriculture intensive durable. Sur l'année, certains pays ont organisé des sessions de formation, d'autres sont encore au stade de recrutement des consultants pour élaborer les modules de formation et conduire l'animation des sessions.

**Figure 4 : Formation des agents nationaux de vulgarisation du Ghana**



Pour plus de détail sur les activités mises en œuvre en 2023 par les CN (au 31/12/2023), se référer à l'**Annexe 5** du rapport.

#### *ACV.2.2 - Consolidation des plateformes d'échanges sur le conseil agricole*

Dans le cadre des efforts de mise en place de synergies en matière de conseil en agroécologie à l'échelle régionale, des discussions ont été engagées avec le CIRAD dans le cadre du projet ACOTAF pour définir

les modalités concrètes de collaboration avec le PAE. Une première série d'activités conjointes ont été conduites : organisation de deux webinaires internationaux et rédaction d'une première note aux décideurs sur les leviers stratégiques pour développer le conseil en agroécologie en Afrique de l'Ouest, disponible ici :

[https://reca-niger.org/IMG/pdf/policy\\_brief\\_acotaf - conseil en agroecologie constats et levier - 2023.pdf](https://reca-niger.org/IMG/pdf/policy_brief_acotaf_-_conseil_en_agroecologie_constats_et_levier_-_2023.pdf).

Pour aller plus loin, un plan d'actions 2024 conjoint PAE-ACOTAF a été développé pour consolider les connaissances, la mise en place et la dynamisation des plateformes des échanges entre les acteurs du conseil agricole en Afrique de l'Ouest. Le programme de travail s'articule autour des 3 grandes activités suivantes, pour un montant total de 99550 Euros (financé par les économies faites sur l'activité ACV.1) :

- **Activité 1** : Implantation et dynamisation des plateformes d'échanges entre les acteurs de conseil agricole (webinaires sur le RESCAR-AOC, élaboration d'une stratégie pour la mise en place et la dynamisation des plateformes nationales d'acteurs de conseil agricole et leur participation aux dynamiques régionales) ;
- **Activité 2** : Consolidation des connaissances pour le développement du conseil en agroécologie (production d'outils méthodologiques pour les diagnostics prospectifs et les dialogues stratégiques, extension de l'étude ACOTAF sur la sensibilité du conseil agricole à l'agroécologie au Ghana, au Nigéria et à en Guinée-Bissau) ;
- **Activité 3** : Consolidation des connaissances pour le développement du conseil en agroécologie (rencontre organisée à l'occasion du Global Forum for Rural Advisory Services - GFRAS).

Les activités devraient être finalisées en juillet 2024, avec une présentation des résultats prévue en septembre/octobre 2024 à l'atelier GRFAS (Global Forum for Rural Advisory Services), le sommet mondial du conseil agricole prévu à Dakar. Le processus de contractualisation en gré-à-gré ainsi que le projet de contrat à signer entre la CEDEAO et le CIRAD ont été soumis le 18 octobre 2023 à l'AFD qui a donné son ANO le 20 décembre 2023.

### **3.4 Composante ECP - Echanges, capitalisation et contribution à l'élaboration de politiques publiques d'intensification agroécologique**

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette composante, les activités réalisées ont porté sur la finalisation de l'étude sur les réseaux et plateformes existants en agroécologie, la poursuite de l'appui au fonctionnement de la plateforme 3AO, l'appui au processus de capitalisation transversale, la mise en place et l'animation des cadres de concertation nationaux par les CN, la poursuite des activités de communication et la finalisation de l'étude sur le financement de l'agroécologie.

#### **3.4.1 ECP.1 - Mise en place d'un réseau régional et de dispositifs d'échanges**

##### *ECP.1.1 – Finalisation de l'étude sur les réseaux et plateformes*

L'étude sur l'état des lieux des réseaux et plateformes nationaux et régionaux existants en matière d'agroécologie, de formation en agriculture durable ; cartographie des initiatives et organisations impliquées ; et propositions pour le renforcement d'un réseau d'acteurs de l'agroécologie en Afrique de l'Ouest, a été finalisée par le consultant. Le rapport final de l'étude est disponible ici : <https://app.box.com/s/lpngs303flup96lhsei655wtug5284oz>.

L'étude a permis d'identifier 117 réseaux et plateformes dans la région qui renforcent les cadres de concertations nationaux dans le cadre de leurs plaidoyers pour la prise en compte de l'agroécologie dans

les politiques nationales. Le répertoire des plateformes identifiées est disponible ici : <https://app.box.com/s/jgi3fkdxesbexiow5faqfb9pfzniu0y>.

Sur les 117 structures enquêtées, 81 (soit 69,23%) font partie de la catégorie des plateformes, réseaux, alliance et cadre de concertation dont 35 plateformes, 30 réseaux, 5 alliances et 11 cadres de concertation légalement constitués. Ces cadres de concertations s'ajoutent à 40 autres cadres non formels qui avaient été identifiés par les CN du PATAE.

### *ECP.1.2 – Appui à la plateforme 3AO*

Le PAE a poursuivi le renforcement des capacités de l'Alliance pour l'Agroécologie en Afrique de l'Ouest (3AO) avec qui elle a signé un MoU en 2021. En 2023, les principales actions mises en œuvre dans le cadre du PTBA de 3AO sont les suivantes :

- L'appui à 3 centres de formation paysans (formation de 24 producteurs au Burkina Faso, 40 producteurs au Niger et 15 animateurs endogènes au Bénin et au Mali)

Les modules de formation ont concerné les thématiques :

- Les effets du changement climatique et les mesures d'atténuation et d'adaptation ;
  - Les bases et les principes de l'agroécologie ;
  - La gestion intégrée de la fertilité des sols : production de quelques biofertilisants;
  - La gestion durable de la fertilité des sols : le compostage en tas et le Bokashi ;
  - La gestion durable des maladies et nuisibles de la plante ;
  - Les techniques de conservation des eaux et des sols.
  - Quelques bonnes pratiques de production : la gestion des pépinières de cultures maraichères.
  - Gestion des sites de production et répliation des formations.
- Le développement de la plateforme numérique de partage d'informations et de connaissances entre chercheurs, OP et partenaires, avec l'appui technique et financier du projet FAIR Sahel et le CIRAD dans le cadre des synergies avec le PAE. La plateforme, actuellement en phase de test, est accessible au lien ci-après : <https://www.3aohub.org/fr/1/home.html> - une discussion doit être menée avec le CoPil de 3AO pour s'accorder sur la charte graphique de la plateforme ;
  - La production et publication d'une capsule vidéo et 9 vidéos sont encore en cours de production ;
  - La capitalisation sur les dispositifs de formation et d'apprentissage des OP pour le développement des systèmes agricoles durables et sur la production et la conservation de fourrages (en cours) ;
  - La finalisation du rapport et de la déclaration du Forum régional sur l'agroécologie organisé en décembre 2022, disponibles ici : <https://ecowap.ecowas.int/see-document/448> ;
  - L'accompagnement de ses membres pour réaliser les activités de plaidoyer au niveau national :
    - Salon national sur l'agroécologie organisé en Côte d'Ivoire et des thématiques de plaidoyers identifiés
    - Forum régional d'information, d'échange et d'appropriation de l'agroécologie paysanne à Kayes au Mali et des initiatives de plaidoyers identifiés
    - Cadre de concertation nationale des acteurs de l'agroécologie en cours de préparation au Ghana pour déboucher sur l'identification des initiatives de plaidoyers
    - Participation aux journées agroécologiques de la Dytaes au Sénégal
    - Finalisation de la stratégie régionale du collège des jeunes du ROPPA sur l'agroécologie dont l'objectif est d'améliorer la participation active de la jeunesse régionale citoyenne engagée

dans la réalisation de la transition agroécologique de leurs Etats respectifs et dans la sous-région ouest africaine, disponible ici :

<https://app.box.com/s/yo3n80brnbgw9d1xfqo2cb9sqvglrghk> ;

- Atelier de validation avec le CNABIO du Plan d'action pour le développement du sous-secteur des bio intrants au Burkina Faso ;
- Elaboration des Tdrs pour l'organisation du forum en 2024 et proposition d'une note contributive pour l'élaboration d'une stratégie régionale de développement de l'agroécologie en Afrique de l'Ouest ;
- Quatre (4) vidéos capsules réalisées et publiées et un rapport de capitalisation des initiatives agroécologiques des membres réalisé et valorisé avec la plateforme.
- L'audit des comptes 2022 de 3AO
- Le préfinancement des activités 2023 par 3AO

Figure 5 : Page d'accueil de la plateforme numérique 3AO



### ECP.1.3 – Participation des CN aux réunions régionales de concertation

Les CN ont participé à trois réunions régionales organisées par le PAE en 2023 : l'atelier de validation de l'Étude sur les mécanismes de financement de la transition agroécologique dans la CEDEAO, le renforcement des capacités des intervenants de la communication du Programme Agroécologie en Afrique de l'Ouest, du 18 au 22 septembre 2023 à Lomé et l'atelier bilan des réalisations de 2023 et de planification des plans de travail et budgets annuels 2024.

### 3.4.2 ECP.2 - Appui au processus de capitalisation des résultats obtenus et diffusion des « bonnes pratiques »

#### ECP.2.1 – Recrutement d'un consultant en appui au processus de capitalisation transversale

La stratégie de capitalisation transversale du programme a été définie. Il s'agit d'un préalable essentiel au recrutement du consultant qui sera chargé de conduire cette capitalisation. L'objectif principal de la

capitalisation est d'orienter les stratégies des politiques publiques nationales et régionales pour un meilleur accompagnement de l'agroécologie (plaidoyer). Cette capitalisation sera organisée autour des thématiques transversales suivantes, avec différents produits de capitalisation attendus :

- Partenariats innovants pour des initiatives réussies en agroécologie
- Intrants et équipements pour la TAE (semences, biopesticides, biofertilisants, machines, équipements)
- Dynamiques des marchés territoriaux des produits agroécologiques
- Formation professionnelle et insertion des jeunes dans les systèmes AE
- Rôle des cadres de concertation multi-acteurs pour l'inclusion de l'AE dans les politiques publiques
- Les systèmes d'élevages agroécologiques / place de l'élevage dans l'agroécologie

La dernière thématique reste à confirmer, en fonction des éléments disponibles issus des projets sur la transition agroécologique en élevage, ou la possibilité de l'orienter simplement sous forme de note de plaidoyer. A l'intérieur de ces grandes thématiques, la capitalisation pourrait porter sur plusieurs sous thématiques que le consultant pourrait identifier. Il est prévu d'envoyer la DANO sur le DAO à l'AFD dès janvier 2024 afin de lancer le recrutement du consultant au premier trimestre 2024.

*ECP.2.2 – Poursuite de la mise en œuvre des actions de communication/visibilité et diffusion des résultats*

En 2023, le consultant en charge de la communication a poursuivi ses activités, notamment en lien avec la capitalisation et la diffusion des acquis du PAE, à savoir :

- L'édition et la diffusion de 4 Newsletters sur l'agroécologie, autour des thèmes suivants :
  - « Réaliser l'ambition d'une Afrique de l'Ouest agroécologique » (N°2 / février 2023) : <https://ecowap.ecowas.int/see-document/416>
  - « Agir ensemble pour transformer nos systèmes agroalimentaires » (N°3 avril 2023) : <https://ecowap.ecowas.int/see-document/336>
  - « L'agroécologie dans la stratégie régionale climat de la CEDEAO » (N°4 / août 2023) : <https://ecowap.ecowas.int/see-document/409>
  - Vers une transformation agroécologique des systèmes agricoles et alimentaires » (N°5 / décembre 2023) : <https://ecowap.ecowas.int/see-document/463>
- L'édition de la maquette du guide de capitalisation des projets de terrain.

**Figure 6 : Pages de couvertures des Newsletters de l'agroécologie**



Un atelier de renforcement des capacités des CN sur la communication s'est également tenu du 20 au 22 septembre 2023, en marge de l'atelier de restitution de l'étude sur le financement de l'agroécologie. *Le rapport d'atelier et les fiches méthodologiques sont en cours de finalisation par le consultant.* L'atelier a été l'occasion de valider avec les CN les 3 scripts des spots, et de discuter de contenus à soumettre par les CN pour les prochaines newsletters. Il faut noter par ailleurs que la production des spots radio et des capsules vidéo a pris beaucoup du retard.

Enfin, tous les produits publics déjà disponibles issus du PAE (études, fiches projet, notes de synthèse, newsletter, comptes-rendus de réunions, etc.) ont été mis en ligne sur l'onglet documentaire de la plateforme de suivi-évaluation de l'ECOWAP : <https://ecowap.ecowas.int/Documentation>. Une cinquantaine de documents sont accessibles en téléchargement sur la plateforme, et la mise en ligne se poursuit au fur et à mesure de la conception de nouveaux documents et de leur édition selon les codes graphiques de la CEDEAO. La liste complète des documents en ligne se trouve ici : <https://app.box.com/s/8yce0lyk3mlwo9avto9w4qrkhj83gc3x>.

### ECP.2.3 – Production et diffusion des spots radio

Les spots radio élaborés sur l'agroécologie sont en cours de validation et seront mis à la disposition des Correspondants Nationaux en janvier 2024 pour traduction et diffusion en langues locales pour une large sensibilisation des acteurs sur l'importance de l'agroécologie.

### 3.4.3 ECP.3 - Mise en place et animation des cadres de concertation nationaux et plaidoyer

En rappel, dans le cadre de la mise en œuvre du PAE, des MoU ont été signés entre la CEDEAO et les Ministères de l'Agriculture des 15 états membres de la CEDEAO. Chacun des Etats signataires a désigné un Correspondant National (CN) qui a en charge le suivi et la mise en œuvre des activités du PAE dans le pays dont la mise en place et l'animation des cadres de concertation nationaux (CCN). Les principales activités confiées aux CN concernent :

- La constitution des cadres de concertation
- La formulation des plans d'actions des cadres de concertations nationales (CCN) sur l'agroécologie et élaboration de leur charte de fonctionnement et de durabilité ;
- L'organisation des ateliers de validation des plans d'actions et des chartes de fonctionnement et de durabilité des CCN ; et
- L'organisation des concertations nationales et des partenariats autour des transitions agroécologiques, identification des thématiques pouvant alimenter les politiques publiques.

Certains pays peuvent également conduire des actions spécifiques importantes pour la mise en œuvre du programme.

En 2023, les CN ont poursuivi, à différents rythmes, les actions pour la mise en place et l'animation des cadres de concertation nationaux et plaidoyer. Certains pays sont encore au stade de formulation des plans d'actions des cadres de concertations nationales (CCN) sur l'agroécologie et l'élaboration de leur charte de fonctionnement et de durabilité, avec l'appui de consultants, certains ont déjà organisé des ateliers de validation des plans d'actions et des chartes de fonctionnement et de durabilité des CCN, et d'autres ont pu organiser des concertations nationales autour des transitions agroécologiques.

Pour plus de détail sur les activités mises en œuvre en 2023 par les CN (au 31/12/2023), se référer à l'**Annexe 5** du rapport.

Le tableau ci-dessous résume l'état d'avancement de la prise en compte de l'agroécologie dans les politiques nationales.

**Tableau 5 : État d'avancement de la prise en compte de l'agroécologie dans les politiques nationales**

Pays	Dispose d'une politique	Dispose d'une stratégie	Dispose d'un plan d'actions du CCN (+ charte de fonctionnement)	Dispose d'un CCN	Approche retenue
<b>Bénin</b>	OUI	OUI	OUI	OUI	Approche territorialisée
<b>Burkina Faso</b>	OUI	OUI	OUI	OUI	
<b>Cap-Vert</b>	Non spécifique	NON (prévu dans PTBA 2023 du PAE)	En cours d'élaboration	OUI	

<b>Côte d'Ivoire</b>	Non spécifique	Non spécifique (incluse dans la stratégie nationale de promotion de l'agriculture durable)	En cours d'élaboration (TDRs disponibles)	OUI	
<b>Gambie</b>	Non spécifique	En cours d'élaboration	En cours d'élaboration	OUI	
<b>Ghana</b>	OUI – Non spécifique mais inclus dans la nouvelle politique agricole	Pas encore	OUI	OUI	Approche de territorialisation
<b>Guinée</b>	Non spécifique	NON (prévu dans PTB 2023 du PAE)	En cours d'élaboration	OUI	
<b>Guinée-Bissau</b>	Non spécifique	NON	OUI	OUI	
<b>Libéria</b>	Non spécifique	NON (prévu dans PTB 2023 du PAE)	NON (prévu dans PTBA 2023 du PAE mais non réalisé : retard d'audit pour mise à disposition de fonds 2023)	NON (prévu dans PTB 2023 du PAE)	
<b>Mali</b>	Non spécifique	NON (prévu dans PTB 2023 du PAE)	En cours d'élaboration	OUI	
<b>Niger</b>	Non spécifique	NON (prévu dans PTB 2023 du PAE)	En cours d'élaboration	OUI	
<b>Nigéria</b>	Non spécifique	NON	NON (dispose d'un plan d'action global sur l'AE 2024-2029 comprenant les concertations nationales)	OUI	Aspects pris en compte au sein des politiques/stratégies
<b>Sénégal</b>	Non spécifique mais des documents transversaux	Non – Principes AE dans le Plan Sénégal Vert	OUI (dans le cadre de la DyTAES) mais pas de charte	OUI	Approche territorialisée
<b>Sierra Leone</b>	Non spécifique	NON (prévu dans PTB 2023 du PAE)	NON (prévu dans PTBA 2023 du PAE mais non réalisé : retard mise à	NON (prévu dans PTBA	

			disposition des fonds 2023)	2023 du PAE mais non réalisé)	
<b>Togo</b>	Non spécifique mais pris en compte dans le politique agricole	OUI – axé autour de l'agriculture biologique et révisé dernièrement	NON (Non réalisé : retard dans mise à disposition des fonds 2023)	OUI	Approche de territorialisation

**Figure 7 : Tenue de la 1ère session du Cadre de Concertation Nationale (CCN) au Bénin**

### 3.4.4 ECP.4 - Appui à la mise en place du PRIASAN et des PNIASAN et financement de l'agroécologie

La principale activité a concerné en 2023 la finalisation de l'étude sur les mécanismes de financement pour accompagner/encourager la transition agroécologique et l'intensification agricole durable en Afrique de l'Ouest. A cet effet, un atelier de haut niveau tenu les 18 et 19 septembre 2023 a regroupé l'ensemble des acteurs impliqués dans le financement de l'agroécologie. Il a permis de valider et adopter les livrables de l'étude notamment :

- Les types et mécanisme de financement existants, les instruments et les modalités d'accès des fonds disponibles ;
- Une analyse SWOT des mécanismes de financement au regard de la demande ;
- Les mécanismes de soutien par catégories ou types d'acteurs ;
- Le rôle et la contribution de la CEDEAO via le fonds régional dans la facilitation et l'accès aux fonds disponibles ; et
- Le mécanisme de diffusion des opportunités auprès des acteurs concernés y compris les investisseurs privés désireux d'accompagner la transition agroécologique dans la région.

L'atelier a également permis de :

- Partager les grandes conclusions du rapport présenté par les consultants ;
- Organiser des groupes de travail qui ont enrichi les recommandations formulées par les consultants ; et
- Produire des contenus spécifiques permettant d'élaborer des notes aux décideurs.



Article site ARAA : <https://www.araa.org/fr/news/programme-agro%C3%A9cologie-de-la-cedeao-une-etude-sur-les-m%C3%A9canismes-de-financement-de-la>

Article Rural Infos : <https://ruralinfos.tg/agroecologie/mecanismes-et-financement-de-la-transition-agroecologique-laraa-en-fait-une-priorite/>

### 3.5 Composante CG - Coordination et Gestion du Programme

Les activités réalisées sur cette composante ont concerné l'appui à la maîtrise d'ouvrage dans la coordination et la gestion courante du PAE, le suivi-évaluation et les audits.

#### 3.5.1 CG.1 - Appui à la maîtrise d'ouvrage dans la coordination et la gestion courante du PAE

En 2023, l'équipe de l'UCP a contribué/participé aux réunions régionales suivantes :

- Appui à l'ARAA pour l'organisation de la réunion annuelle des Comités de pilotage thématiques des projets et programme de l'ECOWAP (février 2023 – Lomé, Togo) ;
- Participation à l'atelier technique d'écriture et de production de contenus pour le nouveau site Web de l'ARAA ;
- Représentation de l'ARAA à la formation des bénéficiaires du projet AIC-BOAD à Natitingou au Bénin ;
- Participation de l'UCP au 16<sup>ème</sup> Forum régional de la COPAGEN (Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique Africain) à Conakry en Guinée du 14 au 16 juin 2023 ;
- Participation de l'UCP à la Retraite d'immersion du personnel de l'ARAA (17 au 21/07/2023 – Agbodrafo, Togo) ;
- Participation de l'UCP à la Retraite budgétaire sur le cadre de dépenses à moyen terme du secteur agriculture et alimentaire (15 au 20 août 2023 – Cotonou, Bénin) ;
- Participation de l'UCP au Salon International de l'Agriculture et des Ressources Animales (SARA) (29/09 au 08/10/2023 - Abidjan, Côte d'Ivoire) ;
- L'appui à l'ARAA pour l'organisation de la réunion annuelle des Comités Technique de Suivi des projets et programmes tenue du 13 au 22 décembre 2023.

Par ailleurs, l'UCP a facilité la signature des différents avenants aux Conventions de financement prévoyant une révision budgétaire globale et une prolongation de 12 mois du PAE à budget constant, selon la chronologie suivante :

- Signature de l'avenant à la Convention mère du PAIAD entre l'UE et la Commission de la CEDEAO le 22 juin 2023 ;
- Signature de l'avenant à la Convention PAGODA-PAIAD entre et l'UE et l'AFD le 29 septembre 2023 ; et
- Signature des avenants aux Conventions de financement PATAE et PAIAD entre l'AFD et la Commission de la CEDEAO le 20 octobre 2023.

Parallèlement, les propositions d'avenants aux CPS PATAE et PAIAD du Groupement d'opérateurs AVSF-IRAM-INADES ont été validés par ANO de l'AFD et signés le 5 décembre 2023. Les propositions d'avenants aux Conventions signées avec les CN, centres de formation, partenariats OPA et 3AO ont été soumis à l'ANO de l'AFD le 1<sup>er</sup> décembre 2023.

Les discussions se sont poursuivies entre la CEDEAO, l'AFD et l'UE concernant le contenu du projet DeSIRA+AO sur lequel l'UCP a été mobilisée. L'UCP a notamment participé à l'élaboration des notes de description de projet et des budgets afin de permettre de lancer le circuit d'instruction à l'AFD et à l'UE. Une proposition de Convention de financement AFD-CEDEAO, incluant le PPES du projet, a été soumise à l'AFD pour validation.

La prise de poste de la nouvelle Chargé de Suivi-Évaluation et Capitalisation du PAE fin juillet s'est faite rapidement au sein de l'UCP et une feuille de route pour son poste a été élaborée pour la fin 2023.

Enfin, la mission annuelle d'appui du backstopping du Groupement d'opérateurs auprès de l'UCP s'est déroulée du 20 août au 1<sup>er</sup> septembre 2023. Le compte-rendu de mission est disponible ici : <https://app.box.com/s/qzhi622b9nkfrvox47rt74jpfqvyvfns>. Cette mission a permis de :

- Faire une mission conjointe de suivi des activités des centres de formation et des projets de partenariat au Bénin et au Ghana et de donner des orientations pour la suite des suivis dans les autres pays ;
- Faire le point sur l'état de mise en œuvre des recommandations de la dernière mission d'appui ;
- Échanger sur les implications des avenants en cours de signature ;
- Échanger sur la capitalisation des projets de terrain, la définition de la stratégie de capitalisation transversale du programme et la feuille de route de la nouvelle Chargée de S&E ;
- Examiner composante par composante les niveaux d'exécution des activités et les défis à relever.

### **3.5.2 CG.2 - Suivi-Evaluation**

Les activités réalisées de suivi-évaluation en 2023 ont concerné :

- L'appui aux CN et aux porteurs des projets terrains pour la mise en œuvre efficace des activités ;
- L'appui aux responsables des centres de formation et partenariats OPA pour la finalisation de leur PTBA et cadre logique ;
- L'organisation des missions de suivi-évaluation auprès de certains centres de formation et des partenariats OPA ;
- L'organisation de l'atelier de bilan annuel 2023 et de planification 2024 des CN et de 3AO à Kumasi au Ghana (octobre 2023) ;
- Le suivi des différents marchés et les processus de contractualisation ;
- La participation à la formation des coordinateurs et Experts de suivi évaluation sur la deuxième version du MESECOPS ;
- Le recrutement d'une nouvelle Chargée de Suivi-Evaluation et Capitalisation au sein de l'UCP basé à Abuja (suite à la démission de l'expert) ;
- L'élaboration du PTBA global 2024 consolidé ;
- L'élaboration de deux rapports trimestriels, d'un rapport semestriel et du rapport annuel d'activités 2023 ;
- La participation aux réunions des Comités régionaux de Pilotage (CoPil) thématiques et des Comités Techniques de Suivi (CTS) des projets/programmes de l'ECOWAP ;
- L'élaboration du rapport du CoPil et du CTS du PAE ;
- L'organisation des réunions de coordination pour la mise en œuvre efficace des activités ;
- La mise à jour des informations sur le système de suivi-évaluation de l'ARAA, MESECOPS ;
- Le renseignement des indicateurs du cadre logique sur MESECOPS et sur le système de suivi-évaluation de l'UE (OPSYS) ;
- L'élaboration d'une note thématique AIC-PAE dans le cadre du CTS 2023 des deux projets.

**Figure 8 : Visite du centre CNTA avec les Correspondants nationaux, au cours de l'atelier de Kumasi au Ghana**



Retrouver ici l'article publié sur la visite de terrain sur le site de l'ARAA :

<https://araa.org/fr/news/promouvoir-lagro%C3%A9cologie-en-afrique-de-louest-une-visite-de-terrain-inspirante-au-ghana>

En matière d'évaluation, l'UE avait indiqué lors du CTS de novembre 2022 lancer en 2023 l'évaluation à mi-parcours du programme sur ses fonds en gestion directe. La CEDEAO n'a toujours pas eu d'informations à ce sujet et l'absence de l'UE lors du CTS n'a pas permis d'éclaircir de point. Un courrier leur sera envoyé en janvier 2024 à ce sujet.

Le suivi des indicateurs du cadre logique se trouve en Annexe 9.

### **3.5.3 CG.3 - Audits et appuis à l'ARAA**

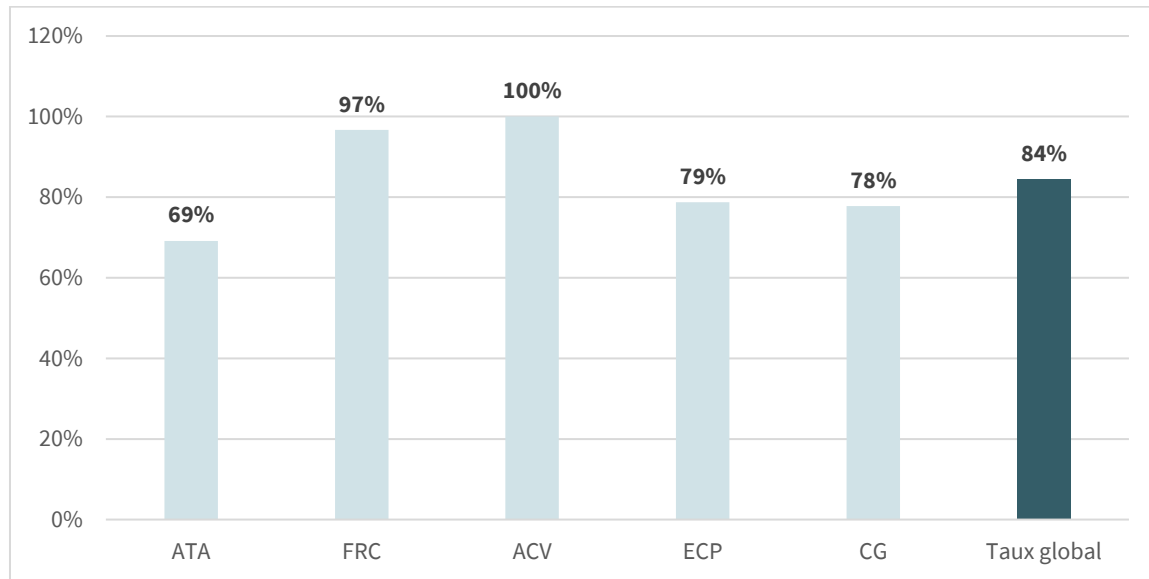
Les principales activités réalisées en 2023 ont concerné :

- L'audit des deux comptes du PAE à l'ARAA de l'année 2022 ; les rapports d'audits finaux sont disponibles sur les liens suivants :
  - o Compte PATAE-ARAA : <https://app.box.com/s/bpk02t3imiyik7kpdca1917h84jxyvkk>
  - o Compte PAIAD-ARAA : <https://app.box.com/s/nnob2tnp69pgwyevy2r92msv9zft78l>
- L'appui à la réalisation des différents audits des projets de terrain, des CN et de 3AO (les audits des projets de terrain sont traités en ATA.3).

## **3.6 Synthèse des réalisations physiques**

L'évaluation de la mise en œuvre des activités planifiées dans le PTBA 2023 a permis d'apprécier le niveau d'exécution par composante. Pour cela, un calcul des taux de réalisation des extrants a été réalisé à partir des extrants obtenus par rapport à l'ensemble des extrants attendus, depuis le système de suivi-évaluation de l'ARAA, MESECOPS.

Au 31 décembre 2023, le taux d'exécution physique du PTBA 2023 est estimé à 84%. Par composante, les taux d'exécution physique varient de 69% pour la composante ATA à 100% pour la composante ACV comme le montre la figure ci-dessous. Le faible taux d'exécution de la composante ATA est lié à la non finalisation des audits finaux des projets de terrain.

**Figure 9 : Taux d'exécution des activités programmées en 2023 par composante**

## 4 | Exécution budgétaire du projet en 2023

### 4.1 Exécution financière du PTBA 2023

Le budget total du PTBA 2023 du PAE s'élevait à 4 955 265,14 € hors prélèvements des frais de gestion de l'AFD sur la troisième tranche de préfinancement à recevoir de l'UE : 1 621 228,23 € pour le PATAE et 3 334 036,91 € sur les fonds PAIAD.

#### 4.1.1 Etats des décaissements faits par l'AFD

Le total des montants décaissés par l'AFD au profit des différents partenaires pour la mise en œuvre du PTBA 2023 représente 56 % du budget.

915 834,06 € ont été décaissés sur le PATAE soit 3 et 1 863 633,81 € sur le PAIAD, soit un total de 2 779 467,88 €.

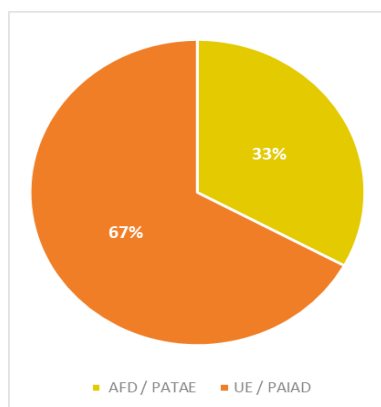


Tableau 6 : Taux de décaissement par l'AFD du budget du PTBA

Composantes Activités	Budget du PTBA 2023			Décaissements faits par l'AFD			Taux de décaissement		
	AFD / PATAE	UE / PAIAD	TOTAL	AFD / PATAE	UE / PAIAD	TOTAL	AFD / PATAE	UE / PAIAD	TOTAL
<b>ATA</b>	<b>733 330,44 €</b>	<b>- €</b>	<b>733 330,44 €</b>	<b>281 983,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>281 983,00 €</b>	<b>38%</b>		<b>38%</b>
ATA.1	- €	- €	- €						
ATA.2	534 399,00 €	- €	534 399,00 €	121 983,00 €		121 983,00 €	23%		23%
ATA.3	198 931,44 €	- €	198 931,44 €	160 000,00 €		160 000,00 €	80%		80%
<b>FRC</b>	<b>- €</b>	<b>1 212 983,94 €</b>	<b>1 212 983,94 €</b>		<b>771 896,72 €</b>	<b>771 896,72 €</b>		<b>64%</b>	<b>64%</b>
FRC.1	- €	33 420,00 €	33 420,00 €					0%	0%
FRC.2	- €	1 002 645,94 €	1 002 645,94 €		771 896,72 €	771 896,72 €		77%	77%
FRC.3	- €	176 918,00 €	176 918,00 €			- €		0%	0%
<b>ACV</b>	<b>- €</b>	<b>653 983,20 €</b>	<b>653 983,20 €</b>		<b>545 912,19 €</b>	<b>545 912,19 €</b>		<b>83%</b>	<b>83%</b>
ACV.1	- €	507 418,19 €	507 418,19 €		6 395,84 €	6 395,84 €		1%	1%
ACV.2	- €	146 565,01 €	146 565,01 €		539 516,35 €	539 516,35 €		368%	368%
<b>ECP</b>	<b>668 017,79 €</b>	<b>714 089,77 €</b>	<b>1 382 107,56 €</b>	<b>385 569,41 €</b>	<b>106 767,69 €</b>	<b>492 337,11 €</b>	<b>58%</b>	<b>15%</b>	<b>36%</b>
ECP.1	167 053,43 €	42 411,80 €	209 465,23 €	11 433,68 €	8 076,92 €	19 510,60 €	7%	19%	9%
ECP.2	131 252,05 €	93 103,40 €	224 355,45 €	118 598,78 €	9 807,69 €	128 406,47 €	90%	11%	57%
ECP.3	269 712,31 €	462 358,57 €	732 070,88 €	255 536,96 €	88 883,08 €	344 420,03 €	95%	19%	47%
ECP.4	100 000,00 €	116 216,00 €	216 216,00 €						
<b>CG</b>	<b>219 880,00 €</b>	<b>752 980,00 €</b>	<b>972 860,00 €</b>	<b>248 281,65 €</b>	<b>439 057,21 €</b>	<b>687 338,86 €</b>	<b>113%</b>	<b>58%</b>	<b>71%</b>
CG.1	180 000,00 €	720 000,00 €	900 000,00 €	108 281,65 €	429 057,21 €	537 338,86 €	60%	60%	60%
CG.2	- €	- €	- €			- €			
CG.3	39 880,00 €	32 980,00 €	72 860,00 €	140 000,00 €	10 000,00 €	150 000,00 €	351%	30%	206%
<b>DI</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>						
<b>EA</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>						
<b>FG</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>						
<b>Total général</b>	<b>1 621 228,23 €</b>	<b>3 334 036,91 €</b>	<b>4 955 265,14 €</b>	<b>915 834,06 €</b>	<b>1 863 633,81 €</b>	<b>2 779 467,88 €</b>	<b>56%</b>	<b>56%</b>	<b>56%</b>

#### 4.1.2 Engagements contractuels additionnels de 2023

En 2023, les engagements contractuels additionnels s'élèvent à **2 621 007,00 €** répartis tels que présenté dans le tableau ci-après.

**Tableau 7 : Engagements contractuels pris en 2023**

Composant	Activité	Libellé	AFD	UE	Total général
FRC	FRC.1	Contrat Etude centres de formation - désengagement frais de sûreté	-	3 000,00 €	3 000,00 €
		FRC.2	Signature Accord de subvention ARMTI		104 980,00 €
	Signature Accord de subvention CAA de Samanko			104 946,00 €	104 946,00 €
	Signature Accord de subvention CARTO			104 997,00 €	104 997,00 €
	Signature Accord de subvention CEFP Santa Cruz			88 732,00 €	88 732,00 €
	Signature Accord de subvention CIFAP MURIALDO BULA			89 250,00 €	89 250,00 €
	Signature Accord de subvention CPR Kodougou			103 717,00 €	103 717,00 €
	Signature Accord de subvention CVF de Bamban			103 814,00 €	103 814,00 €
	Signature Accord de subvention Ferme des chemins			104 465,00 €	104 465,00 €
	Signature Accord de subvention Gagnoa Lakota			102 078,00 €	102 078,00 €
	Signature Accord de subvention IPF Kaoura Matameye			104 756,00 €	104 756,00 €
	Signature Accord de subvention KITA Ghana			105 000,00 €	105 000,00 €
	Signature Accord de subvention Pirang Mixed Farming Center			89 950,00 €	89 950,00 €
	Signature Accord de subvention TAVTC			104 822,00 €	104 822,00 €
	Signature Accord de subvention Tcharm Fora		100 000,00 €	100 000,00 €	
Signature Accord de subvention UNIMAK		105 000,00 €	105 000,00 €		
<b>Total FRC</b>				<b>1 513 507,00 €</b>	<b>1 513 507,00 €</b>
ACV	ACV.1	Signature Accord de subvention AA de Socorro		50 000,00 €	50 000,00 €
		Signature Accord de subvention Africa Rice Center		50 000,00 €	50 000,00 €
		Signature Accord de subvention AGRINNOV Sarl		50 000,00 €	50 000,00 €
		Signature Accord de subvention ARFA		50 000,00 €	50 000,00 €
		Signature Accord de subvention CNCR		50 000,00 €	50 000,00 €
		Signature Accord de subvention CNTA		50 000,00 €	50 000,00 €
		Signature Accord de subvention FUPRO Bénin		50 000,00 €	50 000,00 €
		Signature Accord de subvention IAR		50 000,00 €	50 000,00 €
		Signature Accord de subvention INRAN		50 000,00 €	50 000,00 €
		Signature Accord de subvention IRAG		50 000,00 €	50 000,00 €
		Signature Accord de subvention ITRA		50 000,00 €	50 000,00 €
		Signature Accord de subvention MoA		50 000,00 €	50 000,00 €
		Signature Accord de subvention PEMSD		50 000,00 €	50 000,00 €
<b>Total ACV</b>				<b>650 000,00 €</b>	<b>650 000,00 €</b>
ECP	ECP.1	Contrat Etudes plateformes - désengagement frais de sûreté	-	1 000,00 €	1 000,00 €
<b>Total ECP</b>				<b>- 1 000,00 €</b>	<b>- 1 000,00 €</b>
CG	CG.1	Contrat Opérateur PAIAD - Avenant 4		403 500,00 €	403 500,00 €
		Contrat Opérateur PATAE - Avenant 5		55 000,00 €	55 000,00 €
<b>Total CG</b>				<b>55 000,00 €</b>	<b>403 500,00 €</b>
<b>Total général</b>				<b>54 000,00 €</b>	<b>2 567 007,00 €</b>

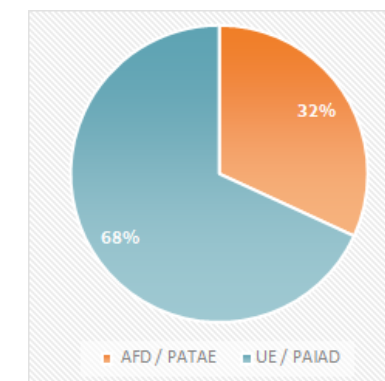
### 4.1.3 Dépenses justifiées de 2023

Tableau 8 : Taux de dépenses justifiées par activité du PTBA 2023

Composantes Activités	Budget du PTBA 2023			Dépenses justifiées			Taux de dépenses justifiées		
	AFD / PATAE	UE / PAIAD	TOTAL	AFD / PATAE	UE / PAIAD	TOTAL	AFD / PATAE	UE / PAIAD	TOTAL
<b>ATA</b>	<b>733 330,44 €</b>	<b>- €</b>	<b>733 330,44 €</b>	<b>274 247,80 €</b>	<b>- €</b>	<b>274 247,80 €</b>	<b>37%</b>		<b>37%</b>
ATA.1	- €	- €	- €	- €	- €	- €			
ATA.2	534 399,00 €	- €	534 399,00 €	203 914,74 €	- €	203 914,74 €	38%		38%
ATA.3	198 931,44 €	- €	198 931,44 €	70 333,06 €	- €	70 333,06 €	35%		35%
<b>FRC</b>	<b>- €</b>	<b>1 212 983,94 €</b>	<b>1 212 983,94 €</b>	<b>- €</b>	<b>317 055,37 €</b>	<b>317 055,37 €</b>		<b>26%</b>	<b>26%</b>
FRC.1	- €	33 420,00 €	33 420,00 €	- €	31 171,19 €	31 171,19 €		93%	93%
FRC.2	- €	1 002 645,94 €	1 002 645,94 €	- €	212 768,78 €	212 768,78 €		21%	21%
FRC.3	- €	176 918,00 €	176 918,00 €	- €	73 115,39 €	73 115,39 €		41%	41%
<b>ACV</b>	<b>- €</b>	<b>653 983,20 €</b>	<b>653 983,20 €</b>	<b>- €</b>	<b>266 386,62 €</b>	<b>266 386,62 €</b>		<b>41%</b>	<b>41%</b>
ACV.1	- €	507 418,19 €	507 418,19 €	- €	195 515,63 €	195 515,63 €		39%	39%
ACV.2	- €	146 565,01 €	146 565,01 €	- €	70 871,00 €	70 871,00 €		48%	48%
<b>ECP</b>	<b>668 017,79 €</b>	<b>714 089,77 €</b>	<b>1 382 107,56 €</b>	<b>339 012,58 €</b>	<b>341 343,93 €</b>	<b>680 356,51 €</b>	<b>51%</b>	<b>48%</b>	<b>49%</b>
ECP.1	167 053,43 €	42 411,80 €	209 465,23 €	142 016,74 €	36 742,63 €	178 759,37 €	85%	87%	85%
ECP.2	131 252,05 €	93 103,40 €	224 355,45 €	24 305,71 €	2 745,69 €	27 051,40 €	19%	3%	12%
ECP.3	269 712,31 €	462 358,57 €	732 070,88 €	122 707,25 €	180 241,06 €	302 948,31 €	45%	39%	41%
ECP.4	100 000,00 €	116 216,00 €	216 216,00 €	49 982,88 €	121 614,55 €	171 597,44 €	50%		
<b>CG</b>	<b>219 880,00 €</b>	<b>752 980,00 €</b>	<b>972 860,00 €</b>	<b>227 759,35 €</b>	<b>880 640,97 €</b>	<b>1 108 400,32 €</b>	<b>104%</b>	<b>117%</b>	<b>114%</b>
CG.1	180 000,00 €	720 000,00 €	900 000,00 €	194 939,67 €	809 943,54 €	1 004 883,21 €	108%	112%	112%
CG.2	- €	- €	- €	- €	- €	- €			
CG.3	39 880,00 €	32 980,00 €	72 860,00 €	32 819,68 €	70 697,43 €	103 517,11 €	82%	214%	142%
<b>DI</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>			
<b>EA</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>7 047,70 €</b>	<b>- €</b>	<b>7 047,70 €</b>			
<b>FG</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>			
<b>Total général</b>	<b>1 621 228,23 €</b>	<b>3 334 036,91 €</b>	<b>4 955 265,14 €</b>	<b>848 067,43 €</b>	<b>1 805 426,90 €</b>	<b>2 653 494,33 €</b>	<b>52%</b>	<b>54%</b>	<b>54%</b>

Le total des montants dépensés et justifiés par le PAE et les différents partenaires pour la mise en œuvre du PTBA 2023 représente 54 % du budget.

848 067,43 € ont été dépensés et justifiés sur le PATAE et 1 805 426,90 € sur le PAIAD, soit un total de 2 653 494,33 €.



## 4.2 Exécution financière globale

### 4.2.1 Etats des décaissements faits par l'AFD

Les décaissements globaux du PAE depuis 2018 sont de **11 233 558,68 €**, soit **71%** du montant global du Programme sans la prise en compte des frais de gestion de l'AFD. En les intégrant, les décaissements globaux passent à **11 521 334,06 €** soit **73 %** du budget global.

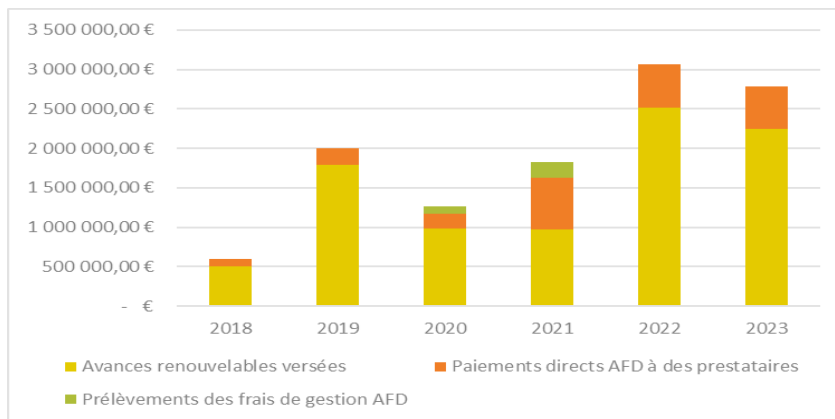
**Tableau 9 : Taux de décaissement global par l'AFD du budget du PAE**

**Tableau 9-1 : Taux de décaissement global par l'AFD du budget du PAE sans les frais de gestion AFD**

Composantes	Budget du PAE	Décaissements totaux	Taux de décaissement	Reste à décaisser par l'AFD
ATA	4 588 645,17 €	4 412 811,40 €	96%	175 833,77 €
ACV	1 415 300,00 €	1 039 805,71 €	73%	375 494,29 €
FRC	1 770 400,00 €	1 047 842,78 €	59%	722 557,22 €
ECP	3 628 809,47 €	2 213 408,94 €	61%	1 415 400,53 €
CG	3 713 998,88 €	2 476 287,46 €	67%	1 237 711,42 €
EA	73 362,00 €	26 902,40 €	37%	46 459,60 €
DI	52 475,48 €	16 500,00 €	31%	35 975,48 €
FG	507 009,00 €	507 009,00 €		507 009,00 €
	<b>15 750 000,00 €</b>	<b>11 233 558,69 €</b>	<b>71%</b>	<b>4 516 441,32 €</b>

**Tableau 9-2 : Taux de décaissement global par l'AFD du budget du PAE avec les frais de gestion AFD**

Étiquettes de lignes	Composantes	Décaissements totaux	Taux de décaissement	Reste à décaisser par l'AFD
ATA	4 588 645,17 €	4 412 811,40 €	96%	175 833,77 €
ACV	1 415 300,00 €	1 039 805,71 €	73%	375 494,29 €
FRC	1 770 400,00 €	1 047 842,78 €	59%	722 557,22 €
ECP	3 628 809,47 €	2 213 408,94 €	61%	1 415 400,53 €
CG	3 713 998,88 €	2 476 287,46 €	67%	1 237 711,42 €
EA	73 362,00 €	26 902,40 €	37%	46 459,60 €
DI	52 475,48 €	16 500,00 €	31%	35 975,48 €
FG	507 009,00 €	287 775,36 €	57%	219 233,64 €
	<b>15 750 000,00 €</b>	<b>11 521 334,06 €</b>	<b>73%</b>	<b>4 228 665,94 €</b>

**Figure 10 : Evolution des décaissements par l'AFD des fonds du PAE de 2018 à 2023**

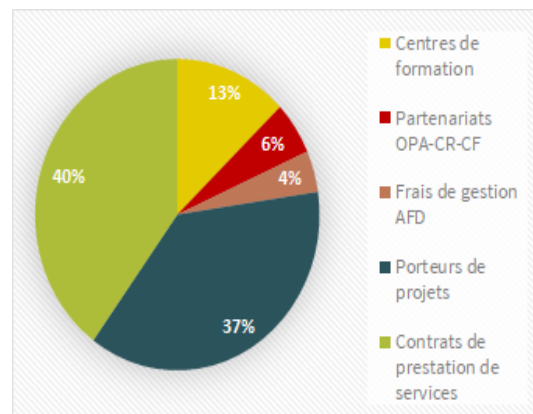
L'évolution du taux de décaissement des fonds par l'AFD suit le rythme de mise en œuvre du programme. Ainsi, l'année 2023 a un taux de décaissement au 31/12/2023 légèrement inférieur à celui de 2022. Cela s'explique par le retard dans le démarrage des activités des centres de formation et des partenariats OPA – CF – CR et la clôture, en parallèle des projets de terrain.

#### 4.2.2 Engagements contractuels globaux

Au 31 décembre 2023, les engagements contractuels globaux s'élèvent à **11 801 521,64 €**, soit **75%** du budget global du PAE :

- 4 713 680,24 € : contrats de prestation de services et études,
- 4 414 325,40 € : accords de subvention signés avec les porteurs de projets de terrain,
- 1 516 507,00 € : accords de subvention signés avec les Centres de formation, et
- 650 000,00 € : accords de subvention signés avec les Partenariats OPA – CR – CF.

- 507 009,00 € de frais de gestion de l'AFD

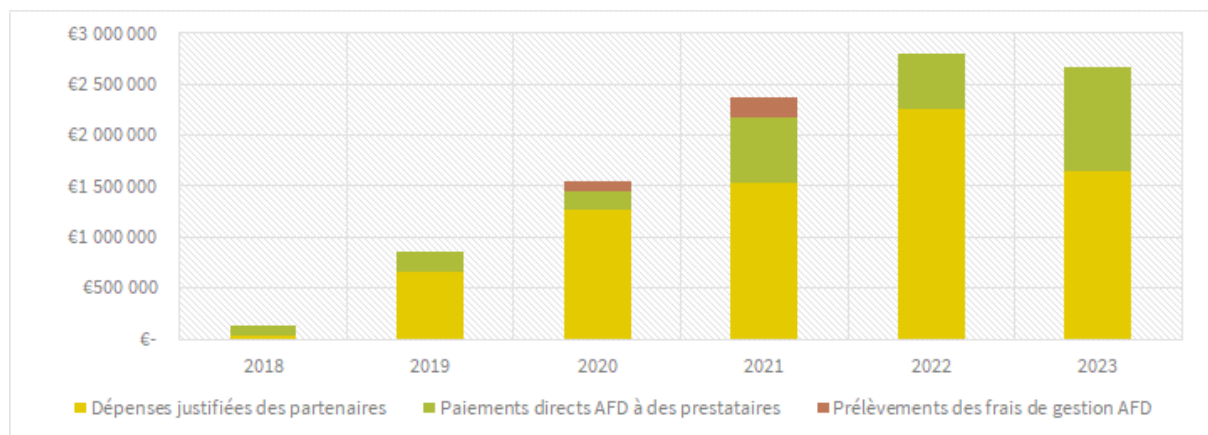


#### 4.2.3 Dépenses justifiées globales

Les dépenses justifiées du PAE depuis 2018 sont de **10 377 801,63 €**, soit **66%** du montant global du Programme.

**Tableau 10 : Taux de dépenses justifiées globales du PAE par composante**

Composantes	Budget du PAE	Dépenses justifiées totales	Taux de dépenses	Reste à dépenser
ATA	4 588 645,17 €	4 294 626,84 €	94%	294 018,33 €
ACV	1 415 300,00 €	336 966,25 €	24%	1 078 333,75 €
FRC	1 770 400,00 €	635 705,86 €	36%	1 134 694,14 €
ECP	3 628 809,47 €	1 958 556,61 €	54%	1 670 252,87 €
CG	3 713 998,88 €	2 736 473,17 €	74%	977 525,70 €
EA	73 362,00 €	71 951,90 €	98%	1 410,10 €
DI	52 475,48 €	55 745,64 €	106%	- 3 270,16 €
FG	507 009,00 €	287 775,36 €	57%	219 233,64 €
<b>Total général</b>	<b>15 750 000,00 €</b>	<b>10 377 801,63 €</b>	<b>66%</b>	<b>5 372 198,37 €</b>

**Figure 11 : Evolution du montant de dépenses justifiées du PAE de 2018 à 2023**

### 4.3 Exécution financière du PATAE

#### 4.3.1 Etats des décaissements faits par l'AFD

Les décaissements globaux du PATAE depuis 2018 sont de **7 157 392,51 €**, soit **89%** du montant global du Projet.

**Tableau 11 : Taux de décaissement global par l'AFD du budget du PATAE**

Composantes	Budget du PATAE	Décaissements totaux	Taux de décaissement	Reste à décaisser par l'AFD
ATA	4 588 645,17 €	4 412 811,40 €	96%	175 833,77 €
ECP	1 745 609,47 €	1 310 021,41 €	75%	435 588,06 €
CG	1 539 907,88 €	1 391 157,30 €	90%	148 750,58 €
EA	73 362,00 €	26 902,40 €	37%	46 459,60 €
DI	52 475,48 €	16 500,00 €	31%	35 975,48 €
<b>Total général</b>	<b>8 000 000,00 €</b>	<b>7 157 392,51 €</b>	<b>89%</b>	<b>842 607,48 €</b>

#### 4.3.2 Engagements contractuels sur le PATAE

Au 31 décembre 2023, les engagements contractuels sur le PATAE s'élèvent à **6 356 613,84 €**, soit **79%** du budget global du PATAE :

- 1 942 288,44 € sont relatifs à des contrats de prestation de services, et
- 4 414 325,40 € sont relatifs aux accords de subvention signés avec les porteurs de projets de terrain.

#### 4.3.3 Dépenses justifiées globales

Les dépenses justifiées du PATAE depuis 2018 sont de **6 793 593,36 €**, soit **85%** du montant global du Projet.

**Tableau 12 : Taux de dépenses justifiées du PATAE par composante**

Composantes	Budget du PATAE	Dépenses totales justifiées	Taux de dépenses	Reste à dépenser
ATA	4 588 645,17 €	4 294 626,84 €	94%	294 018,33 €
ECP	1 745 609,47 €	1 074 346,98 €	62%	671 262,49 €
CG	1 539 907,88 €	1 296 922,00 €	84%	242 985,87 €
EA	73 362,00 €	71 951,90 €	98%	1 410,10 €
DI	52 475,48 €	55 745,64 €	106%	- 3 270,16 €
<b>Total général</b>	<b>8 000 000,00 €</b>	<b>6 793 593,36 €</b>	<b>85%</b>	<b>1 206 406,64 €</b>

La liste exhaustive des dépenses est disponible en téléchargement :

<https://app.box.com/s/uzslg81y5xx2sn6oyss88o8wubspuk00>

## 4.4 Exécution financière du PAIAD

### 4.4.1 Etats des décaissements faits par l'AFD

Les décaissements globaux du PAIAD depuis 2020 sont de **4 363 941,54 €**, soit **56%** du montant global du Projet. Sans prise en compte des frais de gestion AFD, ce taux est de **53 %** soit **4 076 166, 18 €**

**Tableau 13 : Taux de décaissement global par l'AFD du budget du PAIAD**

**Tableau 13-1 : Taux de décaissement global par l'AFD du budget du PAIAD sans les frais de gestion**

Composantes	Budget du PAIAD	Décaissements totaux	Taux de décaissement	Reste à décaisser par l'AFD
ACV	1 415 300,00 €	1 039 805,71 €	73%	375 494,29 €
FRC	1 770 400,00 €	1 047 842,78 €	59%	722 557,22 €
ECP	1 883 200,00 €	903 387,53 €	48%	979 812,47 €
CG	2 174 091,00 €	1 085 130,16 €	50%	1 088 960,84 €
FG	507 009,00 €		0%	507 009,00 €
<b>Total général</b>	<b>7 750 000,00 €</b>	<b>4 076 166,18 €</b>	<b>53%</b>	<b>3 673 833,82 €</b>

**Tableau 13-1 : Taux de décaissement global par l'AFD du budget du PAIAD avec les frais de gestion**

Composantes	Budget du PAIAD	Décaissements totaux	Taux de décaissement	Reste à décaisser par l'AFD
ACV	1 415 300,00 €	1 039 805,71 €	73%	375 494,29 €
FRC	1 770 400,00 €	1 047 842,78 €	59%	722 557,22 €
ECP	1 883 200,00 €	903 387,52 €	48%	979 812,48 €
CG	2 174 091,00 €	1 085 130,16 €	50%	1 088 960,84 €
FG	507 009,00 €	287 775,36 €	57%	219 233,64 €
<b>Total général</b>	<b>7 750 000,00 €</b>	<b>4 363 941,54 €</b>	<b>56%</b>	<b>3 386 058,46 €</b>

### 4.4.2 Engagements contractuels sur le PAIAD

Au 31 décembre 2023, les engagements contractuels sur le PAIAD s'élèvent à **5 444 907,80 €**, soit **70%** du budget global du PAIAD :

- 2 771 391,80 € sont relatifs à des contrats de prestation de services et études,
- 1 516 507,00 € sont relatifs aux accords de subvention signés avec les Centres de formation,
- 650 000,00 € sont relatifs aux accords de subvention signés avec les Partenariats OPA – CR – CF, et
- 507 009,00 € sont relatifs aux frais de gestion de l'AFD.

### 4.4.3 Dépenses justifiées globales

Les dépenses justifiées du PAIAD depuis 2020 sont de **3 584 208,27 €**, soit **46%** du montant global du Projet.

**Tableau 12 : Taux de dépenses justifiées du PAIAD par composante**

Composantes	Budget du PAIAD	Dépenses totales justifiées	Taux de dépenses	Reste à dépenser
ACV	1 415 300,00 €	336 966,25 €	24%	1 078 333,75 €
FRC	1 770 400,00 €	635 705,86 €	36%	1 134 694,14 €
ECP	1 883 200,00 €	884 209,63 €	47%	998 990,37 €
CG	2 174 091,00 €	1 439 551,17 €	66%	734 539,83 €
FG	507 009,00 €	287 775,36 €	57%	219 233,64 €
<b>Total général</b>	<b>7 750 000,00 €</b>	<b>3 584 208,27 €</b>	<b>46%</b>	<b>4 165 791,73 €</b>

La liste exhaustive des dépenses est disponible en téléchargement :

<https://app.box.com/s/kpsekrimzx6ibb3spkk3gqlvujrhm482>

#### 4.4.4 Suivi de l'utilisation des tranches de préfinancement versées par l'UE à l'AFD

Tranches de préfinancement	Montant	Montants engagements contractuels	Montants dépensés et justifiés	Taux d'engagement / décaissement	Taux de dépenses
Première tranche	1 398 852,00 €	1 398 852,00 €	1 398 852,00 €	100%	100%
Deuxième tranche	3 000 000,00 €	3 000 000,00 €	2 185 356,27 €	100%	73%
Troisième tranche	3 351 148,00 €	1 046 055,80 €	- €	31%	0%
<b>Total Général</b>	<b>7 750 000,00 €</b>	<b>5 444 907,80 €</b>	<b>3 584 208,27 €</b>	<b>70%</b>	<b>46%</b>

En conclusion, sur la base des engagements contractuels, la première tranche de préfinancement a été engagée et dépensée à 100%. La seconde tranche est engagée à 100% (donc plus de 70%) et dépensée à hauteur de 73%.

**L'AFD doit donc demander urgemment à l'UE, sur la base de ce rapport au 31/12/2023, de lui verser la troisième tranche de préfinancement.**

## 5 | Principales difficultés, défis et propositions de solutions

Les principales difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du programme se présentent dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 13 : Difficultés rencontrées et solutions apportées**

Principales difficultés rencontrées	Mesures correctives
1. Livrables de l'évaluation finale et capitalisation des projets de terrain ne répondant pas entièrement aux attentes de la CEDEAO	Un document détaillé de commentaires a été envoyé au consultant par courrier officiel du DE de l'ARAA pour expliquer les insuffisances et réorienter les livrables  Une réunion de clarification s'est tenue en ligne en octobre et les consultants ont accepté d'améliorer la qualité des livrables conformément aux recommandations de l'UCP/ARAA
2. Retards dans la clôture administrative des projets de terrain : rapports des audits finaux toujours non disponibles	A ce jour, tous les audits finaux sont en cours. Les 15 rapports finaux seront disponibles d'ici le 31 /03/2024
3. Rapports d'audits des comptes de l'ARAA 2022 disponibles et transmis à l'AFD	Le bon de commande pour l'audit des comptes 2023 est déjà signé pour permettre de les finaliser avant la fin du premier trimestre 2024
4. Retard dans la mise en place des budgets 2023 des CN et de 3AO	Ces partenaires devront accélérer la mise en œuvre des activités et se soumettre rapidement à l'exigence d'audit préalable qui est une condition suspensive pour recevoir les fonds suivants  3AO a signalé, lors de l'atelier de planification de novembre 2023 à Kumasi au Ghana, avoir préfinancé certaines activités du PTBA 2023 et devra demander remboursement en 2024 à la CEDEAO une fois l'audit réalisé en 2024.
5. Retard dans la transmission des rapports trimestriels et semestriels par les partenaires du projet (CN, 3AO, centres de formation et partenariats OPA)	Rappel mail, téléphonique et WhatsApp  Rappel des obligations contractuelles aux CN et 3AO à l'atelier de Kumasi  Un courrier du DE ARAA sera transmis en décembre aux partenaires pour la remise dans les délais des rapports annuels
6. Retard dans la mise en place des fonds aux centres de formation et partenariats OPA, dû au retard dans la signature des Accords de subvention et des difficultés des partenaires à constituer les dossiers de conditions suspensives, réduisant la durée de mise en œuvre des projets de terrain	Appui de l'ARAA et des CN pour la constitution des dossiers de versement  Revue des activités des PTBA pour tenir dans la nouvelle durée de mise en œuvre
7. Suspension de l'aide française au Mali, Niger et Burkina Faso, suite aux tensions politiques entre la France et ces pays	Note de proposition élaborée



# PTBA 2024

---

## 1 | Orientations majeures du PTBA 2024

En 2024, le Programme Agroécologie en Afrique de l'Ouest continue sur son rythme de croisière avec des CN dans les pays pleinement opérationnels. Les centres de formation et les partenariats OPA – CR – CF qui ont reçu leurs premières tranches de financement en 2023 vont dérouler les activités de leurs PTBA respectifs.

En parallèle, les activités de clôture du PAE vont être amorcées : évaluation finale, capitalisation transversale, premiers audits, etc.

## 2 | Plan de travail 2024

### 2.1 Rappel des résultats attendus

Dans le cadre de la mise en œuvre du PTBA 2024, les principaux résultats attendus sont :

- L'ensemble des projets de terrain sont clôturés sur le plan comptable et les éventuels reliquats de fonds sont reversés à l'ARAA.
- L'évaluation finale et capitalisation des projets terrains est bouclée.
- Les 15 centres de formation sont appuyés pour la promotion de l'agroécologie.
- Le MOOC Agroécologie est adapté et animé.
- Les 14 partenariats entre OPA, centres de recherche et centres de formation pour la diffusion en ciblant les filières stratégiques prioritaires dans les Etats membres de la CEDEAO sont appuyés.
- 850 agents des dispositifs nationaux d'appui-conseil et de vulgarisation sont formés.
- 15 cadres de concertation nationaux et plaidoyer sont fonctionnels dans les pays.
- Les concertations nationales et les plaidoyers pour la prise en compte de l'agroécologie dans les politiques publiques sont fonctionnels.
- La plateforme numérique d'agroécologie de 3AO est appuyée et fonctionnelle.
- La capitalisation transversale finale du PAE est lancée.
- Le PTBA 2024 est élaboré et validé par le CoPil.
- Les rapports trimestriels, semestriel et annuel sont élaborés et diffusés.
- Des outils de communication sur les actions du programme sont élaborés et diffusés.
- La coordination et la gestion du programme est assurées.

Les activités planifiées dans le présent programme de travail et budget annuel (PTBA) de 2024 portent sur les différentes composantes du PAE.

### 2.2 Composante ATA - Appui à la Transition agroécologique pour les acteurs locaux

En 2024, les principales activités programmées sur la composante sont : (i) le versement des derniers reliquats de fonds aux porteurs de projets qui ont préfinancé leur troisième tranche (ATA.2), (ii) la

finalisation de la capitalisation et la clôture administrative des derniers projets de terrain dont les audits ne sont toujours pas finalisés (ATA.3).

### **2.2.1 ATA.2 - Mise en œuvre et appui aux projets de terrain**

La phase opérationnelle des projets de terrain est terminée pour les 15 projets. Cependant, un certain nombre d'entre eux ont préfinancé leur troisième et dernière tranche. A l'issue des audits finaux, les derniers versements seront donc effectués au profit d'une dizaine de projets de terrain.

Les décaissements prévus pour rembourser ces dépenses déjà réalisées sont estimés à **297 016,66 €** sur les fonds du PATAE.

### **2.2.2 ATA.3 - Suivi-évaluation, capitalisation interne et audits des projets de terrain**

#### *ATA.3.1 - Finalisation de l'évaluation finale et capitalisation des projets de terrain*

L'étude de capitalisation transversale des projets de terrain actuellement en cours sera terminée et le guide de capitalisation des bonnes pratiques, dont la maquette est d'ores et déjà disponible, sera finalisé, traduit en français, anglais et portugais, et diffusé.

Les décaissements prévus liés à cette action sont de **34 535,68 €** sur les fonds du PATAE.

#### *ATA.3.2 - Audits des projets de terrain*

Les derniers audits des projets de terrain sont actuellement en cours et devraient être finalisés d'ici fin décembre 2023.

Les décaissements prévus en 2024 sur cette action correspondent au paiement de la dernière tranche au cabinet d'audit d'un montant de **29 581,00 €**.

## **2.3 Composante FRC - Formation et renforcement des capacités pour l'intensification agroécologique et l'agriculture durable**

En 2024, les activités à mettre en œuvre sur cette composante se concentreront principalement sur : (i) l'appui au développement des activités des centres de formation en agroécologie (FRC.2) ; et (ii) la finalisation de l'adaptation du MOOC (FRC.3).

### **2.3.1 FRC.2 - Appui au développement des activités des centres de formation**

#### *FRC.2.1 - Mise en œuvre des activités des centres formation*

Les accords de subvention ayant été signés en 2023 et les premières tranches de financement versées aux centres, ces derniers mettront en œuvre leurs plans d'actions respectifs.

Les dépenses prévues en 2024 sur cette activité sont estimées à **1 438 272,25 €** sur les fonds du PAIAD.

Les décaissements résiduels prévus en 2024 sont estimés à **673 134 €** (versements par l'ARAA des deuxièmes tranches aux centres de formation).

#### *FRC.2.2 - Organisation des missions de suivi-évaluation des activités des centres*

Des missions de suivi de proximité auprès des centres de formation seront organisés par les Correspondants Nationaux. Ces missions pourront être menées conjointement avec l'UCP régionale. Elles devront permettre d'apprécier la mise en œuvre des PTBA des centres et de formuler des recommandations si nécessaire.

Les dépenses prévues en 2024 sur cette activité sont estimées à **25 709,06 €** sur les fonds du PAIAD.

### **2.3.2 FRC.3 - Appui à l'enseignement supérieur**

Seules les activités liées à l'adaptation du MOOC agroécologie vont se poursuivre en 2024. Un accord de subvention étant en cours de signature avec un Consortium d'Universités régionale, ce dernier, appuyé par l'Institut Agro de Montpellier poursuivra les activités nécessaires à l'adaptation pour ensuite organiser les premières sessions du MOOC (dans le cadre de l'activité ECP.4 ci-après).

Les dépenses prévues en 2024 sur cette activité sont estimées à **170 949,00 €** sur les fonds du PAIAD.

## **2.4 Composante ACV - Appui-conseil et vulgarisation des innovations technologiques**

Pour l'année 2024, les activités prévues vont porter principalement sur : (i) le soutien à la mise en place des partenariats entre OPA, centres de recherche et centre de formation (ACV.1), et (ii) le renforcement des capacités et appui méthodologiques aux dispositifs de vulgarisation (ACV.2).

### **2.4.1 ACV.1 - Soutien à la mise en place des partenariats entre OPA, centres de recherche et centre de formation**

#### *ACV.1.1 - Organisation des missions de suivi-évaluation des activités des projets de Partenariat OPA*

Enfin, des missions de suivi de proximité seront réalisées par les Correspondants pour apprécier l'état de mise en œuvre des activités planifiées. Ces missions pourront être menées conjointement avec l'UCP régionale. Elles devront permettre d'apprécier la mise en œuvre des PTBA des partenariats et de formuler des recommandations si nécessaire.

Les dépenses prévues en 2024 sur cette activité sont estimées à **24 149,71 €** sur les fonds du PAIAD.

#### *ACV.1.2 - Mise en œuvre des activités de partenariats entre OPA et centres de recherche et de formation et diffusion des résultats de recherche*

Les accords de subvention ayant été signés en 2023 et les premières tranches de financement versées aux partenariats, ces derniers mettront en œuvre leurs plans d'actions respectifs.

Les dépenses prévues en 2024 sur cette activité sont estimées à **631 227,82 €** sur les fonds du PAIAD.

Les décaissements résiduels prévus en 2024 sont estimés à **419 507 €** (versements par l'ARAA des deuxièmes tranches aux partenariats).

### **2.4.2 ACV.2 - Renforcement des capacités et appui méthodologiques aux dispositifs de vulgarisation**

#### *ACV.2.1 - Renforcement des capacités des dispositifs nationaux de vulgarisation*

Cette activité est directement exécutée par les Correspondants Nationaux à travers l'organisation des sessions de formation des agents des systèmes nationaux de vulgarisation sur l'agroécologie, l'agriculture intensive durable. Ces formations sont donc inscrites dans tous les PTBA des CN. Ces séances de formation permettront de renforcer la capacité d'environ 850 agents des dispositifs nationaux d'appui-conseil et de vulgarisation.

Les dépenses prévues en 2024 sur cette action sont estimées à **229 009,42 €** sur les fonds du PAIAD.

### *ACV.2.2 - Consolidation des connaissances, mise en place et dynamisation des plateformes d'échanges entre les acteurs de conseil agricole en Afrique de l'Ouest*

Par ailleurs, un contrat devrait être signé d'ici fin 2023 avec le CIRAD pour élargir les compétences, notamment en matière d'agroécologie, des organismes de conseil agricole ouest-africains. Ce contrat de prestations de services s'articule autour de 3 grandes activités :

- (1) Implantation et dynamisation des plateformes d'échanges entre les acteurs de conseil ;
- (2) Consolidation des connaissances et des recommandations pour le développement du conseil en agroécologie et ;
- (3) Organisation des apprentissages et d'un dialogue stratégique pour le renouvellement du conseil agricole en Afrique de l'Ouest

Les dépenses prévues en 2024 sur cette action sont estimées à **99 550 €** sur les fonds du PAIAD.

## **2.5 Composante ECP - Echanges, capitalisation et contribution à l'élaboration de politiques publiques d'intensification agroécologique**

La stratégie d'intervention du PAE repose sur une forte complémentarité et une synergie d'actions entre les différentes composantes du programme. La composante ECP permet de soutenir les mécanismes de concertation au niveau de chaque pays et à l'échelle régionale pour renforcer les politiques publiques de soutien à la transition agroécologique et à l'agriculture écologiquement intensive.

En 2024, les activités planifiées sur cette composante vont concerner : (i) l'appui à la plateforme 3AO et l'organisation d'une deuxième concertation régionale (ECP.1), (ii) la réalisation d'une capitalisation transversale du PAE et la diffusion / communication (ECP.2), (iii) l'animation des cadres de concertation nationaux et le plaidoyer, et (iv) la formation des techniciens nationaux à l'agroécologie via le MOOC et sur l'élaboration des projets éligible au fonds verts climat en synergie avec le projet AIC-BOAD.

### **2.5.1 ECP.1 - Mise en place d'un réseau régional et de dispositifs d'échanges**

#### *ECP.1.1 - Appui à la plateforme 3AO*

En 2023, 3AO étant retenu comme réseau régional majeur d'agroécologie, les activités programmées concernent :

- La capitalisation des expériences d'au moins 2 centres de formation paysanne sur l'agroécologie ;
- La poursuite du développement de la plateforme numérique afin qu'elle soit complètement fonctionnelle et la mise en ligne de divers rapports, vidéos, etc. ;
- 1 réalisation d'une capitalisation croisée des initiatives agroécologiques des membres de 3AO ;
- L'organisation d'une seconde conférence régionale sur l'agroécologie ;
- L'accompagnement d'au moins 4 membres de 3AO pour réaliser des activités de plaidoyer au niveau national et régional pour influencer les politiques en faveur de l'agroécologie.

Pour plus d'informations, se référer au PTBA 2024 de 3AO proposé en **Annexe 8**.

Les dépenses prévues en 2024 sur cette action sont estimées à **284 453,30 €** sur les fonds du PATAE.

#### *ECP.1.2 - Participation des CN aux rencontres régionales*

En plus de leurs activités exécutées dans les pays, les CN vont participer à des réunions d'envergure régionale. Ces réunions permettent aux CN d'échanger et partager des expériences sur les stratégies nationales en matière d'agroécologie.

Les dépenses prévues en 2024 sur cette action sont estimées à **68 136,06 €**, dont **19 244,90 €** sur les fonds du PATAE et **48 891,15 €** sur les fonds du PAIAD.

### **2.5.2 ECP.2 - Appui au processus de capitalisation des résultats obtenus et diffusion des « bonnes pratiques »**

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette activité, les actions prévues en 2024 vont concerner (i) le recrutement d'un consultant pour la capitalisation transversale ; (ii) la conception de supports mettant en exergue les acquis et les résultats du PAE et leur diffusion ; et (iii) la production de spots radio et / ou capsules vidéo par les Correspondants Nationaux.

#### *ECP.2.1 – Recrutement d'un consultant en appui au processus de capitalisation transversale*

La stratégie de capitalisation transversale du programme a été définie en 2023. Il s'agissait d'un préalable essentiel au recrutement du consultant qui sera chargé de conduire cette capitalisation. L'objectif principal de la capitalisation est d'orienter les stratégies des politiques publiques nationales et régionales pour un meilleur accompagnement de l'agroécologie (plaidoyer). Cette capitalisation sera organisée autour des thématiques transversales suivantes, avec différents produits de capitalisation attendus :

- Partenariats innovants pour des initiatives réussies en agroécologie
- Intrants et équipements pour la TAE (semences, biopesticides, biofertilisants, machines, équipements)
- Dynamiques des marchés territoriaux des produits agroécologiques
- Formation professionnelle et insertion des jeunes dans les systèmes AE
- Rôle des cadres de concertation multi-acteurs pour l'inclusion de l'AE dans les politiques publiques
- Les systèmes d'élevages agroécologiques / place de l'élevage dans l'agroécologie

La dernière thématique reste à confirmer, en fonction des éléments disponibles issus des projets sur la transition agroécologique en élevage, ou la possibilité de l'orienter simplement sous forme de note de plaidoyer. A l'intérieur de ces grandes thématiques, la capitalisation pourrait porter sur plusieurs sous thématiques que le consultant pourrait identifier. Il est prévu d'envoyer la DANO sur le DAO à l'AFD en décembre, afin de lancer le recrutement du consultant au premier trimestre 2024.

Les dépenses prévues en 2024 sur cette action sont estimées à **200 000,00 €** sur les fonds du PAIAD.

#### *ECP.2.2 – Poursuite de la mise en œuvre des actions de communication/visibilité et diffusion des résultats*

Pour assurer la visibilité des actions du programme, un consultant en communication a été recruté. Il a élaboré plusieurs outils de communication qui sont validés par l'ARAA avant d'être diffusés.

En 2024, le consultant poursuivra ses activités, notamment en lien avec la capitalisation et la diffusion des acquis du PAE : newsletters trimestrielles et production de capsules vidéo.

Les dépenses prévues en 2024 sur cette action sont estimées à **33 054,00 €** sur les fonds du PAIAD.

#### *ECP.2.3 – Production de spots radio et / ou capsules vidéo par les Correspondants Nationaux*

Les spots radio élaborés sur l'agroécologie seront mis à la disposition des Correspondants Nationaux pour traduction et diffusion en langues locales pour une large sensibilisation des acteurs sur l'importance de l'agroécologie pour un système alimentaire durable. Les Correspondants Nationaux

pourront également recruter des agences de communication localement pour produire des capsules vidéo mettant en exergues les résultats obtenus par le PAE dans leurs pays respectifs.

Les dépenses prévues en 2024 sur cette action sont estimées à **125 239,14 €**, dont **45 734,71 €** sur les fonds du PATAE et **79 504,44 €** sur les fonds du PAIAD.

### **2.5.3 ECP.3 - Mise en place et animation des cadres de concertation nationaux et plaidoyer**

#### *ECP.3.1 – Concertations nationales*

En 2023, les principales activités confiées aux CN relatives aux cadres de concertation concernent l'organisation des concertations nationales et des partenariats autour des transitions agroécologiques, l'identification des thématiques pouvant alimenter les politiques publiques, la mise en œuvre des feuilles de route définies au niveau national.

Pour plus de détails, se référer aux PTBA individuels de chaque Correspondant National donné **en Annexe 8.**

Les dépenses prévues en 2024 sur cette action sont estimées à **781 460,31 €**, dont **273 112,41 €** sur les fonds du PATAE et **508 347, €** sur les fonds du PAIAD.

### **2.5.4 ECP.4 - Appui au PRIASAN et aux PNIASAN et financement de l'agroécologie**

Cette année, cette activité sera orientée vers la formation des cadres et techniciens nationaux sur : (i) l'élaboration des projets éligible au fonds verts climat – formation en présentielle organisée en synergie avec d'autres projets mis en œuvre par l'ARAA, et (ii) l'agroécologie, via le MOOC développé dans l'activité FRC.3 susmentionnée.

Les dépenses prévues en 2024 sur cette action sont estimées à **318 484,70 €**, dont **20 039,90 €** sur les fonds du PATAE et **298 444,80 €** sur les fonds du PAIAD.

## **2.6 Composante CG - Coordination et gestion du programme**

Les activités prévues pour la mise en œuvre de cette composante en 2024 vont porter sur : (i) l'appui à la maîtrise d'ouvrage dans la coordination et la gestion courante du PAE ; (ii) le suivi-évaluation ; et (iii) les audits et appuis à l'ARAA.

### **2.6.1 CG.1 - Appui à la maîtrise d'ouvrage dans la coordination et la gestion courante du PAE**

Au-delà des activités du PAE, l'équipe de l'UCP participera toujours aux réunions régionales relatives à la transition agroécologique et à la formulation de nouveaux projets et programmes régionaux en lien avec la transition agroécologique.

Par ailleurs, le personnel de l'UCP peut être mobilisé selon leur domaine de compétence pour représenter l'ARAA dans les rencontres en lien avec l'agroécologie.

En 2024, les principales activités planifiées sont :

- La clôture administrative des projets de terrain ;
- Le suivi de la gestion administrative et comptable des différentes parties prenantes du PAE (CN, 3AO, centres de formation, etc.) ;
- La gestion des différents contrats, la préparation des différents avenants, notamment ceux au contrat d'opérateur.

L'UCP assure également les autres charges de fonctionnement de l'opérateur, notamment les frais de missions, les fournitures de bureaux et informatiques, les frais de gestion bancaires et les équipements nécessaires à la bonne mise en œuvre du projet.

Les dépenses prévues en 2024 sur cette action sont estimées à **671 567,00 €**, dont **122 108 ,00 €** sur les fonds du PATAE et **549 459,00 €** sur les fonds du PAIAD.

### **2.6.2 CG.2 - Suivi-Evaluation**

Le système de suivi-évaluation porte sur la planification des activités, le suivi continu et l'évaluation.

Concernant le suivi des activités planifiées, l'UCP élabore un tableau de suivi des PTBA pour faciliter le suivi des activités programmés et le budget alloué à chaque activité. Cet outil permet d'apprécier le rythme d'avancement des activités, l'utilisation des ressources et d'évaluer la manière dont le PTBA est mis en œuvre. L'UCP assure le suivi-accompagnement des activités des CN, de 3AO, des centres de formations et des partenariats ainsi que l'organisation de ateliers régionaux de planification et bilan.

Aussi, l'UCP participera aux réunions de Comité de Pilotage et du Comité Technique de Suivi des projets/programmes de l'ARAA pour présenter les différents résultats enregistrés en 2024 par le programme et la planification des activités en 2025.

En matière d'évaluation, il est prévu de réaliser des missions de terrain auprès des centres de formation et des partenariat OPA – CR – CF.

L'UCP sera également en charge d'anticiper la clôture du PAE qui interviendra en 2025. Elle préparera un plan de clôture du PAE pour 2025 en lieu et place d'un traditionnel PTBA.

En 2024, les principaux résultats attendus en matière de suivi évaluation sont :

- Un programme de clôture 2025 ;
- Deux rapports de participation au CoPil et CTS élaborés ;
- Des rapports des missions de suivi et d'appuis des centres de formations et des partenariats élaborés ; et
- Des rapports trimestriels, semestriel et annuel élaborés.

Par ailleurs, il est prévu que l'UE conduise, sur ses fonds en gestion directe, l'évaluation finale du Programme. L'AFD et la CEDEAO seront associés à la rédaction des termes de références du consultant qui sera recruté pour conduire l'évaluation.

### **2.6.3 CG.3 - Audits et appuis à l'ARAA**

#### *CG.3.1 – Audits*

Les audits vont concerner aussi bien les comptes de l'ARAA que ceux des autres intervenants du PAE.

**Comptes ARAA** : conformément aux Conventions de financement, chaque année les comptes de l'ARAA (PATAE et PAIAD) seront audités pour apprécier l'exécution financière et comptable des activités du programme.

**Comptes des autres intervenants du PAE** (hors projets de terrains traités en ATA.3) : dans le cadre de la mise en œuvre du programme, la CEDEAO a signé des MoUs avec les Ministères de l'Agriculture, le 3AO, les centres de formation et les partenariats OPA-CR-CF. Les comptes de ces partenaires bénéficiant de subvention du PAE seront également audités (audits de tranches).

Les Accords de subvention signés en 2023 et leurs comptes seront également audités.

### *CG.3.2 – Appuis divers à l'ARAA*

Le programme est totalement intégré au dispositif de l'ARAA. A cet effet, l'équipe appuiera l'ARAA dans la réalisation de certaines tâches pour le fonctionnement efficace de l'institution. Les appuis peuvent porter sur la passation de marchés en participant aux recrutements des prestataires de l'ARAA, au suivi technique, financier et à l'organisation du CoPil et du CTS dont l'UCP devra assurer le secrétariat. Par ailleurs, le PAE continuera à prendre en charge le personnel de l'ARAA qui accompagnerait l'UCP sur d'éventuelles missions de suivi-évaluation.

Par ailleurs, une partie de l'équipe de l'UCP sera également fortement impliquée dans le lancement du projet DéSIRA+ Afrique de l'Ouest et notamment dans le lancement de l'appel à projets qui doit intervenir en 2024.

Les dépenses prévues en 2024 sur cette action sont estimées à **192 000,00 €**, dont **92 000,00 €** sur les fonds du PATAE et **100 000,00 €** sur les fonds du PAIAD.

### 3 | Budget 2024 du PAE

Les prévisions budgétaires sont estimées **5 873 628,75 €**, dont **1 217 826,56 €** imputables au financement de l'Agence Française de Développement (AFD) et **4 655 802,19 €** imputables au financement de l'Union Européenne (UE). En 2024, la programmation budgétaire se présente dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 14 : Prévisions budgétaires de 2024**

Composantes	Budget du PTBA 2024		
	AFD / PATAE	UE / PAIAD	TOTAL
<b>ATA</b>	<b>361 133,34 €</b>	<b>- €</b>	<b>361 133,34 €</b>
ATA.1	- €	- €	- €
ATA.2	297 016,66 €	- €	297 016,66 €
ATA.3	64 116,68 €	- €	64 116,68 €
<b>FRC</b>	<b>- €</b>	<b>1 634 930,31 €</b>	<b>1 634 930,31 €</b>
FRC.1	- €	- €	- €
FRC.2	- €	1 463 981,31 €	1 463 981,31 €
FRC.3	- €	170 949,00 €	170 949,00 €
<b>ACV</b>	<b>- €</b>	<b>983 936,96 €</b>	<b>983 936,96 €</b>
ACV.1	- €	655 377,53 €	655 377,53 €
ACV.2	- €	328 559,42 €	328 559,42 €
<b>ECP</b>	<b>642 585,22 €</b>	<b>1 168 242,29 €</b>	<b>1 810 827,51 €</b>
ECP.1	303 698,20 €	48 891,15 €	352 589,36 €
ECP.2	45 734,71 €	312 558,44 €	358 293,14 €
ECP.3	273 112,41 €	508 347,90 €	781 460,31 €
ECP.4	20 039,90 €	298 444,80 €	318 484,70 €
<b>CG</b>	<b>214 108,00 €</b>	<b>649 459,00 €</b>	<b>863 567,00 €</b>
CG.1	122 108,00 €	549 459,00 €	671 567,00 €
CG.2	- €	- €	- €
CG.3	92 000,00 €	100 000,00 €	192 000,00 €
<b>DI</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
<b>EA</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
<b>FG</b>	<b>- €</b>	<b>219 233,64 €</b>	<b>219 233,64 €</b>
<b>Total général</b>	<b>1 217 826,56 €</b>	<b>4 655 802,19 €</b>	<b>5 873 628,75 €</b>

Le budget détaillé par activité se présente dans le PTBA consolidé proposé en **Annexe 6**.

## 4 | Synergies avec d'autres projets et initiatives

Les principales activités réalisées en synergies en 2023 avec les projets ou partenaires se présentent dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 15 : Synergies avec d'autres projets et actions**

N°	Activités	Valeur ajoutée	Projets/ Partenaires
1	Participation au Salon International de l'Agriculture et des Ressources Animales (SARA)	Visibilité accrue du PAE aux niveaux régional et international	NA
2	Représentation de l'ARAA à la formation des bénéficiaires du projet AIC-BOAD à Natitingou au Bénin	Informers les partenaires des projets de terrain sur l'importance de l'information climatique dans la gestion de certains risques agricoles	Projet AIC/BOAD (ARAA)
3	Organisation de deux webinaires internationaux et rédaction d'une note aux décideurs sur les leviers stratégiques pour développer le conseil en agroécologie en Afrique de l'Ouest	Développement prévu en 2024 d'une plateforme régionale sur le conseil en agroécologie avec le RESCAR-AOC	Projet ACOTAF (CIRAD)
4	Capitalisation des bonnes pratiques et mise en place en cours d'une plateforme numérique d'agroécologie de 3AO	Réalisation technique de la plateforme en cours et contribution de 70 000€ par Fair Sahel en complément au financement PAE	Projet FAIR Sahel (CIRAD)
5	Webinaire avec l'ONG Access Agriculture pour le développement de la vulgarisation digitale des bonnes pratiques agroécologiques	Elaboration prévue d'un MoU dans le cadre de DeSIRA+AO pour accompagner la vulgarisation des bonnes pratiques d'agroécologie du PAE dans les principales langues locales de la région. Existence de plus de 3000 vidéos en langues à exploiter par la CEDEAO : <a href="https://www.accessagriculture.org/">https://www.accessagriculture.org/</a>	ONG Access Agriculture

## 5 | Défis et perspectives

### 5.1 Défis

Les principaux défis du Programme pour une contribution plus accrue aux objectifs stratégiques de l'ECOWAP, en dépit des risques multiples actuels (risques climatiques, sécuritaires, sanitaires, alimentaires, politiques, etc.) sont résumés en six points :

- i) Prendre en compte et le financement effectif de l'agroécologie dans toutes les politiques agricoles nationales ;
- ii) Déterminer les coûts/avantages de la transition agroécologique des exploitations agricoles familiales selon les zones agroclimatiques pour susciter l'engagement et l'adoption des producteurs de cette approche holistique ;
- iii) Mettre en place des mécanismes de financement de la transition agroécologique et des conditions favorables aux investissements privés pour une agriculture écologiquement intensive et économiquement durable ;
- iv) Développer les chaînes de valeur agroécologiques pour moderniser les agrosystèmes et mettre à l'échelle des bonnes pratiques pour une transformation globale du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique ;
- v) Développer une masse critique d'expertise régionale (capital humain) à la hauteur des exigences internationales pour permettre aux pays et organisations professionnelles agricoles d'accéder aux fonds climat ;
- vi) Continuer à appuyer les concertations nationales et les plaidoyers sur la prise en compte de l'agroécologie après 2024, année de clôture du Programme.
- vii) Continuer à financer le MOOC après 2024, année de clôture du PAE

### 5.2 Perspectives

Les principales perspectives du PAE sont résumées comme suit :

- La collecte de données fiables et de qualité suffisante dans les pays pour permettre des évaluations scientifiques robustes des performances de l'agroécologie ;
- La co-construction des produits de recherches adaptés aux besoins des producteurs et fondée sur l'hybridation des connaissances endogènes et exogènes ;
- La vulgarisation et formation opérationnelle digitalisées pour créer une masse critique de paysans qualifiés et compétents sur les pratiques agroécologiques et autres pratiques résilientes aux changements climatiques ;
- La capitalisation transversale et globale du Programme pour établir les éléments de preuve pouvant faciliter la mise à l'échelle et accélérer la transition agroécologique de l'agriculture ouest africaine ;
- Le renforcement des actions de terrain (projets pilotes, CF, partenariats multi acteurs) ayant donné des résultats probants, à travers la formulation d'un nouveau Programme Agroécologie de plus grande envergure.

## 6 | Conclusion

La mise en œuvre des activités planifiées dans le PTBA 2023 du PAE a enregistré des résultats modestes compte tenu des retards accusés dans le démarrage des activités des centres de formation et des partenariats OPA-CR-CF. Toutefois, le taux d'exécution physique au 31 décembre 2023 est estimé à 84% et un taux d'exécution budgétaire de 53%. La mise en œuvre des activités de 2023 a permis d'atteindre un taux d'exécution financière global de 66 %, un taux d'engagement contractuel global de 75% et un taux de décaissement global de 77%. Globalement des résultats importants ont été enregistrés et ils ont contribué au renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages bénéficiaires.

Les évaluations finales et capitalisation des projets de terrain ont permis faire un état des lieux des référentiels techniques et des bonnes pratiques agroécologiques générées par ces projets. Les CN et le 3AO ont poursuivi la mise en œuvre des activités pour les plaidoyers en faveur de la promotion de l'agroécologie. Enfin, l'UCP a poursuivi la recherche de synergies d'actions non seulement avec les autres projets et programmes de l'ARAA et autres initiatives en cours dans la région pour la promotion de l'agroécologie.

L'année 2024, constituant la dernière année d'exécution du programme, sera marquée notamment par la mise en œuvre et la clôture de l'ensemble des projets des centres de formation et des partenariats. Une attention particulière sera accordée à la capitalisation et la diffusion des acquis pour une meilleure visibilité des actions du programme. L'exécution des activités, pour relever le défi de la performance, sera basée sur une collaboration soutenue avec les différents acteurs du Programme dont les contributions constituent des facteurs déterminants de succès.

Dans cette dynamique, la recherche de synergie se poursuivra avec les autres programmes en cours d'exécution à l'ARAA et d'autres initiatives dans la région tel que le projet FAIR Sahel, le RESCAR-AOC, etc. pour atteindre les objectifs assignés aux programmes au profit des populations vulnérables. La mise en œuvre du PTBA 2024 fera l'objet d'un suivi rapproché dans une optique de gestion axée sur les résultats pour s'assurer du bon déroulement des activités ou apporter à temps les correctifs nécessaires. Ce suivi sera fait en collaboration avec l'ensemble des acteurs impliqués. Pour cela, des missions de proximité seront assurés par les Correspondants Nationaux des 15 pays et des missions périodiques seront organisés au niveau régional en collaboration avec l'ARAA. La mise en œuvre de ce PTBA permettra d'enregistrer des résultats importants. A cet effet, une attention particulière sera accordée à la communication et à la capitalisation et la diffusion des acquis pour une meilleure visibilité des actions du programme. Pour atteindre ces résultats, l'UCP s'attèlera à l'exécution efficace des études prévues dans le cadre de la mise en œuvre du présent PTBA, car tout retard enregistré dans la réalisation de ces études serait préjudiciable à moins de deux ans de la fin du programme.



# ANNEXES

---

ANNEXE 1 : RESUME EXECUTIF DE LA NOTE DE SYNTHESE SUR LA PERFORMANCE DES PROJETS DE TERRAIN .....	60
ANNEXE 2 : TABLEAU SYNTHETIQUE DES PROJETS DES 15 CENTRES DE FORMATION .....	65
ANNEXE 3 : TABLEAU SYNTHETIQUE DES PROJETS DES 15 PARTENARIATS OPA-RECHERCHE-FORMATION.....	73
ANNEXE 4 : RESUME DES ACTIVITES 2023 DES CENTRES DE FORMATION ET PROJETS DES PARTENARIATS OPA (AU 31/12/2023)	84
ANNEXE 5 : TABLEAU SYNTHETIQUE DES ACTIVITES 2023 DES CORRESPONDANTS NATIONAUX (AU 31/12/2023) .....	90
ANNEXE 6 : PTBA 2024 CONSOLIDE DU PAE.....	97
ANNEXE 7 : PPM 2024 REGIONAL .....	99
ANNEXE 8 : PTBA DE 3AO, PTBA ET PPM DES CN ET DE 3AO .....	100
ANNEXE 9 : SUIVI DES INDICATEURS DU CADRE LOGIQUE DU PAE .....	101

## Annexe 1 : Résumé exécutif de la note de synthèse sur la performance des projets de terrain

La composante 1 du Projet d'Appui à la Transition Agroécologique (PATAE) « Appui à la transition agroécologique pour les acteurs locaux » a pour vocation l'expérimentation d'innovations techniques et organisationnelles, l'élaboration de produits de capitalisation et de données pour alimenter les réflexions et passer à l'échelle les innovations les plus performantes. Cette composante 1 a permis de mettre en œuvre 15 projets dans 5 pays de la CEDEAO à travers des subventions d'un montant total de 4 469 209 euros représentant 71,77% du montant total de mise en œuvre des projets. Un appel à projets a été lancé couvrant trois thématiques. La répartition des projets et des financements est très difficile à faire pour la simple raison que plusieurs projets ont pris en compte une, deux ou les trois thématiques. La mission a fait un effort de dissociation et présente la vue d'ensemble dans le tableau 1 ci-dessous.

**Tableau 2 : Vue d'ensemble de la composante 1 du PATAE**

Thématiques	Nombre de projets cofinancés	Montant des subventions PATAE en euros	Durée d'exécution des projets
Intensification agroécologique de la production au sein des exploitations familiales	13	3 865 455	36 mois
Gestion des ressources naturelles	1	304 844	36 mois
Valorisation des produits agroécologiques	1	298 910	36 mois
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>4 469 209</b>	

### Pertinence et cohérence

Les projets financés par la Composante 1 « Appui à la transition agroécologique pour les acteurs locaux (ATA) » s'inscrivent dans la mise en œuvre de la politique agricole commune de la CEDEAO (ECOWAP). Les thématiques des appels à projets ont été choisies en cohérence avec les axes d'intervention du PRIA puis du PRIASAN d'une part et d'autre part avec le Programme régional Agroécologie (PAE). Elles s'inscrivent également dans les objectifs des politiques nationales du secteur rural des différents pays d'intervention et des stratégies de coopération des partenaires au développement. L'agriculture est liée à plusieurs thématiques dont l'agroécologie qui prend une place de plus en plus importante dans le monde politique, institutionnel et agricole.

Les projets ciblent les principaux acteurs de l'agroécologie : les exploitations agro-pastorales familiales et halieutiques à travers des actions directes ou l'approvisionnement en matières premières locales ; les bénéficiaires finaux qui sont constitués de la population des zones d'intervention alors que les bénéficiaires directs sont des ménages ; les partenaires de mise en œuvre (OP, services techniques, instituts de recherche, PME, etc.) en termes de renforcement de capacités.

D'une manière générale, les projets répondent aux besoins des bénéficiaires avec en effet une majorité d'entre eux conçue dans la continuité d'actions déjà menées et donc ayant bénéficié des actions préalables d'autres bailleurs de fonds. Cependant, les projets montés par ou en partenariat

avec les OP bénéficiaires répondent aux besoins et attentes de leurs membres et bénéficiaires finaux.

En ce qui concerne les objectifs, approches/stratégies et des activités menées, la mission a noté que pour atteindre les objectifs visés par les projets, des activités ont été planifiées et sont en lien avec les problèmes/besoins de départ et les objectifs formulés. Leur mise en œuvre ont permis d'apporter des changements positifs auprès des groupes cibles. Les projets ont combiné un certain nombre d'approches. Il s'agit des approches telles que l'approche participative, l'approche faire-faire, l'approche agroécologie, l'approche Champs Ecole, la mise en relation, etc. L'ensemble de ces approches ont facilité la mise en œuvre du projet et ont permis d'atteindre les résultats encourageants.

Les partenariats de mise en œuvre sont majoritairement pertinents et complémentaires. L'ancrage local a été privilégié par les porteurs de projets internationaux qui disposent déjà de partenariats dans les pays d'intervention. De nombreux projets s'inscrivent en effet dans la continuité de relations partenariales de longue date qui permettent d'assurer l'efficacité et la complémentarité de mise en œuvre. Tous les quinze (15) projets des cinq (5) pays ont été mis en œuvre par des partenariats multi-acteurs impliquant majoritairement les ONG et OP et d'autres partenaires de mise en œuvre en fonction des thématiques ou des domaines.

Les indicateurs tels que formulés dans les cadre logiques des projets sont en lien avec les objectifs et les résultats attendus des projets. Les projets sont structurés en produits/résultats puis en indicateurs d'effet. Chaque produit est décliné en activités avec des indicateurs de résultats.

## **Efficacité**

A l'exception du projet de la mise en place de systèmes de production de pisciculture intégrée à Grand-Lahou (zone littorale de la cote d'ivoire) en Côte d'Ivoire, du Projet d'Appui à la Résilience des Exploitations familiales agropastorales (PAREFA) au Sénégal, le projet de Promotion des Exploitations Familiales Agro écologiques productrices du maïs et du soja pour des Revenus Durables dans la région des Plateaux au Togo (PEFARD) au Togo, le Projet d'appui à la consolidation et à la mise à l'échelle des pratiques agro - écologiques dans les régions des plateaux et centrale (ProCEPA), le projet VITAL, le Projet APEUFO, la grande majorité des projets a pu mettre en œuvre l'ensemble des activités prévues dont les taux de réalisation physique sont compris entre 24,30% et 184,59%. De même, les différents résultats obtenus ont été dans l'ensemble très encourageants à l'exception du projet de la mise en place de systèmes de production de pisciculture intégrée à Grand-Lahou (zone littorale de la cote d'ivoire) en Côte d'Ivoire (taux des résultats :13,24%). La réalisation est activités a accusé des retards dus, entre autres, (i) aux procédures et délais de paiement des premières et deuxièmes tranches des subventions, (ii) à la lourdeur des procédures de passation des marchés, (iii) à la grande crise sanitaire mondiale (coronavirus), (iv) à des crises sécuritaires (projets du Mali et du Burkina Faso), (v) à une faiblesse de coordination/implication des différents partenaires de mise en œuvre, en particulier pour les projets comme TAMCI, (v) à des délais de contractualisation avec des prestataires externes et (vi) à la sous-estimation du temps nécessaire pour la réalisation des études. Quelques problèmes de budgétisation ont pu également altérer la mise en œuvre de certaines activités non ou mal budgétisées (PAREFA porté par l'ASPRODEB).

## Efficiences

La réalisation budgétaire des 15 projets souligne que les taux de réalisation budgétaire varient entre 61% et 125,31% pour les budgets globaux (93,16% en moyenne) et entre 40,06 et 100% pour la subvention de l'ARAA (76,03% en moyenne). Le taux de réalisation budgétaire global des trois projets (BPS, Vital et TAMCI) s'explique par un cofinancement plus important (numéraire et en nature), ce qui les ont amenés à surestimer leurs budgets. Au regard des budgets alloués et des taux d'exécution technique et financier globalement atteints, l'efficacité globale est jugée bonne malgré des disparités avec un coefficient d'efficacité compris entre 0,40 et 3,02. Toutefois, la grande majorité des projets n'est pas efficace sur les délais contractuels, des retards parfois importants ont pu être accusés par les projets, même s'ils ont pu finalement réaliser la grande majorité, si ce n'est l'ensemble des activités prévues.

## Durabilité

La durabilité est fortement variable selon les projets. La durabilité des acquis des projets est garantie par le caractère pérenne des structures de mise en œuvre, l'existence des structures déconcentrées de l'Etat et la poursuite de leurs rôles régaliens, l'appropriation par les producteurs/trices des pratiques agroécologiques adoptées grâce à des formations sur les outils de vulgarisation, la production et l'utilisation de compost et de biopesticides. La collaboration des producteurs avec les microfinances permettra de faire fonctionner les différents systèmes mis en place sur la base du fonds de garantis. Néanmoins, il est nécessaire que les engagements soient respectés par les parties.

En ce qui concerne les projets de la thématique 1, leur durabilité est particulièrement meilleure, ils sont portés par les ONG et les OP alors que le projet de la thématique 2 présente une durabilité mitigée. Quant au projet de la thématique 3, il est peu durable.

## Impacts

Malgré la durée limitée des projets, les impacts sont nombreux que ce soit auprès des porteurs de projets et de leurs partenaires ou auprès des bénéficiaires finaux. Au niveau institutionnel, les partenariats mis en place dans le cadre des projets ont permis le renforcement :

- de la crédibilité et des capacités d'analyse, techniques et opérationnelles des partenaires de terrain, des unions et groupements de base des OP ;
- du positionnement stratégique et de la légitimité de certains acteurs clés au niveau national sur les trois thématiques citées plus haut ;
- des outils, méthodes et dispositifs de mise en œuvre des activités des acteurs du développement local (OP, ONG locales) : programmation, outils gestion des équipements, suivi des interventions, outils innovants de sensibilisation sur l'agroécologie, méthode de capitalisation paysanne, etc. ;
- de l'environnement réglementaire (certification) ;
- d'innovations partenariales et méthodologiques (ONG du Nord et du Sud, ONG et instituts de recherche nationaux) ;
- de la disponibilité d'une expertise sous-régionale en matière de production et de diffusion d'intelligence économique prospective.

La mise en œuvre des différents projets a eu des impacts sur les aspects suivants :

- Aspects socioéconomiques ;
- Aspects environnementaux ;

- Egalité et les rapports hommes / femmes.

## Recommandations

En guise de recommandations, il faut souligner que, dans la perspective de passage à échelle de la production de spéculations agroécologiques, il est indispensable d'exiger des acteurs toutes tendances confondues d'appuyer des actions concrètes énumérées ci-dessous.

### A l'endroit des Porteurs, ses Partenaires ou autres PTF

**Recommandation 1 : Faire des mécanismes agroécologiques**, notamment la mise en place de Champs Ecoles d'Apprentissage (CEA), des mécanismes de financement adaptés, la mise en relation des producteurs/l'agriculture contractuelle, l'accès aux marchés/la vente groupée des produits, la promotion du marketing, etc, des principaux instruments d'actions efficaces pour l'adoption de l'agroécologie.

**Recommandation 2 : Tirer leçons des projets** pour améliorer les actions futures en matière d'agroécologie et définir un mécanisme concerté et efficace de pérennisation des acquis du projet avec les autres parties prenantes.

### A l'endroit des producteurs de spéculations agroécologiques des différentes entités (coopératives/groupements et faïtières)

**Recommandation 3 : s'engager dans un processus d'accroissement de l'autonomie financière des entités (coopératives/groupements et faïtières)**

L'animation des champs écoles, l'élaboration et le suivi des comptes d'exploitation, l'accès au marché à prix rémunérateurs y compris le marché financier (crédits) aussi, le renforcement des plateformes en des faïtières véritablement fonctionnelles et performantes, la construction et la mise en œuvre de plaidoyer, l'opérationnalité de la vitrine des produits agroécologiques, les négociations, la transaction coopérative, l'agriculture contractuelle, etc., exigent des ressources financières. Il est donc capital que chaque coopérative et les faïtières appuyées s'orientent en toute responsabilité dans la construction progressive d'une autonomie financière. Il en résultera alors des coopératives, groupements et les faïtières opérationnels basés sur des besoins cruciaux. Dans cette logique, chaque coopérative/groupement et les faïtières doivent s'engager dans l'application et le respect des bonnes pratiques de gestion basées sur les statuts, notamment la définition, la souscription et la libération des parts sociales souscrites et les transactions économiques coopératives.

### A l'endroit de l'Etat, mairies et partenaires de la transition agroécologique

**Recommandation 4 : Accepter d'intégrer** dans les actions futures et dans les plans de développement communaux ou locaux les pratiques agroécologiques pour garantir une gestion apaisée des ressources naturelles et surtout la prise de mesures préventives face aux risques liés aux catastrophes et aux changements climatiques.

**Recommandation 5 :** Contribution à l'organisation d'un dialogue politique autour de l'agroécologie devant mutualiser les connaissances et idées pour des orientations comme la pérennisation de plateformes multi-acteurs sur l'agriculture maraichère, la création d'un réseau d'agriculteurs labellisés qui s'engagent à respecter une charte locale de bonnes pratiques agroécologiques voire

biologiques, la création d'un comité national représentatif des acteurs de la filière maraichère pour la définition, l'attribution et le respect d'un label biologique, la création de réseaux locaux d'acteurs autour de la production maraichères pratiquant une économie circulaire.

### **A l'endroit de la CEDEAO/ARAA**

**Recommandation 6 : Mettre en place un cadre d'échange** entre tous les projets d'ARAA exécutés dans le pays sur la transition agroécologique avec différentes stratégies, des échanges auraient pu permettre aux acteurs de répondre efficacement à certaines difficultés.

**Recommandation 7 :** Apporter des appuis pour l'acquisition d'équipements de production et de transformation des produits maraichers.

**Recommandation 8 : Chercher du financement additionnel** pour la seconde phase du projet en vue de pérenniser les acquis du projet pilote d'une part et assurer le développement à l'échelle nationale d'autre part.

**Recommandation 9 : Accélérer les procédures administratives** pour faciliter la mise en œuvre du projet et le paiement des factures à temps d'une part et d'autre part de partager les résultats du projet pilote avec les autres acteurs de l'agroécologie dans les différents pays de la CEDEAO.

## Annexe 2 : Tableau synthétique des projets des 15 centres de formation

N°	Pays	Nom du Centre	Statut (Privé/Public)	Typologie BRLi*	Localisation	Objectifs général	Objectifs spécifiques	Thématiques phares	Principales Cibles	Coût total du projet (Euros)	Montant subvention (Euros)	Cofinancement (Euros)	Financement propre CEDEAO (en \$US)
1	Bénin	Ferme Agroécologique de Tcharm Fora de l'Organisation des ruraux pour une Agriculture Durable (ORAD).	Privé	Idéal type 3	Le centre est situé en République du Bénin, dans le département de la Donga, dans la commune de Djougou et précisément dans le village de Kpayèroun	Contribuer à travers la formation, au développement de l'agroécologie au Bénin	1 - Renforcer les capacités des ressources humaines 2 - Améliorer la qualité de la formation et le nombre annuel d'apprenants en agroécologie 3 - Améliorer les infrastructures du centre 4 - Renforcer les équipements et matériels pédagogiques du centre	- Renforcements des capacités des formateurs du centre sur la pédagogie et l'approche agroécologique, - Renforcement des curricula de formation en agroécologie - Suivi poste formation et insertion professionnelle des apprenants, - Renforcement des infrastructures et matériels pédagogiques du centre.	En dehors des 8 personnes du Centre, il est envisagé de toucher près de 1000 agriculteurs dont 30% de femmes	117 500	100 000	17 500	30 000
2	Burkina Faso	Centre de Promotion Rurale (CPR) de Kodougou	Public	Idéal type 2	Région : Boucle du Mouhoun ; Province : Kossi ; Département : Bourasso ; Localité : Kodougou	Contribuer à l'amélioration de l'offre de formation en Agroécologie du CPR de Kodougou au Burkina Faso	1 - Renforcer les capacités des ressources humaines 2 - Améliorer la qualité de la formation et le nombre annuel d'apprenants en agroécologie 3 - Améliorer les infrastructures du centre 4 - Renforcer les équipements et matériels pédagogiques du centre	- Renforcements des capacités des acteurs du centre en ingénierie de formation et en approche agroécologique, - Amélioration des conditions (matériels pré pédagogiques et autres infrastructures de formation des apprenants ainsi que leur nombre).	Les jeunes bénéficiaires du projet sont : 100 jeunes apprenants de 15 à 35 ans et 200 jeunes anciens pensionnaires (sortants du centre) dont l'âge est compris entre 17 à 45 ans	124 139	103 717	20 422	30 000

N°	Pays	Nom du Centre	Statut (Privé/Public)	Typologie BRLi*	Localisation	Objectifs général	Objectifs spécifiques	Thématiques phares	Principales Cibles	Coût total du projet (Euros)	Montant subvention (Euros)	Cofinancement (Euros)	Financement propre CEDEAO (en \$US)
3	Cap Vert	Centro de Emprego e Formação Profissional de Santa Cruz - CEFPCz	Public	Idéal type 2	Iles de Santiago, région Norte, Commune de Santa Cruz, Cidade de Pedra Badejo, Achada Fátima, avenida Leibnitz	Contribuer à l'amélioration de l'offre de formation en agroécologie au CEFP Santa Cruz	<p>1 - Renforcer les capacités des ressources humaines</p> <p>2 - Améliorer la qualité de la formation et le nombre annuel d'apprenants en agroécologie</p> <p>3 - Améliorer les infrastructures du centre</p> <p>4 - Renforcer les équipements et matériels pédagogiques du centre</p>	Revue des curricula de formation, renforcements des capacités des formateurs en pédagogie et ingénierie de formation, ainsi que le renforcement des infrastructures et matériels pédagogiques de formations des apprenants	Personnel du centre au nombre de 19, formation de 60 jeunes, recyclage de 30 autres et formation de 30 paysans relais	104 391	88 732	15 659	Non
4	Côte d'Ivoire	Centre de formation ANADER Gagnoa-Lakota	Public	Non applicable	Région: Gôh. Département: Gagnoa. Commune: Gagnoa. Ville Gognoa. Localité: Gagnoa	Contribuer à l'amélioration de l'offre de formation en Agroécologie du centre de formation d'ANADER Gagnoa-Lakota	<p>1 - Renforcer les capacités des ressources humaines</p> <p>2 - Améliorer la qualité de la formation et le nombre annuel d'apprenants en agroécologie</p> <p>3 - Améliorer les infrastructures du centre</p> <p>4 - Renforcer les équipements et matériels pédagogiques du centre</p>	Renforcements infrastructures et matériels pédagogiques de formation des apprenants. Revue des documents de formation en intégrant les approches agroécologiques et renforcements des capacités du personnel en pédagogie de formation et sur les approches agroécologiques	150 (Techniciens agricoles ANADER, membres et dirigeants de coopératives agricoles, personnel et techniciens agricoles des partenaires exportateurs de café-cacao, exploitants agricoles, etc.) personnes sont formées dont 50 femmes	119 180	102 078	17 102	30 400

N°	Pays	Nom du Centre	Statut (Privé/Public)	Typologie BRLi*	Localisation	Objectifs général	Objectifs spécifiques	Thématiques phares	Principales Cibles	Coût total du projet (Euros)	Montant subvention (Euros)	Cofinancement (Euros)	Financement propre CEDEAO (en \$US)
5	Gambie	Pirang Mixed Farming Centre	Public	Non applicable	Région: West Coast Region. Province/District: Kombo East. Village: Pirang	Contribuer à la création d'emplois, améliorer la sécurité alimentaire, des revenus et de la nutrition, et faciliter l'autonomisation des femmes par l'adoption d'un système de production de la chaîne de valeur agro-écologique pour atténuer la dégradation de l'environnement et des forêts, l'exode rural	1- Améliorer l'infrastructure du centre 2- Renforcer l'équipement du centre et le matériel pédagogique 3- Améliorer la qualité de la formation et le nombre annuel d'apprenants en agroécologie 4- Renforcer la capacité des ressources humaines	En dehors du renforcement des capacités des ressources humaines du centre sur les curricula en agroécologie et l'ingénierie de formation, les activités sont centrées sur le développement des unités de production sur le biogas, l'élevage des volailles et des ruminants, la plantation forestière, l'apiculture afin de créer les emplois dans ces chaînes de valeur	Le projet proposé ciblera 300 apprenants bénéficiaires femmes et jeunes issus de 5 potagers communautaires répartis sur le territoire du district du centre	105 700,08	89 950	15 750	32 885
6	Ghana	Kumasi Institute of Agriculture (KITA)	Privé	Idéal type 2	Ghana, Ashanti Region, Kumasi, Domeabra - AE 0393 - 4602	Offrir un système intégré de franchise de volaille et de poisson, sans empreinte environnementale, pour la création d'emplois, l'amélioration de la nutrition et la transformation de l'égalité des sexes	1- Améliorer l'infrastructure du centre 2- Renforcer l'équipement du centre et le matériel pédagogique 3- Améliorer la qualité de la formation et le nombre annuel d'apprenants en agroécologie 4- Renforcer la capacité des ressources humaines	Le projet est centré sur le développement d'un modèle intégré d'élevage des poulets et des poissons avec l'utilisation des eaux usées pour la production végétale. L'alimentation des poulets intégrera le moringa. Par ailleurs, les curricula de formation seront revus pour intégrer l'agroécologie sans oublier le renforcement des capacités du personnel du centre. Le développement de la formation en ligne est l'une des ambitions du centre	Formation des formateurs pour 20 exploitants locaux et 30 jeunes comme relais/leaders. La formation en ligne pense toucher près de 1000 personnes	125 000	105 000	20 000	Non

N°	Pays	Nom du Centre	Statut (Privé/Public)	Typologie BRLi*	Localisation	Objectifs général	Objectifs spécifiques	Thématiques phares	Principales Cibles	Coût total du projet (Euros)	Montant subvention (Euros)	Cofinancement (Euros)	Financement propre CEDEAO (en \$US)
7	Guinée	Centre de Vulgarisation et de Formation (CVF) de Bamban	Public	Idéal type 2	Région : Kindia ; Préfecture : Kindia ; Commune Urbaine: Kindia; Quartier : Koliady II ; Secteur : Bamban	Améliorer quantitativement et qualitativement la formation en agroécologie des cadres formateurs du centre de Bamban et les diplômés venus des institutions de l'enseignement supérieures, professionnelles et les producteurs	1 - Renforcer les capacités des ressources humaines 2 - Améliorer la qualité de la formation et le nombre annuel d'apprenants en agroécologie 3 - Améliorer les infrastructures du centre 4 - Renforcer les équipements et matériels pédagogiques du centre	Il s'agit classiquement de l'amélioration de la formation en Agroécologie par le renforcement des ressources humaines du centre en ingénierie de formation et en AE, de l'acquisition de certains matériels pédagogiques, de la réhabilitation de certaines infrastructure du centre	Le projet cible les formateurs du centre, le personnel administratif, les jeunes (150 dont 50% de femmes) et les producteurs agricoles (100)	122 134	103 814	18 320	Non
8	Guinée Bissau	Centre d'instruction de formation artisanale et professionnelle (C.I.F.A.P / MURIALDO-BULA)	Privé	Idéal type 2	Région : Cacheu ; Secteur : Bula ; Localité : Dingal	Améliorer quantitativement et qualitativement la formation en agroécologie (agriculture durable s'intégrant dans une approche globale du système alimentaire du territoire) proposée par le centre	1 - Renforcer les capacités des ressources humaines 2 - Améliorer la qualité de la formation et le nombre annuel d'apprenants en agroécologie 3 - Améliorer les infrastructures du centre 4 - Renforcer les équipements et matériels pédagogiques du centre	C'est également un projet classique centré sur le renforcement des capacités des ressources humaines du centre sur les approches agroécologiques, la gestion administrative et comptable, la revue des curricula de formation pour tenir compte de l'AE, la réhabilitation de certaines unités de production animale et végétale, l'acquisition de matériels pédagogiques adéquats	200 Jeunes et d'adultes âgés de 16 à 30 ans, et 50 de presque tout le pays, mais principalement des régions de Cacheu, d'Oio et du secteur autonome de Bissau, dont 34% sont des filles	105 000	89 250	15 750	15 750

N°	Pays	Nom du Centre	Statut (Privé/Public)	Typologie BRLi*	Localisation	Objectifs général	Objectifs spécifiques	Thématiques phares	Principales Cibles	Coût total du projet (Euros)	Montant subvention (Euros)	Cofinancement (Euros)	Financement propre CEDEAO (en \$US)
9	Liberia	Tumutu Agricultural Vocational Training Center (TAVTC)	Public	Non applicable	County: Bong; District: Salala	Développer la formation à l'agroécologie au centre de formation professionnelle agricole de Tumutu	<p>1- Assurer le développement et le transfert de pratiques agricoles agroécologiques aux petits exploitants agricoles du Liberia qui contribueront à une production alimentaire durable et à l'atténuation du changement climatique.</p> <p>2- Améliorer les capacités des ressources humaines de la TAVTC et renforcer les connaissances et la compréhension des meilleures pratiques et technologies agroécologiques parmi les formateurs et les autres membres du personnel technique de la TAVTC.</p> <p>3- Mettre à jour les programmes de formation et le curriculum pour y inclure des cours d'agroécologie et d'agriculture intelligente face au climat.</p> <p>4- Réhabiliter et améliorer les installations de formation (infrastructure, équipement et champs de démonstration)</p>	C'est un projet classique avec la réhabilitation des infrastructures du centre, l'acquisition de certains matériels pédagogiques de formation et le renforcement des capacités du personnel de formation en ingénierie pédagogique et en approches agroécologiques	En dehors du personnel du centre, le projet cible 200 jeunes et 100 exploitants agricoles dont les capacités seront renforcés pour intégrer les pratiques agroécologiques dans leurs exploitations agricoles	123 320	104 822	18 498	30 000

N°	Pays	Nom du Centre	Statut (Privé/Public)	Typologie BRLi*	Localisation	Objectifs général	Objectifs spécifiques	Thématiques phares	Principales Cibles	Coût total du projet (Euros)	Montant subvention (Euros)	Cofinancement (Euros)	Financement propre CEDEAO (en \$US)
10	Mali	Centre d'Apprentissage Agricole (CAA) de Samanko	Public	Idéal type 3	Région de Koulikoro, Cercle de Kati, Commune du Mandé, Samanko	Contribuer à l'amélioration l'offre de formation en agroécologie dans le Centre d'Apprentissage Agricole (CAA) de Samanko (Mali)	1- Renforcer les capacités des ressources humaines ; 2- Améliorer la qualité et le nombre d'apprenants en agro écologie ; 3- Améliorer les infrastructures du centre ; 4- Renforcer les équipements et le matériel pédagogique.	Projet classiques de renforcement des capacités du personnel du centre sur diverses thématiques en lien avec la formation en agroécologie ainsi que l'amélioration des curricula de formation en Agroécologie. Il s'agit aussi de l'amélioration de certaines infrastructure du centre et l'acquisition de matériels pédagogiques.	Les formateurs (30 permanents et prestataires de services), le personnel administratif du centre (10), les apprenants (500 jeunes en cours de formation), les stagiaires/jeunes diplômés sortants du centre (10).	128 872,78	104 946	23 926,87	Non
11	Niger	Institut Privé de Formations IPF KAOURA Matamèye	Privé	Idéal type 1	Commune urbaine de Matamèye, département de Kantché et région de Zinder	Contribuer à l'amélioration de l'offre de formation en Agroécologie au Niger	1- Renforcer les capacités des ressources humaines ; 2- Améliorer la qualité et le nombre d'apprenants en agro écologie ; 3- Améliorer les infrastructures de l'IPF KAOURA Matamèye ; 4- Renforcer les équipements et le matériel pédagogique de l'IPF KAOURA Matamèye.	Il s'agit d'un projet classique de renforcement des capacités du personnel du centre en agroécologie et en ingénierie pédagogique, de revu des curricula de formation intégrant l'agroécologie, de constructions de petites infrastructures dans le centre et d'acquisition de certains matériels pédagogiques	La cible est constituée de 04 personnels administratifs et financiers, 23 formateurs, 300 apprenants dont 100 jeunes ruraux et 200 producteurs seront formés. 66% des apprenants seront des filles	124 045,30	104 756	19 289,37	Non

N°	Pays	Nom du Centre	Statut (Privé/Public)	Typologie BRLi*	Localisation	Objectifs général	Objectifs spécifiques	Thématiques phares	Principales Cibles	Coût total du projet (Euros)	Montant subvention (Euros)	Cofinancement (Euros)	Financement propre CEDEAO (en \$US)
12	Nigeria	Agricultural and Rural Management Training Institute (ARMTI), Nigeria	Public	Idéal type 1	State of Kwara, Community of Jimba-Oja,	Améliorer le programme de formation en agroécologie à l'Institut ARMTI	<p>i. Renforcer la capacité de la faculté ARMTI à concevoir et à dispenser des formations agroécologiques;</p> <p>ii. Améliorer la qualité de la formation et augmenter le nombre annuel d'apprenants en agroécologie;</p> <p>iii. Améliorer l'infrastructure de l'Institut;</p> <p>iv. Renforcer l'équipement et le matériel de formation de l'Institut.</p>	Projet basé sur la formation des formateurs du centre en agroécologie et formation des formateurs. Il s'agit aussi de la réalisation de diverses infrastructures dans le centre ainsi que l'acquisition de certains matériels pédagogiques	La cible se compose de 22 personnels du centre, 79 autres personnels d'autres départements du centre, 1000 apprenants dont 62% de femmes	123 505,42	104 980	18 525,81	51 966
13	Sénégal	Ferme des 4 Chemins	Privé	Idéal type 1	Région de Dakar, département de Rufisque, commune Yenn, village de Toubab Dialaw	Contribuer à améliorer les conditions de formations des acteurs et des territoires en Agroécologie en les dotant des connaissances (attitudes et aptitudes), leur permettant d'accroître les capacités de production de manière durable qualitativement et quantitativement en vue d'améliorer les systèmes alimentaires et de préserver les ressources végétales et animales	<p>1. Renforcer les capacités opérationnelles des ressources humaines du centre par des formations idoines pour répondre efficacement aux besoins et demandes de formations et au montage de projets éligibles aux fonds climats et fonds verts</p> <p>2. Renforcer le développement d'infrastructures et l'acquisition d'outils et de matériels didactique afin de contribuer à l'amélioration et l'élargissement de l'offre de formation en agroécologie</p> <p>3. Capitaliser l'expérience de la Ferme des 4 chemins en agroécologie pour contribuer à sa diffusion dans les communautés, dans le pays et dans la sous-région</p>	En dehors de la formations du personnel du centre en agroécologie et l'amélioration des infrastructures du centre ainsi que le matériel de formation, le projet veut mener une action de capitalisation des actions de la ferme depuis son démarrage.	La cible est constituée de 11 personnes de la ferme et entre 150 à 200 apprenants de profils variés	122 900	104 465	18 435	Non

N°	Pays	Nom du Centre	Statut (Privé/Public)	Typologie BRLi*	Localisation	Objectifs général	Objectifs spécifiques	Thématiques phares	Principales Cibles	Coût total du projet (Euros)	Montant subvention (Euros)	Cofinancement (Euros)	Financement propre CEDEAO (en \$US)
14	Sierra Leone	University of Makeni Agroecological Training Centre	Privé	Idéal type 1	Region: North-East; <b>District:</b> Bombali; <b>Locality:</b> Makeni City	Construire un système respectueux des ressources humaines et de l'environnement qui soutiendra et augmentera la productivité agricole et créera une société rurale résiliente	1.1 Construire un système respectueux des ressources humaines et de l'environnement 1.2. Améliorer la qualité de la formation et le nombre de jeunes formés à la production et à la productivité agricoles 1.3. Améliorer les infrastructures du Centre 1.4. Renforcer la capacité des activités de terrain du Centre	C'est également un projet classique d'amlioriation des contenu des formation, des infrastructures du centre et la formation du personnel du centre ainsi que de jeunes exploitants agricoles sur les approches agroécologiques et administratifs	Les cibles sont 200 dont 50 agents de vulgarisation de l'Etat et 150 jeunes hommes et femmes des communautés provenant de tout le pays	120 750	105 000	15 750	Non
15	Togo	Centre d'Animation Rurale Tambimong Ogaro(CARTO)	Privé	Idéal type 1	Région des Savanes, préfecture de Kpendjal Ouest, commune de Kpendjal Ouest 1, canton d'Ogaro	Contribuer à l'amélioration de l'offre de formation en Agroécologie au TOGO	1- Renforcer les capacités des ressources humaines de CARTO ; 2- Améliorer la qualité et le nombre d'apprenants en agro écologie ; 3- Améliorer les infrastructures de CARTO ; 4- Renforcer les équipements et le matériel pédagogique de CARTO.	Projet classique pour mettre en place certaines infrastructures du centre CARTO, acquérir les matériels pédagogiques. Le renforcement des capacités des différentes ressources humaines du centre CARTO seront faites en ingénierie de formation et en approche agroécologiques	La formation ordinaire s'adresse à près de 282 jeunes (77%) et adultes dont 34,43% environ sont des femmes. Les bénéficiaires sont des couples agricoles, des stagiaires externes et autres jeunes et adultes. La formation modulaire va concerner 60 producteurs dont 20 jeunes et 40 adultes	124 081,23	104 997	19 084,21	Non

### \*Typologie BRLi :

☒ L'idéal type 1 « Les nominés » intègre les centres qui disent et/ou qui font déjà de la formation à l'Agroécologie. Ils sont experts ou en voie de l'être. Ils se donnent les moyens de l'être. Ils utilisent des méthodes et des outils pédagogiques adaptés.

☒ L'idéal type2 « Les candidats à la nomination » sont les centres qui disent au moins faire de l'Agroécologie mais qui n'ont pas toujours les moyens adaptés (matériels et/ou pédagogiques et/ou financiers) pour en faire réellement et/ou complètement.

☒ L'idéal type 3 « Les potentiellement candidats » est une troisième catégorie de centres qui intègre des centres en formation rurale et agricole mais pas encore tournés ou très peu vers l'Agroécologie.

### Annexe 3 : Tableau synthétique des projets des 15 partenariats OPA-recherche-formation

N°	Pays	Membres du Consortium				Partenariat existant avant PAE ?	Objectif général	Objectifs spécifiques	Montant de la subvention (Euros)	Thématiques phares	Zone d'intervention	Principales Cibles	Observations
		Chef de fil	OPA	Centre de Recherche	Centre de Formation/Structure de Vulgarisation								
1	Bénin	FUPRO : Fédération des Unions de Producteurs du Bénin	FUPRO : Fédération des Unions de Producteurs du Bénin	INRAB : Institut National des Recherches Agricoles du Bénin	SolCA: Sol Consult Africa	Oui	Contribuer à renforcer les initiatives de promotion et de diffusion des pratiques agroécologiques au Bénin à travers la vulgarisation des mesures GDT/ACC/AE et de développement des capacités de pérennisation à travers le réseau de producteurs agricoles en vue de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir la recherche participative et inclusive tout en expérimentant les besoins des OPA en la matière et en leur apportant des appuis méthodologiques ;</li> <li>• Co-concevoir des dispositifs de recherche-développement adaptés aux besoins des petits producteurs ;</li> <li>• Diffuser des produits de recherche via des plateformes de producteurs, des transformateurs et autres réseaux agricoles ;</li> <li>• Accompagner les membres de l'OPA dans la transition agroécologique tout en renforçant son dispositif interne de conseil et vulgarisation en agroécologie</li> </ul>	50000	Promotion des pratiques agroécologiques à travers le réseau FUPRO notamment les filières manioc, maïs, soja, maraichage Promotion des plantes améliorantes de la fertilité des sols à travers un réseau de semenciers	Communes de Zogbodomey et Djidja dans le département du Zou	Les principales cibles sont les acteurs des filières manioc, maïs, soja et maraichage aussi des producteurs que des membres de l'encadrement technique	Partenariat datant de 2019

N°	Pays	Membres du Consortium					Partenariat existant avant PAE ?	Objectif général	Objectifs spécifiques	Montant de la subvention (Euros)	Thématiques phares	Zone d'intervention	Principales Cibles	Observations
		Chef de fil	OPA	Centre de Recherche	Centre de Formation/Structure de Vulgarisation									
2	Burkina Faso	ARFA : Association pour la Recherche et la Formation en Agro-écologie	Les Fédérations Neerbûli et Maasom	IRSAT : Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies	ARFA : Association pour la Recherche et la Formation en Agro-écologie	Oui	Contribuer à la dynamisation et à la vulgarisation des pratiques agroécologiques pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Burkina Faso	<p>1- Promouvoir la recherche participative et inclusive tout en expérimentant les besoins des OPA en la matière et en leur apportant des appuis méthodologiques</p> <p>2- Co-concevoir des dispositifs de recherches adaptés aux besoins des petits producteurs.</p> <p>3- Diffuser des produits de recherche via des plateformes de producteurs des transformateurs et autres réseaux agricoles</p> <p>4- Accompagner les membres de l'OPA dans la transition agroécologique tout en renforçant son dispositif interne de conseil et vulgarisation en agroécologie</p> <p>5- Assurer une bonne coordination du partenariat</p>	50000	Il s'agit de la simplification et de l'utilisation de l'outil d'évaluation des systèmes de production agroécologique par un certain nombre d'organisations de producteurs. Il s'agit aussi de les appuyer dans la production de la semence paysanne sans oublier les différentes pratiques agroécologiques	Commune de Gourcy dans la région du Nord, commune de Ouagadougou dans la région du Centre et communes de Bilanga et de Tibga dans la région de l'Est	Il s'agit des producteurs membres de 5 à 20 organisations paysannes	Partenariat datant de 2017 pour 2 membres et de 2020 pour les 3	

N°	Pays	Membres du Consortium					Partenariat existant avant PAE ?	Objectif général	Objectifs spécifiques	Montant de la subvention (Euros)	Thématiques phares	Zone d'intervention	Principales Cibles	Observations
		Chef de fil	OPA	Centre de Recherche	Centre de Formation/Structure de Vulgarisation									
3	Cap Vert	NA	COOPART : Coopérative de Production Agricole de Ribeira de Tambarina	INIDA : Institut National de Recherche et Développement Agricole	DSEREA : Direction des Services de vulgarisation Rurale et de l'Economie Agricole	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	
4	Côte d'Ivoire	AGRINNOV	Coopérative des Producteurs d'igname de Kouassikouassikro, Laoudi Bâ, Dabakala et Tieningboué	CSRS : Centre de Recherche Scientifique de Suisse	AGRINNOV		Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et du revenu agricole familial des membres de l'OPA COOBAPAT-SCOOPS dans la sous-préfecture de Tieningboué, Région du Béré au Centre-Nord de la Côte d'Ivoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Promouvoir la recherche participative et inclusive tout en expérimentant les besoins de l'OPA en la matière et en leur apportant des appuis méthodologiques ;</li> <li>→ Co-concevoir des dispositifs de recherches adaptés aux besoins des petits producteurs ;</li> <li>→ Diffuser des produits de recherche via des plateformes de producteurs des transformateurs et autres réseaux agricoles ;</li> <li>→ Accompagner les membres de l'OPA dans la transition agroécologique tout en renforçant son dispositif interne de conseil et vulgarisation en agroécologie.</li> </ul>	50000	Le projet envisage mettre en place des champs écoles paysans (CEP) et d'assurer l'accompagnement technique des producteurs et productrices en vue de contribuer à l'amélioration des revenus des ménages cibles	Il s'agit de la sous-préfecture de Tieningboué, Région du Béré au Centre-Nord	Il s'agit des membres de l'OPA COOBAPAT-SCOOPS spécialisée dans la production de l'igname et d'autres cultures de rotation comme les légumes, l'arachide, le niébé, le riz, le manioc, le maïs	Partenariat datant de 2015 pour 2 membres et de 2020 pour les 3	

N°	Pays	Membres du Consortium					Partenariat existant avant PAE ?	Objectif général	Objectifs spécifiques	Montant de la subvention (Euros)	Thématiques phares	Zone d'intervention	Principales Cibles	Observations
		Chef de fil	OPA	Centre de Recherche	Centre de Formation/Structure de Vulgarisation									
5	Gambie	DoA (Department of Agriculture): Ministry of Agriculture (MoA)	TAGs: Technical Advisory to Governors through NACOFAG: National coordination of farmers in the Gambia.	MDFT (NARI = National Agriculture Research Institute):	DoA (Department of Agriculture): Ministry of Agriculture (MoA)	Oui	Améliorer la sécurité alimentaire, la nutrition et la résilience des petits exploitants agricoles par la promotion et à l'adoption de variétés adaptées au climat et de pratiques agroécologiques associées en renforçant les capacités des acteurs	1- Promouvoir la recherche participative et inclusive tout en expérimentant les besoins des OPA en la matière et en leur apportant des appuis méthodologiques 2- Co-concevoir des dispositifs de recherches adaptés aux besoins des petits producteurs. 3- Diffuser des produits de recherche via des plateformes de producteurs des transformateurs et autres réseaux agricoles 4- Accompagner les membres de l'OPA dans la transition agroécologique tout en renforçant son dispositif interne de conseil et vulgarisation en agroécologie	50000	Le projet est centré sur la promotion de l'agriculture de conservation dans le système de production du maïs par le renforcement des capacités des agriculteurs et des techniciens d'appui pour accroître le taux d'application de ces techniques	Les lieux d'intervention comprennent les zones agroécologiques suivantes : 1. ZEE 1 - Sahélienne (extrême nord de la région du fleuve Central) 2. ZEE 2 - Soudano-sahélienne (Rive Nord, Cours inférieur, Cours central et Cours supérieur) 3. ZE 3 - Sudano Guinean (Ouest, extrême sud de la région de Upper River	Il s'agit des producteurs de maïs membre de l'OPA ciblée	Partenariat existant depuis 2009	
6	Ghana	CNTA: Centre for No-Till Agriculture	Award Winners' Association	CIR-CSIR: Crop Research Institute of Council for Scientific and Industrial Research	CNTA: Centre for No-Till Agriculture	Oui	Soutenir la mise en œuvre d'actions de partenariat entre OPA, centres de recherche et centres de formation sur la recherche participative et pour la diffusion de bonnes pratiques agroécologiques en faveur du secteur agricole	Promouvoir la recherche participative et inclusive tout en expérimentant les besoins des OAP dans ce domaine et en leur fournissant un soutien méthodologique 2. Concevoir conjointement des systèmes de recherche adaptés aux besoins des petits producteurs 3. Diffuser les produits de recherche par l'intermédiaire de plateformes de producteurs, de transformateurs et d'autres réseaux agricoles 4. Soutenir les membres du PAO dans la transition agro-écologique tout en	50000	Le projet est axé sur l'introduction de variétés de maïs résistantes à la sécheresse et au Striga ainsi que la promotion de pratiques d'agriculture	Les lieux d'intervention comprennent les zones agroécologiques suivantes : 1. Transition forêt-savane 2. Savane de Guinée 3. Savane soudanaise	La principale cible sont les membres de l'OPA ciblée ainsi que d'autres producteurs de leur zones de provenance	Partenariat datant depuis 2019	

N°	Pays	Membres du Consortium					Partenariat existant avant PAE ?	Objectif général	Objectifs spécifiques	Montant de la subvention (Euros)	Thématiques phares	Zone d'intervention	Principales Cibles	Observations
		Chef de fil	OPA	Centre de Recherche	Centre de Formation/Structure de Vulgarisation									
								renforçant son système interne de conseil et de vulgarisation agro-écologique 5. Assurer une coordination efficace du projet		de conservation	4. Savane côtière			
7	Guinée	IRAG : Institut de la Recherche Agronomique de Guinée	CNOPG : Confédération Nationale des Organisations Paysannes de Guinée	IRAG : Institut de la Recherche Agronomique de Guinée	SERPROCA : Service de la Promotion Rurale et du Conseil Agricole	Non	Promouvoir la transition écologique à travers le partenariat entre la Recherche, le Conseil/Vulgarisation et les Organisations de producteurs	<ol style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir la recherche participative et inclusive tout en expérimentant les besoins des OPA en la matière et en leur apportant d'appuis méthodologiques</li> <li>Co-concevoir des produits de recherches adaptés aux besoins des petits producteurs des produits de recherche</li> <li>Diffuser des produits de recherche via des plateformes de producteurs des transformateurs et autres réseaux agricoles</li> <li>Accompagner les membres de l'OPA dans la transition agro écologique tout en renforçant son dispositif de vulgarisation en agroécologie</li> </ol>	50000	Ce projet, par des champs écoles paysans, permettra de valoriser les techniques endogènes et scientifiques et surtout de réduire les effets néfastes de la gestion qui est faite actuellement des ressources en terre.	4 Régions de la Guinée	Il s'agit des producteurs de riz, de manioc et de maïs des 4 régions naturelles de la Guinée	Partenariat non formel et fonctionne selon les activités du Ministère en charge de l'Agriculture	

Membres du Consortium							Objectif général	Objectifs spécifiques	Montant de la subvention (Euros)	Thématiques phares	Zone d'intervention	Principales Cibles	Observations
N°	Pays	Chef de fil	OPA	Centre de Recherche	Centre de Formation/Structure de Vulgarisation	Partenariat existant avant PAE ?							
8	Guinée Bissau	AS: Associação do Asas de Socorro	APALCOF: Associação de produtores e da autopromoção para a luta contra fome	INPA: Instituto Nacional de Pesquisa Agraria	AS: Associação Asas de Socorro	Oui	Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations à travers la consommation d'aliments sains	1-Promouvoir une recherche participative et inclusive, en testant les besoins des OFB dans ce domaine en leur fournissant un soutien méthodologique 2-Promouvoir une recherche participative et inclusive adaptée aux besoins des petits agriculteurs ; 3-Diffuser les pratiques agro-écologiques à travers les programmes de formation agricole participative (FAP) et les réseaux d'agriculteurs 4-Accompagner les membres de l'OPA dans la transition agro-écologique en renforçant	50000	Le projet est ancré sur l'introduction de biopesticide et des engrais organiques et sur le renforcement des capacités des producteurs sur les techniques agroécologiques.	Régions de Bafatá, Bissora, Quebo et Caboxanque	Il s'agit des producteurs des régions concernées par le projet y compris les producteurs maraichers	Partenariat datant seulement de 2021
9	Liberia	AfricaRice, Suakoko, Bong County	Suayemco : Sua-Yelle (districts de Suakoko et de Yellequell eh) Multipurpose Cooperation	AfricaRice, Suakoko, Bong County	Catalyst, Ganta Highway, Gbarnga	Oui	Renforcer les compétences des petits exploitants agricoles et de la population rurale face au changement climatique et aux vulnérabilités associées.	i.Promouvoir la recherche participative et inclusive grâce à des technologies améliorées sur le riz, le poisson et les pratiques de culture maraîchère intégrées en fournissant aux petits exploitants un soutien méthodologique. ii. Co-concevoir des technologies intégrées améliorées pour le riz, le poisson et les légumes appropriées, pertinentes et adaptables aux besoins des petits producteurs. iii. Diffuser des technologies et des produits intégrés améliorés pour le riz, le poisson et les légumes par le biais de supports multimédias, de plateformes de producteurs, de transformateurs et d'autres réseaux agricoles. iv. Soutenir les membres de la Société Coopérative Polyvalente Sua-Yelle dans la transition agro-écologique tout en	50000	Le projet est basé sur l'amélioration de la production du riz par l'introduction de variétés améliorées avec une intégration de la pisciculture et une diversification des productions (manioc, maraichage)	Gbartala, Yellequell District, Bong County	Ils s'agit des producteurs de riz principalement ainsi que d'autres petits producteurs ruraux qui doivent diversifier leurs productions	Le partenariat date de 6 ans, depuis 2017

N°	Pays	Membres du Consortium					Partenariat existant avant PAE ?	Objectif général	Objectifs spécifiques	Montant de la subvention (Euros)	Thématiques phares	Zone d'intervention	Principales Cibles	Observations
		Chef de fil	OPA	Centre de Recherche	Centre de Formation/Structure de Vulgarisation									
								renforçant son système interne de conseil et de vulgarisation agro-écologique.						
10	Mali	FENABE (Fédération Nationale des Producteurs de l'Agriculture Biologique et Ecologique).	FENABE (Fédération Nationale des Producteurs de l'Agriculture Biologique et Ecologique).	IER (Institut d'Economie Rurale)	Centre de Formation Nyéléni	Oui	Co concevoir les techniques agricoles et stratégies plus durables pour l'accompagnement de la transition agro écologique dans les petites exploitations agricoles familiales du Mali	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Concevoir avec les agriculteurs/trices des petites exploitations familiales du Mali des systèmes de production performante respectueux de l'environnement et adaptés aux contraintes climatiques</li> <li>•Améliorer la productivité des sols et des cultures</li> <li>•Produire des connaissances sur les pratiques agros écologiques</li> <li>•Coordonner les activités de recherche et de développement avec les autres acteurs et les partenaires techniques et financiers</li> </ul>	50000	Le projet se repose sur le renforcement des capacités des producteurs sur les pratiques d'agroécologie et d'agriculture biologique par les champs écoles paysans et la conversion d'autres	Bougouni, Yanfolila, Sélingué, Sikasso, Koulikoro	Il s'agit des producteurs et techniciens engagés dans les produits certifiés	Partenariat datant de 2 ans, depuis 2021	

N°	Pays	Membres du Consortium					Partenariat existant avant PAE ?	Objectif général	Objectifs spécifiques	Montant de la subvention (Euros)	Thématiques phares	Zone d'intervention	Principales Cibles	Observations
		Chef de fil	OPA	Centre de Recherche	Centre de Formation/Structure de Vulgarisation									
											producteurs à la production biologique. Il s'agira d'obtenir des produits certifiés notamment le SPG			
11	Niger	INRAN : Institut National de la recherche Agronomique du Niger	FUMA GASKIYA : Fédération des Unions de Producteurs de Maradi	INRAN : Institut National de la recherche Agronomique du Niger	UDDM : Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi :	Oui	Contribuer à améliorer les systèmes de production à base de mil à travers la mise à l'échelle des technologies agro-écologiques du centre-sud du Niger	→Promouvoir la recherche participative et inclusive tout en expérimentant les besoins de l'OPA en la matière et en leur apportant des appuis méthodologiques ; →Co-concevoir des dispositifs de recherches adaptés aux besoins des petits producteurs ; →Diffuser des produits de recherche via des plateformes de producteurs des transformateurs et autres réseaux agricoles ; →Accompagner les membres de l'OPA dans la transition agro-écologique tout en renforçant son dispositif interne de conseil et vulgarisation en agro-écologie. →Assurer la bonne coordination du projet.	50 000	Le projet est classiquement centré sur la recherche participative à partir des besoins des agriculteurs membres de l'OPA ciblée en matière d'innovations agroécologiques	Région de Maradi	Il s'agit des producteurs membres de l'OPA ciblée	Partenariat existant depuis 2019	

N°	Pays	Membres du Consortium					Partenariat existant avant PAE ?	Objectif général	Objectifs spécifiques	Montant de la subvention (Euros)	Thématiques phares	Zone d'intervention	Principales Cibles	Observations
		Chef de fil	OPA	Centre de Recherche	Centre de Formation/Structure de Vulgarisation									
12	Nigeria	Institute for Agricultural Research (IAR), Ahmadu Bello University	Sorghum Farmers Association of Nigeria (SOFAN)	Institute for Agricultural Research (IAR), Ahmadu Bello University	National Agricultural Research, Extension and Liaison Services (NAERLS) Ahmadu Bello University	Oui	Soutenir la mise en œuvre d'actions de partenariat entre l'OPA, le centre de recherche et le centre de formation sur la recherche participative et la diffusion de bonnes pratiques agroécologiques en faveur des filières agricoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>→Promouvoir la recherche participative et inclusive tout en expérimentant les besoins de l'OPA en la matière et en leur apportant des appuis méthodologiques ;</li> <li>→Co-concevoir des dispositifs de recherches adaptés aux besoins des petits producteurs ;</li> <li>→Diffuser des produits de recherche via des plateformes de producteurs des transformateurs et autres réseaux agricoles ;</li> <li>→Accompagner les membres de l'OPA dans la transition agro-écologique tout en renforçant son dispositif interne de conseil et vulgarisation en agro-écologie.</li> <li>→Assurer la bonne coordination du projet.</li> </ul>	50 000	La subvention permettra de mettre en place des pratiques agricoles durables grâce à l'utilisation de variétés de sorgho qui sont des variétés spécifiques pour l'agroécologie afin de renforcer la sécurité alimentaire dans la zone.	Savane guinéenne et Savane soudanaise	Il s'agit des producteurs de soja au Nigeria ainsi que les agents de vulgarisation	Partenariat existant depuis 10 ans avec 3 ans d'inactivités	
13	Sénégal	CNCR : Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux :	CNCR : Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux :	ISRA : Institut Sénégalais de Recherche Agricole.	Centre de Formation de la DPV	Oui	Améliorer la qualité de vie des ménages agricoles en intégrant les pratiques et les techniques de l'agroécologie dans les systèmes agricoles du pays	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Promouvoir la recherche participative et inclusive tout en expérimentant les besoins des OPA en la matière et en leur apportant des appuis méthodologiques ;</li> <li>● Co-concevoir des dispositifs de recherche-développement adaptés aux besoins des petits producteurs ;</li> <li>● Diffuser des produits de recherche via des plateformes de producteurs, des transformateurs et autres réseaux agricoles ;</li> <li>● Accompagner les membres de l'OPA dans la transition agroécologique tout en renforçant son dispositif interne de conseil et vulgarisation en agroécologie</li> </ul>	50 000	Projet générique de recherche et de renforcement des capacités sans thématiques précises.	Zones de transitions du Sénégal	Les agriculteurs de la zone de transition du Sénégal membre du CNCR	Info sur durée partenariat pas disponible	

N°	Pays	Membres du Consortium					Partenariat existant avant PAE ?	Objectif général	Objectifs spécifiques	Montant de la subvention (Euros)	Thématiques phares	Zone d'intervention	Principales Cibles	Observations
		Chef de file	OPA	Centre de Recherche	Centre de Formation/Structure de Vulgarisation									
14	Sierra Leone	Planning Evaluation Monitoring and Statistics Division (PEMSD). Ministry of Agriculture and Food Security, Sierra Leone	Bid Network SL National Co-operative.	Planning Evaluation Monitoring and Statistics Division (PEMSD). Ministry of Agriculture and Food Security, Sierra Leone	Extension Service Division, Ministry of Agriculture and Food Security.	Non	Soutenir la mise en œuvre d'actions de partenariat, de centres de recherche et de formation (vulgarisation) sur la recherche participative et la diffusion de bonnes pratiques agroécologiques en faveur du secteur agricole de la région	1- Promouvoir la recherche participative et inclusive tout en expérimentant les besoins des OPA en la matière et en leur apportant des appuis méthodologiques 2- Co-concevoir des dispositifs de recherches adaptés aux besoins des petits producteurs. 3- Diffuser des produits de recherche via des plateformes de producteurs et autres réseaux agricoles 4- Accompagner les membres de l'OPA dans la transition agroécologique tout en renforçant son dispositif interne de conseil et vulgarisation en agroécologie	50 000	Le projet est classiquement centré sur la recherche participative à partir des besoins des agriculteurs membres de l'OPA ciblée en matière d'innovations agroécologiques. Cela se fera par des champs écoles paysans avec la diffusion des produits de recherche via des plateformes de producteurs	16 districts de Sierra Leone, avec un focus spécifique sur les communautés où les pratiques d'agroécologie sont actuellement en cours	Les producteurs des 16 régions ciblées	Nouveau partenariat qui est né avec le PAE	
15	Togo	ITRA : Institut Togolais de Recherche Agronomique	CTOP : Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et de producteur	ITRA : Institut Togolais de Recherche Agronomique	ICAT : Institut de Conseil et d'Appui Technique	Oui	soutenir la mise en œuvre d'actions de partenariats sur la recherche participative et la diffusion de bonnes pratiques agroécologiques en faveur des filières agricoles	1.Promouvoir la recherche participative et inclusive tout en expérimentant les besoins des OPA en la matière et en leur apportant des appuis méthodologiques ; 2.Co-concevoir des dispositifs de recherches adaptés aux besoins des petits producteurs ; 3.Diffuser des produits de recherche via des plateformes de producteurs et autres réseaux agricoles ; 4.Accompagner les membres de l'OPA dans la transition agroécologique tout en	50 000	C'est un projet de recherche participative à partir des connaissances endogènes et des produits de recherches. La recherche	Région centrale du Togo	Producteurs agricole de la région centrale ainsi que d'autres producteurs des autres régions. Les formateurs des fermes agroécologi	Partenariat depuis 2012	

N°	Pays	Membres du Consortium					Partenariat existant avant PAE ?	Objectif général	Objectifs spécifiques	Montant de la subvention (Euros)	Thématiques phares	Zone d'intervention	Principales Cibles	Observations
		Chef de fil	OPA	Centre de Recherche	Centre de Formation/Structure de Vulgarisation									
			rs agricoles					renforçant son dispositif interne de conseil et vulgarisation en agroécologie.		se fera via les champs écoles paysans		ues sont aussi pris en compte		

## Annexe 4 : Résumé des activités 2023 des centres de formation et projets des partenariats OPA (au 31/12/2023)

N°	Pays	Centres de formation	Partenariats OPA
1	Bénin	<p>Recrutement d'un comptable professionnel</p> <p>Formation de 37 apprenants sur les techniques agroécologiques</p> <p>Renforcement des capacités de 12 personnes du centre en gestion administrative, en agroécologie, en ingénierie de formation et pédagogique</p> <p>Visite d'échange pour 4 personnes</p> <p>Acquisitions de divers supports pédagogiques et équipements agricoles</p>	<p>Conduite des expérimentations sur la base des besoins des producteurs (identifiés suite à des ateliers avec les producteurs)</p> <p>Formation de 4 conseillers agricoles sur les pratiques AE (renforcement du conseil technique spécialisé - CTS)</p> <p>Identification des agriculteurs pour l'installation et animation des CEP (36 agriculteurs identifiés sur 200 agriculteurs sensibilisés)</p> <p>Installation de 36 CEP</p> <p>Formation de 50 agriculteurs, dont 30% de femmes, sur la conduite des parcelles de multiplication des semences des plantes améliorantes pour certification</p> <p>Installation et animation des champs écoles paysans</p> <p>Installation de 65 parcelles semencières</p>
2	Burkina Faso	<p>Diverses formations de 15 formateurs et des gestionnaires du centre sur l'approche holistique de l'AE, le management et les gestion économique et financière, l'ingénierie pédagogique et de formation</p> <p>Réalisation de 3 visites d'échanges au Centre BEO NEERE, au centre CLIMAT de Banfora et au centre écologique Albert Schweitzer de Ouagadougou au profit de 12 formateurs et des gestionnaires du centre</p> <p>Elaboration d'un plan d'affaire et le plan d'actions 2023-2025 du CPR avec la participation de 8 formateurs</p>	<p>Organisation d'un atelier national d'échanges et de réflexion sur l'outil d'évaluation des systèmes de production agroécologique « outil AVACLIM » précédemment développé (28 personnes dont 6 femmes : ONG, producteurs, structure étatique)</p> <p>Identification de 4 sites maraichers et expérimentation de l'outil sur les sites identifiés (en cours) – formation des agents collecteurs de données (4 stagiaires, dont 1 femme)</p> <p>Organisation des campagnes d'information et de sensibilisation sur l'agroécologie : projections vidéo, images d'illustrations et témoignages (301 producteurs/transformateurs, dont 136 femmes)</p>

N°	Pays	Centres de formation	Partenariats OPA
3	Cap Vert	Fonds reçus tardivement, démarrage des activités en janvier 2024	NA – pas d’Accord de subvention signé
4	Côte d’Ivoire	<p>Identification des bénéficiaires des formations des formateurs</p> <p>Les compétences des formateurs et des gestionnaires (16) sont renforcées en ingénieries pédagogique et de formation</p> <p>Les capacités des gestionnaires et des formateurs (16) du CFGL sont consolidées en agroécologie et recherche de partenariats productifs</p> <p>Des curricula de formation en agroécologie sont développés et implémentés</p> <p>Elaboration des manuels de formation</p> <p>Réhabilitation des unités pédagogiques et de production (l’unité apicole, du poulailler, de la bergerie, etc.)</p> <p>Acquisition des équipements de production</p> <p>Acquisitions d’équipements pédagogiques et de matériels agricoles</p>	<p>Organisation de focus group (120 producteurs au total) et réunions de concertations (30 producteurs) pour l’identification des besoins en innovations des producteurs</p> <p>Formation de 10 animateurs sur la Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP), techniques d’animation d’un CEP et bonnes pratiques AE</p> <p>Mise en place de 4 CEP</p> <p>Formation de 120 producteurs, dont 60 femmes, sur les bonnes pratiques d’associations et rotations des cultures (60 ménages), les associations culturelles (60 ménages), l’utilisation des cendres de cuisine et engrais organique (24 ménages), la jachère améliorée (50 ménages)</p> <p>Evaluation des connaissances acquises par les producteurs via leu de rôle J’igname</p> <p>Conduite des expérimentations à base de fiente de volaille combinée à la cendre de cuisine et de la jachère améliorée de Mucuna avec diverses cultures principalement l’igname</p> <p>Distribution des semences aux producteurs</p> <p>Encadrement, collecte de données et suivi des producteurs dans la conduite des activités</p> <p>Organisation de 24 visites commentées sur les parcelles expérimentales et de visites sur les exploitations agricoles</p>
5	Gambie	Infos non disponibles. Pas encore de financement	Infos non disponibles. Pas encore de financement

N°	Pays	Centres de formation	Partenariats OPA
6	Ghana	<p>Construction du modèle de la chaîne de valeur intégrée de la volaille et du poisson</p> <p>Développement de 10 modèles de curricula</p> <p>Opérationnalisation initiale du modèle de la chaîne de valeur intégrée de la volaille et du poisson</p> <p>Exécution de deux cycles de production de poissons chats et de poulets de chair avec le modèle</p> <p>Formation de 20 facilitateurs sur le modèle</p> <p>Formation de 65 jeunes sur le modèle, dont 12 femmes</p> <p>Formation de 126 personnes à l'utilisation du modèle intégré, dont 37 femmes</p>	<p>Etude pour priorisation participative des bonnes pratiques AE, puis atelier avec la participation de 20 producteurs</p> <p>Etablissement de 7 parcelles de démonstration (variété de maïs résiliente au CC, paillage et semis direct, culture de couverture Mucuna + technologies de gestion de l'eau)</p> <p>Formation de XX producteurs sur les bonnes pratiques AE, dont X femmes</p> <p>Augmentation du rendement et des revenus de 38% sur le maïs</p> <p>Organisation de visites d'échanges sur les sites expérimentaux au profit d'autres producteurs</p>
7	Guinée	<p>Elaboration et multiplication des fiches de suivi et évaluation</p> <p>Achat de matériels et équipements pédagogiques</p> <p>Démarrage des activités de réhabilitation des bâtiments</p>	Infos non disponibles. Pas encore de financement
8	Guinée-Bissau	Infos non disponibles. Pas encore de financement	<p>Identification des sites d'intervention du projet et cartographie des agriculteurs professionnels</p> <p>Formation de 194 producteurs, dont 168 femmes sur les biofertilisants, les biopesticides</p> <p>Identification des agriculteurs pour la fertilisation des sols et la lutte contre les ravageurs et maladies des cultures</p>
9	Liberia	Recrutement de 150 jeunes et petits exploitants agricoles et mise en place de centres de formation mobiles dans trois communautés	<p>Diagnostic des sites, total de 1 ha identifié pour le développement des activités</p> <p>Sensibilisation de 150 producteurs, dont 79 femmes au projet et au concept d'AE</p> <p>Construction de 6 sites de démonstration</p>

N°	Pays	Centres de formation	Partenariats OPA
		<p>Elaboration des modules de formation (curriculum de formation sur l'agroécologie)</p> <p>Développement d'un outil social en langue locale pour la sensibilisation</p> <p>Sensibilisation des populations des villages et villes sur l'agroécologie à travers divers canaux de médias</p> <p>Acquisitions de divers matériels et intrants pour le bureau et les activités pédagogiques</p> <p>Installations de sites de démonstration in situ des pratiques agroécologiques</p> <p>Réhabilitation de poulailler et de porcherie</p>	
10	Mali	Infos non disponibles. Pas encore de financement	Infos non disponibles. Pas encore de financement (attente d'ANO sur l'Accord de subvention)
11	Niger	<p>Acquisition de matériels et équipements pédagogiques</p> <p>Elaboration de curricula et de modules de formations agroécologiques (manuel du producteur)</p> <p>Réalisation de certaines infrastructures (forage, château d'eau, étangs, etc.)</p> <p>Formation de 10 formateurs dont 7 femmes sur diverses techniques agroécologiques (élevage, transformation, aviculture, pisciculture, etc.)</p> <p>15 femmes formées en cultures maraichères</p> <p>10 femmes formées en pisciculture</p>	Infos non disponibles. Pas encore de financement

N°	Pays	Centres de formation	Partenariats OPA
		50 femmes formées en aviculture 30 femmes formées en élevage des caprins Diverses autres formations en transformation agroalimentaire et en production de plants ont été données aux participantes	
12	Nigeria	Renforcement des capacités de quatorze (14) professeurs de l'ARMTI en agroécologie au Centre Songhaï, Porto Novo, République du Bénin. Visite d'étude au Centre CIDAP, Niamtougou, Togo par 14 professeurs de l'ARMTI sur l'agroécologie.	Infos non disponibles. Pas encore de financement
13	Sénégal	Lancement et attribution de 2 marchés pour le renforcement des capacités des ressources humaines de la ferme et pour la construction/réhabilitation des infrastructures de la ferme.	Infos non disponibles. Pas encore de financement
14	Sierra Leone	Formation des formateurs en décembre 2023	Organisation de 3 visites d'échange pour les membres de l'OPA Formation de 15 membres d'OPA, dont X femmes, sur l'approche systémique de l'AE et les pratiques AE Formation de 15 agents de vulgarisation sur l'application des pratiques AE Organisation d'ateliers de dissémination des pratiques AE auprès des agriculteurs
15	Togo	Recrutement de 2 agents additionnels Visite d'échange au CIDAP de 14 animateurs Formation de 30 producteurs agricoles durant 9 mois et suivi de 66 autres en année 2 et 3 dans leurs fermes respectives Formation de 16 volontaires d'engagement citoyen et de 59 stagiaires externes venant d'autres centres sur l'agroécologie	Infos non disponibles. Financement récent

N°	Pays	Centres de formation	Partenariats OPA
		Rien n'a été fait concernant les infrastructures Acquisition de matériels et d'équipements pour les activités pédagogiques	

## Annexe 5 : Tableau synthétique des activités 2023 des Correspondants Nationaux (au 31/12/2023)

PAYS / Activités PTBA CN	FRC.2 : Missions de suivi-évaluation des activités du centre de formation sélectionné au niveau national et appuyé par le PAE	ACV. 1 : Missions de suivi-évaluation des activités du partenariat sélectionné au niveau national et appuyé par le PAE	ACV.2 : Renforcement des capacités et appui méthodologiques aux dispositifs de vulgarisation	ECP.1 : Participation à au moins 2 réunions de concertation d'envergure régionale	ECP.2 : Traduction et diffusion de spots radio de sensibilisation	ECP2* : Production de capsules vidéo de capitalisation	ECP3 : Organisation des concertations nationales et des partenariats autour des transitions agroécologiques pour la prise en compte de l'AE dans les politiques publiques	Difficultés rencontrées	Taux d'exécution technique et financière
<b>BENIN</b>	1 mission conjointe UCP-CN au niveau du CF, 22 au 24 août (1/2)	1 mission conjointe UCP-CN au niveau du PAP, du 25 au 29 août (1/2)	1 formation réalisée du 13 au 15 décembre à Lokossa sur la méthodologie d'intégration de l'AE dans le dispositif du conseil agricole : 30 acteurs formés (1/2)	Participation à atelier de restitution de l'étude financement du 18 au 20 septembre et à la formation sur la communication du 21 au 22 septembre à Lomé (2/2)  Participation à l'atelier bilan du 23 au 27 octobre à Kumasi	En attente des spots de l'UCP	N/A	Organisation de l'atelier de démarrage effectif des activités du CCN du 16 au 17 août 2023  Tenue 1ère session du CCN du 5 au 6 octobre + novembre  Organisation des journées de l'AE du 29 novembre au 02 décembre (plan d'actions du CCN)	Difficultés liées à la mise en œuvre d'une approche inclusive pour assurer la durabilité dans un contexte de ressources financières insuffisantes	38% d'exécution physique au 31/10 Perspective de 45% au 31/12  60% d'exécution financière depuis le début du projet
<b>BURKINA</b>	Aucune mission par manque de fonds	Aucune mission par manque de fonds	1 atelier de formation du 5 au 7 septembre à Ziniaré : 26 participants formés (1/2)	Atelier de validation de l'étude sur le financement de la TAE du 18-20/09/2023  Atelier de formation sur la communication du 21-22/09/2023 à Lomé  Atelier bilan du 23 au 27 octobre à Kumasi	En attente des spots de l'UCP	N/A	Atelier de concertation a été organisé les 19 et 20 décembre 2023. Il a regroupé 45 acteurs de l'agroécologie  Atelier de diffusion de la charte des acteurs de l'agroécologie (34 participants)	- retard de déblocage des ressources du PTBA 2023 intervenu en juillet 2023.  Recrudescence insécurité, impossibilité de visiter les CF et OPA-CR-CF	Exécution physique : 68%  Exécution financière : 78%

PAYS / Activités PTBA CN	FRC.2 : Missions de suivi-évaluation des activités du centre de formation sélectionné au niveau national et appuyé par le PAE	ACV. 1 : Missions de suivi-évaluation des activités du partenariat sélectionné au niveau national et appuyé par le PAE	ACV.2 : Renforcement des capacités et appui méthodologiques aux dispositifs de vulgarisation	ECP.1 : Participation à au moins 2 réunions de concertation d'envergure régionale	ECP.2 : Traduction et diffusion de spots radio de sensibilisation	ECP2* : Production de capsules vidéo de capitalisation	ECP3 : Organisation des concertations nationales et des partenariats autour des transitions agroécologiques pour la prise en compte de l'AE dans les politiques publiques	Difficultés rencontrées	Taux d'exécution technique et financière
<b>CAP VERT</b>	1 mission au niveau du CF	N/A - pas de PAP signé	Non réalisé	Participation à atelier de restitution de l'étude financement du 18 au 20 septembre et à la formation sur la communication du 21 au 22 septembre à Lomé (2/2)	En attente des spots de l'UCP	N/A	Recrutement en cours du consultant pour l'élaboration du PA		30% d'exécution financière
<b>COTE D'IVOIRE</b>	1 mission conjointe UCP-CN au niveau du CF en octobre (1/2)	1 mission conjointe UCP-CN au niveau du PAP en octobre (1/2)	Recrutement en juin/juillet d'un consultant pour produire les supports, organiser les sessions de formation et former les participants avec la participation de 35 personnes (dont 9 femmes)  Organisation en juillet à Abidjan de deux sessions de formation des dispositifs nationaux d'appui-conseil et de vulgarisation (au cours d'un seul atelier): X participants	Participation à atelier de restitution de l'étude financement du 18 au 20 septembre et à la formation sur la communication du 21 au 22 septembre à Lomé (2/2)	En attente des spots de l'UCP	N/A	Tenue de l'atelier de validation du PA et de la charte de fonctionnement et de durabilité du CCN en août  Concertation prévue en novembre 2023 non réalisée par manque de fonds	Mise à disposition tardive de la subvention (en juin) avec démarrage des activités seulement en juillet  Demandes de vérification des prestataires sélectionnés sont transmises mais pas de retour de la CC	55% d'exécution financière

PAYS / Activités PTBA CN	FRC.2 : Missions de suivi-évaluation des activités du centre de formation sélectionné au niveau national et appuyé par le PAE	ACV. 1 : Missions de suivi-évaluation des activités du partenariat sélectionné au niveau national et appuyé par le PAE	ACV.2 : Renforcement des capacités et appui méthodologiques aux dispositifs de vulgarisation	ECP.1 : Participation à au moins 2 réunions de concertation d'envergure régionale	ECP.2 : Traduction et diffusion de spots radio de sensibilisation	ECP2* : Production de capsules vidéo de capitalisation	ECP3 : Organisation des concertations nationales et des partenariats autour des transitions agroécologiques pour la prise en compte de l'AE dans les politiques publiques	Difficultés rencontrées	Taux d'exécution technique et financière
<b>GAMBIE</b>	N/A - pas de fonds au niveau du CF	N/A - pas de fonds au niveau du PAP	Recrutement du consultant, manuel de formation élaboré  Sessions de formation prévues en novembre non réalisées	Participation à atelier de restitution de l'étude financement du 18 au 20 septembre et à la formation sur la communication du 21 au 22 septembre à Lomé (2/2) - prise en charge par l'ARAA directement	En attente des spots de l'UCP	N/A	Remise du rapport de démarrage du consultant recruté pour la formulation du PA du CCN	Retard dans mise à disposition des fonds	Exécution physique : xx%  Exécution financière : 76,84%
<b>GHANA</b>	1 mission conjointe UCP-CN au niveau du CF en août (1/2)	1 mission conjointe UCP-CN au niveau du PAP en août (1/2)	Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du manuel de formation  Formation de 40 agents de vulgarisation du en novembre à Nkawie  Création de champions nationaux de l'AE  Création d'une plateforme whatsapp pour le partage de connaissances	Participation à atelier de restitution de l'étude financement du 18 au 20 septembre et à la formation sur la communication du 21 au 22 septembre à Lomé (2/2)	En attente des spots de l'UCP	N/A	Organisation d'une réunion de dialogue politique national à Takoradi avec 40 participants (32 hommes/8 femmes) avec 2 recommandations politiques : Priorisation de l'engrais organique sur l'engrais chimique, Fourniture de soutien financier et technique à 3 hotspots d'agroécologie identifiés dans la région  Organisation de 2 réunions à Accra avec la participation de 90 personnes (70 hommes/20 femmes) pour l'identification de sources de financement pour la mise en œuvre du PA	Attente DANO ARAA sur manuel de formation	Exécution physique : xx%  Exécution financière : 74,1% % d'exécution financière

PAYS / Activités PTBA CN	FRC.2 : Missions de suivi-évaluation des activités du centre de formation sélectionné au niveau national et appuyé par le PAE	ACV. 1 : Missions de suivi-évaluation des activités du partenariat sélectionné au niveau national et appuyé par le PAE	ACV.2 : Renforcement des capacités et appui méthodologiques aux dispositifs de vulgarisation	ECP.1 : Participation à au moins 2 réunions de concertation d'envergure régionale	ECP.2 : Traduction et diffusion de spots radio de sensibilisation	ECP2* : Production de capsules vidéo de capitalisation	ECP3 : Organisation des concertations nationales et des partenariats autour des transitions agroécologiques pour la prise en compte de l'AE dans les politiques publiques	Difficultés rencontrées	Taux d'exécution technique et financière
<b>GUINEE</b>	N/A - pas de fonds au niveau du CF	N/A - pas de fonds au niveau du PAP	Production en cours d'un support de formation	Participation à atelier de restitution de l'étude financement du 18 au 20 septembre et à la formation sur la communication du 21 au 22 septembre à Lomé (2/2)	En attente des spots de l'UCP	N/A	Organisation d'un atelier CCN prévu la 2ème semaine du mois d'octobre  Recrutement du consultant pour élaborer le PA et la charte en cours		Exécution physique :  Exécution financière : 52,08%  Perspective de 70-75% au 31/12
<b>GUINEE BISSAU</b>	1 mission conjointe UCP-CN au niveau du CF en 19-26/10/2023 (1/2)	1 mission conjointe UCP-CN au niveau du POPA 19-26/10/2023	Pas de sessions de formation	Participation à atelier de restitution de l'étude financement du 18 au 20 septembre et à la formation sur la communication du 21 au 22 septembre à Lomé (2/2)	En attente des spots de l'UCP	N/A	Organisation d'un atelier de formation pour les membres et partenaires de QNC sur des sujets qui alimentent les politiques publiques en faveur de l'AE  Organisation d'un atelier de formation sur les techniques de plaidoyer (30 personnes formées, dont les membres et partenaires de QNC)	Manque de financement pour les activités  Retard dans le versement des fonds  Autorités nationales peu sensibles à la mise en œuvre du programme  Peu de spécialistes ayant une expertise formelle en AE	Exécution physique : xx%  Exécution financière : 85%

PAYS / Activités PTBA CN	FRC.2 : Missions de suivi-évaluation des activités du centre de formation sélectionné au niveau national et appuyé par le PAE	ACV. 1 : Missions de suivi-évaluation des activités du partenariat sélectionné au niveau national et appuyé par le PAE	ACV.2 : Renforcement des capacités et appui méthodologiques aux dispositifs de vulgarisation	ECP.1 : Participation à au moins 2 réunions de concertation d'envergure régionale	ECP.2 : Traduction et diffusion de spots radio de sensibilisation	ECP2* : Production de capsules vidéo de capitalisation	ECP3 : Organisation des concertations nationales et des partenariats autour des transitions agroécologiques pour la prise en compte de l'AE dans les politiques publiques	Difficultés rencontrées	Taux d'exécution technique et financière
<b>LIBERIA</b>	1 mission au niveau du CF du 12 au 13 octobre  1 mission prévue en décembre non réalisée	1 mission au niveau du PAP du 13 au 14 octobre  1 mission prévue en décembre	Consultant recruté en août et soumission d'une version provisoire du manuel de formation pour examen et approbation  Atelier de validation prévu en novembre non réalisé  Sessions de formation prévues en décembre non réalisées	Participation à atelier de restitution de l'étude financement du 18 au 20 septembre et à la formation sur la communication du 21 au 22 septembre à Lomé (2/2)	En attente des spots de l'UCP	N/A	TDR du consultant élaboré Lancement de la consultation en attente de la réception des fonds		23% d'exécution financière
<b>MALI</b>	N/A - pas de fonds au niveau du PAP	N/A - pas de fonds au niveau du PAP	Non réalisé	Participation à atelier de restitution de l'étude financement du 18 au 20 septembre et à la formation sur la communication du 21 au 22 septembre à Lomé (2/2)	En attente des spots de l'UCP	N/A	Non réalisé		
<b>NIGER</b>	Non réalisé	Non réalisé	Non réalisé	Non réalisée	En attente des spots de l'UCP	Info non disponible	Non réalisé		Info non disponible

PAYS / Activités PTBA CN	FRC.2 : Missions de suivi-évaluation des activités du centre de formation sélectionné au niveau national et appuyé par le PAE	ACV. 1 : Missions de suivi-évaluation des activités du partenariat sélectionné au niveau national et appuyé par le PAE	ACV.2 : Renforcement des capacités et appui méthodologiques aux dispositifs de vulgarisation	ECP.1 : Participation à au moins 2 réunions de concertation d'envergure régionale	ECP.2 : Traduction et diffusion de spots radio de sensibilisation	ECP2* : Production de capsules vidéo de capitalisation	ECP3 : Organisation des concertations nationales et des partenariats autour des transitions agroécologiques pour la prise en compte de l'AE dans les politiques publiques	Difficultés rencontrées	Taux d'exécution technique et financière
<b>NIGERIA</b>	1 mission au niveau du CF en mai (1/2)	N/A - pas de fonds au niveau du POPA	Versions finales des modules de formations soumises par le consultant	Participation à atelier de restitution de l'étude financement du 18 au 20 septembre et à la formation sur la communication du 21 au 22 septembre à Lomé (2/2)	En attente des spots de l'UCP	N/A	<p>Tenue le 17 juillet 2023 de l'atelier de validation de la version finale de la Charte nationale et du Plan d'action pour la transition vers l'agroécologie au Nigeria. Cet atelier a réuni les acteurs de l'agroécologie, des agents du ministère fédéral de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, ainsi que le ministère fédéral de l'environnement. Par la suite, une équipe de responsables techniques du Programme national pour la sécurité alimentaire s'est réunie le 24 juillet pour examiner les versions finales de la Charte nationale et du plan d'action. Le résultat attendu de cette réunion était d'assurer la liaison avec les consultants afin de garantir que toutes les observations faites au cours de l'atelier de validation soient pleinement incorporées dans les deux documents</p> <p>Production des versions finales de la Charte nationale et du Plan d'action pour la transition agroécologique au Nigeria en septembre 2023</p>		Info non disponible



PAYS / Activités PTBA CN	FRC.2 : Missions de suivi-évaluation des activités du centre de formation sélectionné au niveau national et appuyé par le PAE	ACV. 1 : Missions de suivi-évaluation des activités du partenariat sélectionné au niveau national et appuyé par le PAE	ACV.2 : Renforcement des capacités et appui méthodologiques aux dispositifs de vulgarisation	ECP.1 : Participation à au moins 2 réunions de concertation d'envergure régionale	ECP.2 : Traduction et diffusion de spots radio de sensibilisation	ECP2* : Production de capsules vidéo de capitalisation	ECP3 : Organisation des concertations nationales et des partenariats autour des transitions agroécologiques pour la prise en compte de l'AE dans les politiques publiques	Difficultés rencontrées	Taux d'exécution technique et financière
<b>SENEGAL</b>	1 mission au niveau du CF (1/2)	N/A - pas de fonds au niveau du PAP	Organisation de 2 ateliers de formation organisées au profit des formateurs relais de la société civile et des élus locaux : 32 agents de vulgarisation formés (2/2)	Participation à atelier de restitution de l'étude financement du 18 au 20 septembre et à la formation sur la communication du 21 au 22 septembre à Lomé (2/2)	En attente des spots de l'UCP	N/A	Co-organisation des journées nationales de l'AE (JNA) organisées par la DYTAES du 15 au 16 février	Retard dans la mise à disposition des fonds  Insuffisance des fonds pour l'organisation de rencontres d'envergure pour les CCN	Exécution physique :  Exécution financière : 69,34%
<b>SIERRA LEONE</b>	1 mission au niveau du CF (1/2)	N/A - pas de fonds au niveau du PAP	TDRs en cours d'élaboration pour recruter un consultant pour organiser les sessions de formation  Organisation d'une session de formation en fin 2023	Participation à atelier de restitution de l'étude financement du 18 au 20 septembre et à la formation sur la communication du 21 au 22 septembre à Lomé (2/2)	En attente des spots de l'UCP	N/A	TDRs en cours d'élaboration pour recruter un consultant pour le développement d'une stratégie nationale sur l'AE		Info non disponible
<b>TOGO</b>	1 mission au niveau du CF (1/2)	Aucune mission	Recrutement en cours du consultant pour élaborer le manuel de formation	Participation à atelier de restitution de l'étude financement du 18 au 20 septembre et à la formation sur la communication du 21 au 22 septembre à Lomé (2/2)	Recrutement en cours du consultant  En attente des spots de l'UCP	N/A	Recrutement en cours du consultant pour la formulation du PA et de la charte du CCN	Mise à disposition tardive des fonds à cause du déclenchement tardif de l'audit par le CCN	Exécution physique :  Exécution financière : 86,66%

## Annexe 6 : PTBA 2024 consolidé du PAE

N°	Composante / Activité / Actions	Résultats attendus Extrants/Livrables	Chronogramme												Responsable	Partenaires	Budget AFD	Budget UE	Budget total	Commentaire / Explications		
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D								
			<b>PTBA 2024</b>												<b>PLAN CONSOLIDÉ</b>							
			Période couverte : du 1 janvier au 31 décembre 2024												<b>PREVISION DE DEPENSES</b>							
<b>ATA</b>	<b>Appui à la transition agroécologique pour les acteurs locaux</b>																<b>361 133,34 €</b>	<b>- €</b>	<b>361 133,34 €</b>			
ATA.1	Mise en place du dispositif d'appel à proposition de Projets innovants pluriacteurs pour un potentiel de mise à l'échelle des pratiques agroécologiques																- €	- €	- €			
ATA.2	Sélection, mise en œuvre et appui des projets de terrain																297 016,66 €	- €	297 016,66 €	Total des remboursements de tranche 3 à verser à l'issue des audits		
ATA.3	Suivi-évaluation, audits et capitalisation internes																64 116,68 €	- €	64 116,68 €			
ATA.3.1	Finalisation des produits de capitalisation issus des projets de terrains (contrat Issala)	1 guide de capitalisation des bonnes pratiques															UCP	Consortium Issala / Jade Productions	34 535,68 €	- €	34 535,68 €	
ATA.3.2	Conduite des derniers audits finaux des projets de terrains	15 rapports d'audit															UCP	Cabinet PWC	29 581,00 €	- €	29 581,00 €	
<b>FRC</b>	<b>Formation agricole et renforcement des capacités pour l'intensification agricole durable et la promotion de l'agroécologie</b>																<b>- €</b>	<b>1 634 930,31 €</b>	<b>1 634 930,31 €</b>			
FRC.1	Etude sur l'état des lieux des centres de formation... + sélection des centres à appuyer																- €	- €	- €			
FRC.2	Appui au développement des activités des centres de formation																- €	1 463 981,31 €	1 463 981,31 €			
FRC.2.1	Mise en œuvre des activités des centres de formation	Rapports trimestriels, semestriels et annuels des 15 centres															Centres de formation	UCP et CN	- €	1 438 272,25 €	1 438 272,25 €	Voir le détail dans les PTBA des centres de formation
FRC.2.2	Organisation de 2 missions de suivi-évaluation des activités des centres par chaque CN	Rapports de mission des CN															CN	UCP	- €	25 709,06 €	25 709,06 €	Voir le détail dans les PTBA des CN (FRC.2)
FRC.3	Appui à l'enseignement supérieur																- €	170 949,00 €	170 949,00 €			
FRC.3.1	Animation du MOOC par le Consortium d'Universités avec l'appui de l'Institut SupAgro	MOOC disponible en ligne															UCP	Institut SupAgro, Universités régionales	- €	170 949,00 €	170 949,00 €	Cf projet Accord de subvention
<b>ACV</b>	<b>Appui-conseil et vulgarisation des innovations technologiques pour l'intensification agricole durable et adaptées aux modes de production des petits producteurs</b>																<b>- €</b>	<b>983 936,96 €</b>	<b>983 936,96 €</b>			
ACV.1	Soutien à la mise en place de partenariats entre OPA, centre de recherche et centre de formation pour la diffusion en ciblant les filières stratégiques																- €	655 377,53 €	655 377,53 €			
ACV.1.1	Organisation de 2 missions de suivi-évaluation des activités des partenariats OPA-centre de recherche-centre de formation	Rapports de mission des CN															CN	UCP	- €	24 149,71 €	24 149,71 €	Voir le détail dans les PTBA des CN (ACV.1)
ACV.1.2	Mise en œuvre des activités des partenariats OPA-centre de recherche-centre de formation	Rapports trimestriels, semestriels et annuels des 15 partenariats															Partenariats OPA-centres de recherche et de formation	UCP et CN	- €	631 227,82 €	631 227,82 €	Voir le détail dans les PTBA des partenariats OPA-centre de recherche-centre de formation
ACV.2	Renforcement des capacités et appui méthodologiques aux dispositifs de vulgarisation																- €	328 559,42 €	328 559,42 €			
ACV.2.1	Renforcement des capacités des dispositifs nationaux de vulgarisation	Rapports des sessions de formation															CN	UCP	- €	229 009,42 €	229 009,42 €	Voir le détail dans les PTBA des CN (ACV.2)
ACV.2.2	Consolidation des connaissances, mise en place et dynamisation des plateformes d'échanges entre les acteurs de conseil agricole en Afrique de l'Ouest	Rapport de la prestation réalisée par le CIRAD															UCP	CIRAD	- €	99 550,00 €	99 550,00 €	

ECP	Echanges, capitalisation et contribution à l'élaboration de politiques publiques d'intensification agroécologique										642 585,22 €	1 168 242,29 €	1 810 827,51 €			
ECP.1	Mise en place d'un réseau régional et de dispositifs d'échanges											303 698,20 €	48 891,15 €	352 589,36 €		
ECP.1.2	Appui à la plateforme 3AO	Rapports trimestriels, semestriel et annuel de 3AO									3AO	UCP	284 453,30 €	- €	284 453,30 €	Voir le détail dans les PTBA des 3AO
ECP.1.2	Participation des CN à 2 réunions régionales de concertation	Rapports de mission des CN									CN	3AO, UCP	19 244,90 €	48 891,15 €	68 136,06 €	Voir le détail dans les PTBA des CN (ECP.1) : participation au forum régional 3AO (juillet) + réunion du GFRAS à Abidjan (septembre)
ECP.2	Appui au processus de capitalisation et diffusion des "bonnes pratiques"										45 734,71 €	312 558,44 €	358 293,14 €			
ECP.2.1	Conduite de la capitalisation transversale avec l'appui d'un consultant	1 contrat signé 1 note de cadrage									UCP	Consultant à recruter	- €	200 000,00 €	200 000,00 €	
ECP.2.2	Poursuite de la mise en œuvre des actions de communication / visibilité et diffusion des résultats	4 Newsletters trimestrielles 1 guide de capitalisation 3 capsules vidéos									UCP	Consortium Issala / Jade Productions	- €	33 054,00 €	33 054,00 €	
ECP.2.3	Production et diffusion de spots radio (et production de capsules vidéos) par les CN	3 spots radios traduits en langues locales diffusés par pays 2 capsules vidéos (Burkina Faso et Mali)									CN	UCP, Radios locales, Prestataire Communication	45 734,71 €	79 504,44 €	125 239,14 €	Voir le détail dans les PTBA des CN (ECP.2)
ECP.3	Mise en place et animation des cadres de concertation nationaux et										273 112,41 €	508 347,90 €	781 460,31 €			
ECP.3.1	Mise en œuvre des PTBA des CN	Rapports des concertations nationales									CN	UCP	273 112,41 €	508 347,90 €	781 460,31 €	Voir le détail dans les PTBA des CN (ECP.3)
ECP.3.2	Organisation de l'atelier de clôture (hors billets d'avion et perdiem)	1 rapport d'atelier									UCP	CN	- €	- €	- €	
ECP.4	Appui au processus de capitalisation et diffusion des "bonnes pratiques"										20 039,90 €	298 444,80 €	318 484,70 €			
ECP.4.1	Organisation d'une formation aux pays sur l'élaboration des projets éligible au fonds verts climat	1 rapport de formation									UCP	CN	20 039,90 €	190 079,80 €	210 119,70 €	
ECP.4.2	Formation des cadres et techniciens nationaux à l'agroécologie via le MOOC	Rapport de sessions du MOOC									UCP	Institut Agro / Consortium d'Universités	- €	108 365,00 €	108 365,00 €	Voir le détail dans les PTBA des CN (ECP.4)
<b>CG</b>	<b>Coordination et gestion du programme</b>										<b>214 108,00 €</b>	<b>649 459,00 €</b>	<b>863 567,00 €</b>			
CG.1	Gestion du PAE et fonctionnement de l'UCP	Rapports trimestriels, semestriels et annuels du PAE									UCP	Consortium AVSF / IRAM / INADES	122 108,00 €	549 459,00 €	671 567,00 €	Conformément au BP PAE 2024 AVSF
CG.2	Suivi-évaluation	1 rapport d'évaluation finale									UE	Consultant, UCP, AFD, ARAA	- €	- €	- €	A financer sur les fonds en gestion directe par l'UE
CG.3	Audits et appuis à l'ARAA										92 000,00 €	100 000,00 €	192 000,00 €			
CG.3.1	Audits des comptes de l'ARAA, des CN, 3AO, centres de formation et partenariats OPA	1 rapport d'audit									UCP	PWC / Pyramis Audits et Conseils	32 000,00 €	100 000,00 €	132 000,00 €	Audit des CN, 3AO, OPA, CF et annuel des comptes 2023 PATAE et PAIAD
CG.3.2	Appui divers à l'ARAA	Rapports de mission									UCP	ARAA	60 000,00 €	- €	60 000,00 €	
<b>S/TOTAL hors frais de gestion</b>											<b>1 217 826,56 €</b>	<b>4 436 568,55 €</b>	<b>5 654 395,12 €</b>			
<b>FG</b>	<b>Prélèvement des frais de gestion AFD sur la troisième tranche de préfinancement UE</b>										<b>- €</b>	<b>219 233,64 €</b>	<b>219 233,64 €</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>											<b>1 217 826,56 €</b>	<b>4 655 802,19 €</b>	<b>5 873 628,75 €</b>			

## Annexe 7 : PPM 2024 régional

 ECOWAS COMMISSION COMMISSION DE LA CEDEAO COMISSÃO DA CEDEAO											
 Programme Agroécologie en Afrique de l'Ouest											
PPM 2024											
Période couverte : du 1 janvier au 31 décembre 2024											
<b>ARAA / UCP</b>											
Nr. Activité	Nom du Marché	Montant estimé et devise du Contrat	Type de marché	Type de consultation	Mode de passation	Méthode de sélection	Contrôles de l'ARAA / AFD	Date estimée de publication de l'AO / d'envoi des DP	Date estimée d'ouverture des Offres	Date prévisionnelle de signature du marché	Date estimée d'achèvement du marché
ECP.2	Recrutement d'un consultant en appui au processus de capitalisation transversal	200 000,00 €	PI	AOI	AOR	SFQC	Ex-ante AFD	01/02/2023	15/03/2023	29/04/2023	14/03/2025
<b>Types de marchés :</b>		<b>Type de consultation :</b>		<b>Mode de passation :</b>			<b>Méthode de sélection :</b>			<b>Types de contrôles :</b>	
PI pour prestations intellectuelles		AON pour Appel d'Offres National		Pour les fournitures, travaux et les autres prestations de services :			SFQC pour Sélection fondée sur Qualité et Coût			Ex-ante - ANO	
CI pour consultants individuels		AOR pour Appel d'Offres Régional		PQL + AAO : Pré-qualification et Avis d'Appel d'Offres ; AAO : Avis d'Appel d'Offres ; DC : Demande de Cotation ; GAG : Gré à Gré.			SQS pour Sélection fondée sur Qualité Seule			Ex-post	
T pour travaux		AOI pour Appel d'Offres International		Pour les prestations intellectuelles (consultants et Bureaux d'études) :			SBD pour Sélection à Budget Déterminé				
F pour fournitures				AMI : Appel à Manifestations d'Intérêt ; AOR : Appel d'Offres Restreint ; AOO : Appel d'Offres Ouvert ; DC : Demande de Cotation ; QC : Qualification de Consultants ; GAG : Gré à Gré.			SMC pour Sélection à Moindre Coût				
E pour équipements											
S pour les autres prestations de services											

## **Annexe 8 : PTBA de 3AO, PTBA et PPM des CN et de 3AO**

Le PTBA de 3AO, les PTBA des CN et leurs plans de passation de marchés sont disponibles en téléchargement : <https://app.box.com/s/ohpget2b5t40eosdkdhmoz4ltxdrh28s>

## Annexe 9 : Suivi des indicateurs du cadre logique du PAE

	Code MESECOPS	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Valeur de référence	Cible (2024)	Valeur atteinte en 2023	Observations
Objectif général	1	L'amélioration des performances des exploitations agricoles familiales, l'augmentation des revenus et de la résilience aux changements climatiques favorisée par des processus de préservation et de restauration de l'état des écosystèmes cultivés et naturels permet de renforcer la résilience des populations de l'Afrique de l'Ouest en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle	Durée de la période de soudure (en mois)	6	3	6	Données issues du RPCA
			Existence d'un mécanisme environnemental durable des systèmes agricoles	0	1	N/A	N/A
			<i>Part de la population structurellement vulnérable aux risques climatiques et à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle</i>	77.5%	40%	58,4%	Données issues de l'évaluation finale des projets de terrain PATAE
			Variation du revenu des producteurs bénéficiaires du PAE	N/A	+10%	ND	Non calculé au niveau des projets de terrain PATAE
Objectif	1.1	Des pratiques agricoles écologiquement intensives émergent et sont diffusées grâce à des modes de gestion et d'organisation favorisant leur adoption par les exploitations agricoles familiales	Part des EAF appuyées par le PAE engagées dans un collectif (OP, groupement, coopérative, etc.) d'agriculteurs oeuvrant dans la mise à l'échelle des pratiques agroécologiques	0	50%	100%	Toutes les EAF appuyées par le programme sont soit membre d'un groupement, d'une coopérative ou d'un GIE



	Code MESECOPS	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Valeur de référence	Cible (2024)	Valeur atteinte en 2023	Observations
Résultats (Outcomes)	1.1.1	<b>RE.1</b> Des collectifs d'agriculteurs et des communautés rurales sont accompagnés vers une intensification agroécologique	<i>Nombre d'exploitations familiales appuyées par le PATAE</i>	0	10000	8040	Au niveau des projets de terrain du PATAE
			<i>Effectif cumulé d'agriculteurs bénéficiaires qui appliquent des pratiques agroécologiques au sein de leur exploitation avec l'appui du PATAE</i>	0	5000 agriculteurs appliquent au moins 2 pratiques agroécologiques	8040	Selon évaluation finale des projets de terrain PATAE
			<i>Surfaces en conversion vers des techniques agroécologiques chez les producteurs bénéficiaires du PATAE - Surface (ha) ou % ? Augmentation des surfaces ?</i>	0	+ 10% dans les zones bénéficiaires à la fin du projet	100%	7000ha de surfaces expérimentées
	1.1.2	<b>RE.2</b> Les connaissances sur les techniques et les bonnes pratiques d'intensification agricoles durables et d'agriculture écologiquement intensive sont promues dans les dispositifs de formation des acteurs des filières agricoles	<i>Capacités de formation sur les thématiques en lien avec l'agroécologie des centres appuyés par le PAIAD (nombre de personnes formées par an)</i>	Données issues de l'étude de base des centres de formation	+ 5% par an	N/A	Démarrage des activités en appui aux centres de formation
			<i>Nombre de centres de formation qui mettent en place des dispositifs de formation permettant la mise en application pratique des enseignements théoriques avec l'appui du PAIAD (ex. serres, maraichage, poulailler pédagogique, etc.)</i>	0	12	15	

1.1.3		Mise en ligne d'un répertoire des cursus en agroécologie des ESA/EFTP disponibles dans la région	0	1	1	Etude ESA/EFTP
		Nombre de participants au MOOC par an (désagrégé par pays)	0	10 000	0	
		*Nombre d'inscrits	0	10 000	0	
		*Nombre de participants actifs	0	250	0	
		*Nombre de participants recevant la certification	0	150	0	
	<b>RE.3</b> Les innovations technologiques et organisationnelles pour l'intensification agricole durable et adaptées aux modes de production des petits producteurs sont vulgarisées auprès des acteurs des filières stratégiques prioritaires notamment le riz, le maïs, le manioc et le mil/sorgho »	Nombre d'innovations techniques agroécologiques adaptées et/ou capitalisées dans le cadre des partenariats OPA-Recherche-Centres de formation concernant des systèmes de production favorables aux filières stratégiques	0	6	13	Cf. rapports partenariats
		Nombre de dispositifs de recherche participative pilotés par une OPA (Champ-école paysan/pastoraux, réseau expérimentation, etc.) capitalisés	0	4	1	Champs Ecole Paysons
		Nombre de dispositifs de formation, diffusion et apprentissage (formation de masse, concours paysans, outils NTIC etc.) mis en place ou renforcé au sein des partenariats ou dans les dispositifs de conseils/vulgarisation	0	6	0	Cf. rapports partenariats
		Nombre d'innovations techniques agroécologiques concernant les systèmes de production prioritaire, partagés dans la cadre du réseau des	0	6	N/A	En 2024 - appui RESCAR-AOC

		services de conseil agricole ou autres espaces d'échanges				
		Nombre de nouveaux outils, méthodes et supports de formation, diffusion et échanges d'expériences partagés dans le cadre du réseau des services de conseil agricole ou autres espaces d'échanges	0,00	6	N/A	En 2024 - appui RESCAR-AOC
		Nombre de formateurs et conseillers formés à des nouveaux outils et méthodes pour la formation, diffusion et échanges d'expériences dans le cadre de l'appui à la transition AE des producteurs	0	30	183	Données issues des CN (dispositifs de vulgarisation nationaux)
1.1.4	<b>RE.4</b> Les expériences sur l'intensification agricole durable et l'agriculture écologiquement intensive sont mises en débat, capitalisées, intégrées et promues dans les politiques agricoles notamment le PRIASAN et les PNIASAN	Prise en compte de l'intensification agricole durable et l'agriculture écologiquement intensives dans la révision de l'ECOWAP 2025 et le PRIASAN	Faible	Bonne	N/A	Processus de révision qui commence en 2024
		Nombre d'éléments débattus dans les cadres de concertation nationaux pris en compte dans la révision des PNIASAN post 2025	0	15	N/A	Idem
		Définition d'un mécanisme de financement à long terme soutenant les mécanismes de transition agroécologique	0	1	0	Uniquement validation de l'étude sur le financement
		Adoption d'un mécanisme de financement à long terme soutenant les mécanismes de transition agroécologique	0	1	0	Idem

	Nombre de mesures émergeant des cadres de concertation nationaux <b>débatues</b> qui lèvent les contraintes ou qui incitent à adopter les techniques agroécologiques	0	30	ND	Non reporté par les CN
	Nombre de mesures émergeant des cadres de concertation <b>adoptées par les pouvoirs publics</b> qui lèvent les contraintes ou qui incitent à adopter les techniques agroécologiques	0	15	1	Sénégal : subvention sur l'accès aux bio-intrants (DyTAES)
	Nombre de cadres de concertation multi-acteurs opérationnels de façon pérenne au niveau national	1	10	10	15 EM hormis Cap Vert, Guinée, Libéria, Niger et Sierra Leone
	Nombre de cadre de concertation multi-acteurs opérationnels de façon pérenne au niveau régional	1	1	1	Alliance 3AO déjà en place en 2018

RE.1: Des collectifs d'agriculteurs et des communautés rurales sont accompagnés vers une intensification agroécologique							
	Code MESECOPS	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Valeur de référence	Cible (2024)	Valeur atteinte en 2023	Observations
<b>Activités (Outputs) pour atteinte RE.1</b> <b>Composante ATA - Appui à la transition agroécologique pour les acteurs locaux</b>	1.1.1.1	<b>ATA.1</b> Mise en place du dispositif d'appel à proposition de Projets innovants pluriacteurs pour un potentiel de mise à l'échelle des pratiques agroécologiques	Existence d'un état des lieux des principaux acteurs et initiatives liées à l'agroécologie au niveau national et régional	Non	Oui	Oui	
			Nombre de lignes directrices de l'AP sur la transition agroécologie (TAE) disponible	0	1	1	
			Création d'un Comité de sélection (COSEL)	0	1	1	
			Délai de préparation de l'AP (de l'élaboration des lignes directrices à la publication de l'AP)	0	6 mois	6 mois	
	1.1.1.2	<b>ATA.2</b> Sélection, mise en œuvre et appui des projets de terrain	Nombre de Notes succinctes reçues	0	Au moins 100	100	
			Nombre de Notes succinctes évaluées	0	Au moins 100	100	
			Nombre de Notes succinctes présélectionnées	0	Au moins 30	30	
			Nombre de projets sélectionnés	0	15	15	
			<i>Nombre de conventions de financement signées</i>	0	15	15	

			Nombre d'appuis (formation, visites d'échanges, démonstrations et autres actions)	0	Au moins 5	5	Appui dans 5 pays
	1.1.1.3	ATA.3 Suivi-évaluation, audits et capitalisation internes	Nombre d'indicateurs génériques de résultats retenus pour chaque projet dans chaque pays à la disposition du responsable de suivi-évaluation de l'UCP	0	Au moins 13	15	
			<i>Nombre de documents de capitalisation/supports de communication élaborés par les projets (fiche technique, note de synthèse, vidéos...)</i>	0	Au moins 45 (3 par projet)	45	
			Nombre de réunions de représentants des projets organisées	0	Au moins 2	2	
			Nombres d'audits réalisés	0	Au moins 45 (3 par projet)	3	

**RE.2 PAE = RE.1 PAIAD : Les connaissances sur les techniques et les bonnes pratiques d'intensification agricoles durables et d'agriculture écologiquement intensive sont promues dans les dispositifs de formation des acteurs des filières agricoles**

	Code MESECOPS	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Valeur de référence	Cible (2024)	Valeur atteinte en 2023	Observations
<b>Activités (Outputs) pour atteindre RE.2</b> <b>Composante FRC - Formation agricole et renforcement des capacités pour l'intensification agricole durable et la promotion de l'agroécologie</b>	1.1.2.1	<b>FRC.1</b> Etude sur l'état des lieux des centres de formation [...] permettant d'identifier, de sélectionner et de mettre en réseau une dizaine d'initiatives pilotes et de démultiplier l'approche Centre Songhaï dans d'autres pays, notamment sahéliens	Nombre d'étude sur l'état des lieux des Centres de Formation en Agroécologie et Agriculture Durable (CFAAD) réalisé dans la région	0	1	1	
			Nombre de centres de formation identifiés	0	75	80	
			Nombre de centres de formation étudiés de manière approfondie	0	45	48	
			Nombre de centres de formation présélectionnés	0	45	48	
	1.1.2.2	<b>FRC.2</b> Appui au développement des activités des centres de formation en agroécologie, à travers le renforcement de leurs capacités et des appuis à la prise en charge de la formation de jeunes leaders paysans	Nombre de centres de formation sélectionnés	0	15	15	
			Nombre de centres de formation et de promotion en agroécologie, renforcés et/ou équipé avec l'appui de l'action (données désagrégées par pays)	0	15	15	
			<i>Nombre de jeunes (HF) formés dans les centres de formation appuyés par l'action (données désagrégées par pays)</i>	0	1200	638	Cf. rapports des CF

			<i>Pourcentage des jeunes filles formées dans les centres de formation appuyés par l'action (données désagrégées par pays)</i>	0	30%	48%	Moyenne de 4 pays où les données sont disponibles
1.1.2.3	FRC.3 Appui aux ESA et EFTP et développement d'un MOOC Agroécologie pour la région		Nombre de diagnostic des ESA/EFTP réalisé	0	1	1	Etude ESA/EFTP
			Nombre d'atelier régional de partage des résultats de l'étude avec les acteurs organisé	0	1	1	
			Statut d'un MOOC opérationnel	0	1	0	MOOC non démarré
			Nombre d'universités/écoles partenaires qui participent à l'adaptation et l'animation du MOOC	0	3	9	Consortium composé de 9 universités
			Nombre de sessions du MOOC organisées	0	2	0	
			Nombre de participants au MOOC par an (désagrégé par pays et par genre)	0	330	0	
			Nombre d'inscrits au MOOC par an (désagrégé par pays et par genre)	0	10 000	0	
			Nombre de participants actifs au MOOC par an (désagrégé par pays et par genre)	0	250	0	
			Nombre de participants recevant la certification par an (désagrégé par pays et par genre)	0	150	0	

**RE.3 PAE = RE.2 PAIAD : Les innovations technologiques pour l'intensification agricole durable et adaptées aux modes de production des petits producteurs sont vulgarisées auprès des acteurs des filières stratégiques prioritaires notamment le riz, le maïs, le manioc et le mil/sorgho »**

	Code MESECOPS	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Valeur de référence	Cible (2024)	Valeur atteinte en 2023	Observations
<b>Activités (Outputs) pour atteindre RE.3</b> <b>Composante ACV - Appui-conseil et vulgarisation des innovations technologiques pour l'intensification agricole durable et adaptées aux modes de production des</b>	1.1.3.1	<b>ACV.1</b> Soutien à la mise en place de partenariats entre OPA, centres de recherche et centres de formation pour la diffusion en ciblant les filières stratégiques prioritaires	Nombre d'étude sur l'état des lieux des partenariats entre OPA, centres de recherche et centres de formation agricole dans la région réalisé	0	1	1	
			Nombre de partenariats OPA-centre de recherche développés avec l'appui de l'action	0	12	14	1 partenariat non formalisé : Cap Vert
			Nombre de produits de recherche diffusés dans le cadre des partenariats OPA-centre de recherche et de formation	0	Au moins 4 par an (à partir du 2ème semestre 2022)	24	Cf. rapports des partenariats
			<i>Nombre d'agriculteurs (H/F) conseillés avec le soutien de l'UE dans le cadre des partenariats OPA-centre de recherche de formation (indicateur 6, niveau2) (données désagrégées par pays)</i>	0	12 000 agriculteurs:trices conseillés dont au moins 30% de femmes dans les filières prioritaires (riz, maïs, manioc, mil/sorgho) à partir de 2022	1250	Cf. rapports des partenariats
			<i>Pourcentage d'agricultrices sensibilisés dans les filières prioritaires dans le cadre des partenariats OPA-centre de recherche et formation (riz, maïs, manioc, mil/sorgho)</i>	0	30%	53	Moyenne de 5 pays où les données sont disponibles

			<i>Nombre de journées portes ouvertes sur la vulgarisation et l'appui-conseil agricoles organisées dans le cadre des partenariats OPA-centre de recherche et formation (riz, maïs, manioc, mil/sorgho)</i>	0	Au moins 12 journées portes ouvertes par an	6	Cf. rapports des partenariats
1.1.3.2	ACV.2 Renforcement des capacités et appui méthodologiques aux dispositifs de vulgarisation		Nombre de dispositifs nationaux de vulgarisation renforcés (données désagrégées par pays)	0	12	6	Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Sénégal et Sierra Leone
			<i>Taux d'application par les exploitations familiales des innovations technologiques d'intensification agricoles et des modes de gestion durables, dans le cadre des dispositifs nationaux de vulgarisation</i>	0	Au moins une augmentation de 5% chaque année à compter de 2022 avec l'appui du projet	ND	Données indisponibles au niveau des CN
			Existence d'un réseau cadre régional de concertation des institutions en charge de l'appui-conseil et de la vulgarisation agricole mis en place	0	1	1	Réseau déjà existant RESCAR-AOC qui sera renforcé avec l'appui du PAE

**RE.4 PAE = RE.2 PATAE = RE.3 PAIAD : Les expériences sur l'intensification agricole durable et l'agriculture écologiquement intensive sont mises en débat, capitalisées, intégrées et promues dans les politiques agricoles notamment le PRIASAN et les PNIASAN**

	Code MESECOPS	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Valeur de référence	Cible (2024)	Valeur atteinte en 2023	Observations
<b>Activités (Outputs) pour atteindre RE.4</b> <b>Composante ECP - Echanges, capitalisation et contribution à l'élaboration de politiques publiques d'intensification agroécologique</b>	<b>1.1.4.1</b>	<b>ECP.1</b> Mise en place d'un réseau régional et de dispositifs d'échanges (entre projets, centres de formation, dispositifs de vulgarisation, etc.) et/ou renforcement de la plateforme 3AO	Statut d'une étude sur l'état des lieux des réseaux/plateformes nationales et régionales existantes en matière d'agroécologie et de formation en agriculture durable + cartographie des initiatives et organisations impliquées	0	1	1	
			Statut d'un réseau "Agriculture Durable et Agroécologie en Afrique de l'Ouest"	1	1	1	Alliance 3AO déjà en place
			Nombre de cadres de concertation régionaux existants et fonctionnels	1	1	1	Alliance 3AO déjà en place
			Existence d'une feuille de route au niveau régional pour accompagner la transition agroécologique	0	1	1	
			Nombre de réunions de ce réseau ou concertations régionales organisées	0	4	1	Conférence 3AO en décembre 2022 en Guinée-Bissau
			Nombre de thématiques nécessitant une évolution des politiques publiques identifiées et débattues avec l'appui de l'action	0	4	5	
			Nombre de voyages d'études et de réunions d'échanges d'expérience réalisées avec l'appui de l'action	0	3	5	

	1.1.4.2	ECP.2 Appui au processus de capitalisation des résultats obtenus et diffusion des "bonnes pratiques"	Nombre de thématiques de capitalisation identifiées	0	5	7	Cf. Stratégie de capitalisation transversale
			Nombre de contrats signés pour appuyer le processus de capitalisation	0	1	0	Marché qui sera lancé début 2024
			Nombre de produits de capitalisation élaborés (rapports synthétiques illustrés, notes pour les décideurs, manuels méthodologiques, etc...) avec l'appui de l'action	0	10	9	En dehors des publications des projets de terrain PATAE (cf. IC 1,1,1,3)
			Nombre de publications de résultats du programme publiées avec l'appui de l'action dans les supports de communication	0	5	5	Newsletters sur l'agroécologie du PAE
			Nombre de projets ou initiatives autres que les projets de terrain, dont les résultats sont diffusés via le programme (web, lettre d'information...)	0	2	2	GCCA+AO, Projet ACOTAF (CIRAD)
	1.1.4.3	ECP.3 Mise en place et animation des cadres de concertation nationaux et plaidoyer	Nombre de cadres de concertations nationaux et régionaux recensés	2	16	11	DyTAES + 3AO en 2018
			Nombre de cadres de concertation nationaux existants et fonctionnels	1	10	10	15 EM hormis Cap Vert, Guinée, Libéria, Niger et Sierra Leone
			Nombre de réunions de concertation nationale annuelle organisées sur la transition agroécologique	0	2 par pays et par an	10	1 réunion par CCN en 2023
			Nombre de thématiques débattues par chaque cadre de concertation nationaux	0	2 par pays et par an	20	
			Nombre de plaidoyers nationaux organisés pour l'extension des pratiques agroécologiques	0	5	10	

		Nombre de mesures d'accompagnement des acteurs adoptées pour favoriser l'adoption d'innovations prometteuses en agroécologie	0	Au moins 2 par pays	1	Sénégal : subvention sur l'accès aux bio-intrants (DyTAES)
1.1.4.4	<p><b>ECP.4</b></p> <p>Appui à la mise en place du PRIASAN et des PNIASAN à travers la formation des techniciens nationaux et la promotion pour la mise à disposition de fonds pour un financement des pratiques d'intensification agricoles durables et écologiquement intensives et diffusion auprès des opérateurs économiques des opportunités de financement et des méthodes pour y accéder</p>	Nombre de cadres et techniciens formés avec l'appui de l'action (données désagrégées par sexe et par pays) notamment via le MOOC	0	100	0	
		Nombre d'étude réalisée sur les mécanismes de financement des producteurs et autres opérateurs économiques pour accompagner / encourager la transition agroécologique et l'intensification agricole durable	0	1	1	
		Nombre d'étude validée lors d'un atelier de Haut niveau	0	1	1	
		Nombre de note élaborée aux décideurs pour la mise en place du fond	0	1	0	En cours